

*centre d'études
et de recherches
sur les qualifications*

DOCUMENT N°

33

QUALIFICATION

LA SITUATION DES JEUNES A L'ISSUE D'UNE PREPARATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) EN 1975

ANALYSE DESCRIPTIVE
PAR GROUPE DE SPECIALITES DE FORMATION

Juillet 1978

**LA SITUATION DES JEUNES A L'ISSUE D'UNE PREPARATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) EN 1975**

**ANALYSE DESCRIPTIVE
PAR GROUPE DE SPECIALITES DE FORMATION**

Juillet 1978

**LA SITUATION DES JEUNES A L'ISSUE D'UNE PREPARATION
AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) EN 1975**

ANALYSE DESCRIPTIVE PAR GROUPE DE SPECIALITES DE FORMATION

*Ce document a été réalisé par Khang PHAM-KHAC
et Guy RUBAN dans le cadre des travaux de
l'Observatoire national des entrées dans la vie active,
Département des Formations et Carrières, avec la
collaboration de Kemal BECIRSPAHIC pour les
statistiques de formation.*

SOMMAIRE

I - Présentation	3
II - Analyse descriptive de l'insertion professionnelle par groupe de spécialités de formation	9
1 - Agriculture, pêche	11
2 - Bâtiment, travaux publics, génie civil	13
3 - Plomberie, chauffage, couverture	19
4 - Peinture en bâtiment ou industrielle	27
5 - Menuiserie et charpente en bois	35
6 - Métallurgie, fonderie, forge et chaudronnerie	43
7 - Mécanique	51
8 - Electricité	59
9 - Electronique	69
10 - Verre et céramique	73
11 - Photographie et industries graphiques	77
12 - Chimie	83
13 - Alimentation	89
14 - Habillement, textiles	97
15 - Formations diverses	105
16 - Dessin industriel ou en bâtiment	109
17 - Techniques administratives ou juridiques	117
18 - Sténodactylographie	119
19 - Comptabilité	127
20 - Traitement de l'information	139
21 - Commerce, distribution	143
22 - Arts et arts appliqués	151
23 - Santé et services sociaux	155
24 - Soins personnels	163
25 - Services dans l'hôtellerie et les collectivités	171
 Annexes	
Codes et nomenclatures	181
Sources statistiques	183
Bibliographie	184

I - PRESENTATION

Conçu comme un instrument de travail, ce document correspond à une étape intermédiaire entre deux autres publications (1) auxquelles il renvoie logiquement :

- Les tableaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (volume n° 2) qui rassemblent l'essentiel des données chiffrées concernant l'accès à l'emploi après une formation technique courte secondaire (CAP et BEP)

- Le cahier n° 2 de l'Observatoire qui rend compte des principaux résultats de l'analyse des données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes après une préparation au CAP en 1975.

1 - Rappel des objectifs généraux des enquêtes d'insertion et de cheminement de l'Observatoire national des entrées dans la vie active.

L'Observatoire, construit à partir de plusieurs enquêtes réalisées pour préciser les modalités de la prise d'activité à la sortie de l'appareil de formation, constitue un dispositif permanent d'observation destiné à permettre la comparaison des emplois et conditions d'activité auxquelles conduisent les différents niveaux, types et spécialités de formation, au cours des premières années de vie professionnelle.

Que deviennent les jeunes gens et jeunes filles à leur sortie du système éducatif ? Dans quelles conditions s'insèrent-ils dans la vie active ? Selon la formation qu'ils ont reçue, quels sont les emplois qu'ils occupent, leur statut, leur classification professionnelle, les secteurs d'activité qui les emploient, le salaire qu'ils perçoivent ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès à l'emploi, quel est le degré de satisfaction des jeunes à l'égard de leur activité professionnelle ? Au-delà du premier emploi, existe-t-il un lien entre la formation reçue et la rapidité de promotion professionnelle d'une part, la mobilité d'autre part ?

Peut-on parvenir à classer les caractéristiques de l'insertion professionnelle en catégories liées aux formations ?

L'ensemble des enquêtes de l'Observatoire doit aider à répondre à ce type de question.

2 - Les enquêtes d'insertion portant sur les jeunes issus d'une formation technique courte secondaire

Les observations faites à ce niveau de formation en 1976 ont concerné l'ensemble des jeunes qui étaient inscrits, au cours de l'année scolaire 1974 - 75, en dernière année de préparation à un CAP ou un BEP, dans un établissement scolaire public ou privé.

(1) Publications diffusées par la Documentation française

Effectifs inscrits en 1974 - 1975 dans une classe terminale de CAP ou BEP

Filière	Secteur	Effectifs (1)			Répartition en %		
		Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
CAP	Secteur secondaire	69 515	11 890	81 405	90,6	20,1	59,9
	Secteur tertiaire	7 245	47 360	54 605	9,4	79,9	40,1
	Total	76 760	59 250	136 010	100,0	100,0	100,0
BEP	Secteur secondaire	30 795	1 345	32 140	70,4	2,4	31,8
	Secteur tertiaire	12 960	55 875	68 835	29,6	97,6	68,2
	Total	43 755	57 220	100 975	100,0	100,0	100,0

Au total, 39 503 jeunes ont été interrogés dont 23 808 des classes de CAP et 15 695 de BEP. Dans la constitution de cet échantillon, il a été tenu compte de l'importance numérique inégale des groupes de spécialités en appliquant des taux de sondage différenciés.

Le plan de sondage a été bâti de telle sorte que pour les résultats nationaux obtenus par groupe de spécialités, les répartitions soient valables avec une bonne précision (2).

3 - Contenu du document : l'insertion professionnelle des jeunes issus d'une préparation au CAP.

Intégrées aux statistiques des formations et des examens recensées par les services du Ministère de l'Éducation, les données de l'Observatoire ont fait l'objet d'une analyse systématique organisée selon la logique de regroupement des spécialités de CAP dans la nomenclature nationale des formations (3).

Les résultats de l'analyse constituent un ensemble d'informations qui sont présentées dans l'ordre de la nomenclature, sous forme de notes monographiques qui doivent permettre de prendre une vue globale et rapide de la situation des jeunes, de l'apprécier par rapport à la spécialité de la formation professionnelle reçue et d'établir, par une lecture transversale, des comparaisons entre les groupes de spécialités.

Pour faciliter la lecture, les notes analytiques ont été construites de manière identique, les informations étant regroupées sous quatre rubriques, plus ou moins développées :

- Les caractéristiques des effectifs formés (importance des effectifs, garçons et filles ; évolution des effectifs ; spécialités dominantes ; répartition géographique des effectifs formés).

- Les résultats aux examens des CAP –session normale de 1975– (position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats ; taux de réussite à l'examen).

(1) Le champ couvert par les enquêtes de l'Observatoire comprend, en outre, quelques jeunes formés aux métiers de l'agriculture, de la pêche et de la navigation qui sont classés dans le secteur primaire (143 jeunes en CAP, 70 en BEP).

(2) Les conditions techniques d'exécution des enquêtes sont précisées dans la présentation du volume n° 2 des tableaux statistiques de l'Observatoire.

(3) Certains des 47 groupes que comporte la nomenclature ont été agrégés ; d'autres, qui ne correspondent pas à des formations de niveau V, n'ont pas été employés.

- La position des jeunes après le CAP, en mars 1976 (poursuite d'études ; sorties réelles ; taux et durée du chômage).

- Les caractéristiques des emplois occupés par les jeunes en mars 1976 (spécialités des métiers exercés ; activité économique et statut des établissements employeurs ; permanence des emplois occupés ; salaires perçus).

La population étudiée –les jeunes issus des classes terminales de CAP en 1975– se caractérise à la fois par l'homogénéité du point de vue du niveau (c'est le niveau V de qualification auquel se situent les formations aux métiers d'employé ou d'ouvrier qualifié) et par la très grande diversité des spécialités professionnelles : 309 en 1975 (en comprenant les options mais en excluant les mentions complémentaires et les CAP créés sur le plan départemental.)

D'importance très inégale par les effectifs, les groupes de spécialités sont composés d'un nombre variable de CAP dont quelques uns seulement (de un à cinq, en règle générale) ont été préparés par la majorité des jeunes.

Groupes de formations
(entre parenthèses, les effectifs de chaque groupe)

Spécialités
(entre parenthèses, le pourcentage des effectifs dans chaque spécialité) (1)

1 - Agriculture, pêche (140)	Horticulteur (51 %) ; batelier du Rhin (19 %) ; forestier (14 %) ; autres spécialités (16 %)
2 - Bâtiment, travaux publics, génie civil (6 190)	Métallier (36 %) ; maçon (29 %) ; conducteur routier (11 %) ; carreleur-mosaïste (5 %) ; plâtrier-peintre (4 %) ; autres spécialités (15 %)
3 - Plomberie, chauffage (3 390)	Plombier sanitaire (59 %) ; monteur en chauffage (30 %) ; couvreur-zingueur (6 %) ; autres spécialités (5 %)
4 - Peinture en bâtiment (1 440)	Peintre en bâtiment (76 %) ; peintre en voiture (8 %) ; peintre décorateur (9 %) ; autres spécialités (7 %)
5 - Menuiserie, charpente (6 360)	Menuisier du bâtiment et d'agencement (69 %) ; ébéniste (13 %) ; charpentier en bois - structures, escaliers, coffrages (8 %) ; autres spécialités (10 %)
6 - Métallurgie, fonderie (7 460)	Chaudronnier - option fer (57 %) ; soudeur (11 %) ; réparateur en carrosserie automobile (8 %) ; serrurier en bâtiment (7 %) ; autres spécialités (17 %)
7 - Mécanique (30 180)	Mécanicien - ajusteur (27 %) ; tourneur (20 %) ; fraiseur (16 %) ; mécanicien réparateur d'automobiles (11 %) ; mécanicien d'entretien (10 %) ; autres spécialités (16 %)
8 - Electricité (7 260)	Electromécanicien (54 %) ; électricien d'équipement (33 %) ; électricien d'automobile (5 %) ; autres spécialités (8 %)
9 - Electronique (400)	Electronicien d'équipement (99 %) ; autres spécialités (1 %)
10 - Verre (300)	Monteur poseur en miroiterie (19 %) ; modeleur céramiste (16 %) ; façonnier en céramique industrielle (14 %) ; verrier à la main (7 %) ; ouvrier opticien de précision (8 %) ; autres spécialités (36 %)
11 - Photographie, imprimerie (630)	Compositeur typographe (30 %) ; imprimeur typographe (21 %) ; photographe option A (22 %) ; reporteur photomécanique (8 %) ; compositeur linotypiste (2 %) ; autres spécialités (17 %)
12 - Chimie, physique, biologie (180)	Aide laborantine (63 %) ; mécanicien en instruments de contrôle des industries chimiques (16 %) ; conducteur d'appareils des industries chimiques (12 %) ; électroplaste (5 %) ; aide de laboratoire-mines (4 %)
13 - Alimentation, cuisine (2 260)	Cuisinier (45 %) ; employé des collectivités - cuisine (45 %) ; pâtissier confiseur glacier (4 %) ; boulanger (3 %) ; boucher : bovins-ovins (2 %) ; autres spécialités (1 %)
14 - Habillement, textiles (11 310)	Industrie de l'habillement (65 %) ; couture flou (6 %) ; flou industriel (5 %) ; lingerie, chemiserie industrielle (3 %) ; employé des collectivités - option lingerie (3 %) ; autres spécialités (18 %)
15 - Divers - secteurs primaire et secondaire (110)	Ouvrier de la fabrication des pâtes, papiers et cartons (14 %) ; transports par cables et remontées mécaniques (15 %) ; ouvrier d'entretien, agent d'exploitation des réseaux G.D.F. (14 %) ; relieur (5 %) ; cartonniér (5 %) ; autres spécialités (47 %)
16 - Dessin industriel et en bâtiment (3 930)	Dessinateur en construction mécanique (83 %) ; dessinateur industriel en construction métallique (6 %) ; dessinateur industriel en construction électrique (6 %) ; dessinateur en bâtiment (2 %) ; dessinateur en chaudronnerie et tuyauterie industrielle (1 %) ; autres spécialités (2 %)
17 - Techniques administratives ou juridiques (230)	Pas de formation (2)

(1) Répartition établie à partir des statistiques nationales des enseignements technologiques produites par le Service d'études informatiques et statistiques du Ministère de l'Education - année 1974 - 1975

(2) Les effectifs recensés dans ce groupe appartiennent probablement à des formations mixtes qui relèvent plutôt des groupes «commerce et distribution» ou «secrétariat, dactylographie».

18 - Secrétariat, dactylographe (14 130)	Sténodactylographe (100 %)
19 - Techniques financières ou comptables (13 000)	Aide-comptable (99 %) ; banque, employé d'assurances (1 %)
20 - Traitement électromécanique et électronique de l'information (330)	Mécanographe - machines comptables (60 %) ; fonctions de l'informatique (16 %) ; mécanographe - machines à cartes perforées (16 %) ; autres spécialités (8 %)
21 - Commerce, distribution (15 620)	Employé de bureau - commerce (90 %) ; vendeur (7 %) ; autres spécialités (3 %)
22 - Arts appliqués (330)	Dessinateur d'exécution en publicité (39 %) ; sculpteur sur bois (10 %) ; bijoutier (12 %) ; dessinateur d'art graphique (18 %) ; autres spécialités (21 %)
23 - Santé, arts ménagers (2 880)	Aide-maternelle (79 %) ; mécanicien en prothèse dentaire (9 %) ; art ménager (7 %) ; aide préparateur en pharmacie (3 %) ; autres spécialités (2 %)
24 - Soins personnels (2 410)	Coiffeur pour dames (43 %) ; esthéticien comesticien (33 %) ; coiffure mixte (23 %) ; coiffeur pour messieurs (1 %)
25 - Hôtellerie, collectivités (5 680)	Employé de collectivités - service général (89 %) ; commis de restaurant (6 %) ; employé d'hôtel (3 %) ; blanchisserie - repassage (1 %) ; autres spécialités (1 %)

4 - Conventions utilisées

L'analyse des statistiques des formations et des examens d'une part, des données de l'Observatoire, d'autre part, comporte l'utilisation d'un certain nombre de conventions ou passe par des calculs intermédiaires qui doivent être explicités :

- La structure des groupes de spécialités de CAP, qui fait ressortir les formations dominantes, est donnée par la répartition en pourcentage, entre les différents CAP préparés en 1974 - 1975, des effectifs d'année terminale recensés dans les enquêtes de démographie scolaire du service d'études informatiques et statistiques du Ministère de l'Éducation.

- Dans les statistiques des candidats aux examens des CAP —session normale de 1975— on a isolé les présentés issus d'autres filières scolaires (BEP, brevet de technicien) en faisant l'hypothèse que le nombre de ceux-ci est donné par la différence, à déperditions relatives égales, entre deux termes :

(1) nombre des candidats d'origine scolaire aux CAP - session 1975.

(2) nombre des inscrits en classes préparatoires aux CAP - année scolaire 1974-75.

- Dans les rubriques sur la position des jeunes et les caractéristiques des emplois occupés, la distribution des effectifs selon les différentes variables retenues s'applique à une population constante pour un groupe donné de formations, les non-réponses étant traitées, à chaque item, comme ayant une structure identique à celle des réponses.

- Dans les tableaux relatifs aux métiers exercés par les jeunes qui ont un emploi en mars 1976, l'importance des «divers» (qui comprennent en gros les métiers tenus par moins de 0,25 % des effectifs) varie avec les distributions (diplômés, non diplômés, ensemble) qui, de ce fait, n'ont pas la même structure ; la lecture des chiffres doit tenir compte de cette dissymétrie.

**II - ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
PAR GROUPE DE SPECIALITES DE FORMATION**

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Les formations qui appartiennent à ce groupe sont généralement assurées dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés placés sous la tutelle du ministère de l'Agriculture (1). La population observée ici n'est composée que d'environ 140 jeunes qui ont suivi dans des collèges d'enseignement technique publics et quelques écoles privées des spécialités professionnelles aussi diverses que celles d'horticulteur (51 % des effectifs formés), de batelier du Rhin (19 %), de forestier (14 %), de dragueur-marinier des industries de sables-graviers ou de bûcheron-ouvrier, sylviculteur, la plupart des CAP correspondants étant organisés, semble-t-il, à l'échelon départemental.

La faiblesse des effectifs et l'hétérogénéité des métiers appris rendent pratiquement vaine l'analyse des conditions dans lesquelles les jeunes appartenant au groupe accèdent à la vie active.

Notons seulement qu'il s'agit presque uniquement de garçons et que 82 % de ceux-ci occupent un emploi en mars 1976 : la distribution des métiers exercés reflète assez bien la structure des effectifs formés pour les spécialités de l'agriculture, de l'horticulture et du forestage.

Spécialités des métiers exercés	Répartition des jeunes en %
<u>1 - Métiers de l'agriculture, de l'horticulture, du forestage</u>	<u>70,1</u>
- travailleur agricole et assimilés	45,6
- jardinier (sauf chez un particulier)	17,5
- bûcheron et assimilés	7,0
<u>2 - Métiers de la pêche et de la navigation fluviale et maritime</u>	<u>8,4</u>
- passeur, marinier, batelier et assimilés	5,6
- pêcheur	2,8
<u>3 - Autres métiers</u>	<u>21,5</u>
- ouvrier (dont métiers d'ouvrier non désignés)	15,7
- manoeuvre	2,8
- employé de bureau et assimilés	3,0
Ensemble	100,0

(1) Les jeunes issus d'une préparation aux CAP agricoles forment un groupe à part dont l'insertion professionnelle a été étudiée distinctement par la Direction des Enseignements du ministère de l'Agriculture, avec les instruments et suivant les procédures mises au point pour l'Observatoire national des entrées dans la vie active.

Très logiquement, la majorité des jeunes travaillent dans l'agriculture, les industries agro-alimentaires ou les transports ; les services des administrations (centrales ou locales) et les établissements d'enseignement constituent également un débouché important (16%), surtout pour les diplômés.

La mobilité géographique étant quasiment nulle, les jeunes tiennent presque tous leur emploi dans les régions où ils ont été formés : l'Est, le Bassin Parisien, l'Ouest et l'Ile de France.

Plus élevés quand les jeunes ont obtenu le diplôme du CAP, les salaires nets mensuels (1) s'établissent pour le groupe à un niveau moyen sensiblement inférieur à celui qui caractérise l'ensemble des jeunes de formation CAP : pour les garçons, 1 510 F contre 1 670 F environ.

(1) Primes et indemnités comprises ; cotisations sociales exclues.

JEUNES FORMES AUX METIERS DU BATIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS
ET DU GENIE CIVIL

Au cours de l'année scolaire 1974-75, 6190 jeunes étaient présents en année terminale de préparation par la voie scolaire, à l'un des examens de CAP conduisant aux métiers d'ouvrier qualifié du bâtiment, des travaux publics ou du génie civil (1).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975
(sans les mentions complémentaires)

1 - Mines et carrières (extraction), travail des pierres

- carrier extracteur de blocs
- ouvrier d'entretien à formation polyvalente
- mécanicien de fond des mines de houille
- mineur boiseur (dernière session en 1975)
- mineur des mines de houille
- mineur ardoisier
- tailleur de pierres (dernière session en 1975)
- marbrier de bâtiment, d'ameublement et funéraire (dernière session en 1975)
- graveur sur pierre
- polisseur de roches (dernière session en 1975)
- querneur, fendeur, ardoisier
- épinceur de pavés (dernière session en 1975)

2 - Génie civil, travaux publics, topographie

- opérateur géomètre

3 - Construction en bâtiment

- maçon (dernière session en 1975)
- maçon fumiste de verrerie
- mouleur en béton industriel (dernière session en 1975)
- coffreur pour béton armé des travaux publics (dernière session en 1975)
- carreleur mosaïste
- plâtrier (3 options : plâtrier; plâtrier-peintre; plâtrier-maçon)
- maçon de sidérurgie (2 options : maçon-fumiste; maçon en revêtements spéciaux)
- solier moquettiste
- métallier

4 - Conducteurs d'engins terrestres; de chantiers, de levage de transport et machines agricoles.

- conducteur d'engins de travaux publics
- conducteur routier : transport public et location de véhicules industriels

Nota : de nouveaux examens de CAP nationaux sont organisés à partir de 1976 : "tailleur de pierre-2 options" ; "constructeur en maçonnerie et béton armé"; "agent de fabrication de l'industrie du béton" ; "constructeur en béton armé de travaux publics" ; "déménageur professionnel".

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Effectifs formés
garçons et filles

Avec 6190 jeunes, le groupe étudié représente une fraction importante des effectifs préparés à des CAP industriels ; il ne compte pratiquement que des garçons, le nombre des jeunes filles étant insignifiant (5 seulement).

Les statistiques nationales de démographie scolaire montrent que, pour la plupart (90%), les jeunes ont emprunté la filière de préparation en 3 ans au CAP et qu'ils l'ont suivie le plus souvent (88,5%) dans un établissement public.

1) Formations qui sont inscrites dans les postes 03 "Mines et Carrières (extraction), travail des pierres", 04 "Génie civil, travaux publics, topographie", 05 "Construction en bâtiment" et 24 "Conducteurs d'engins terrestres, de chantiers, de levage, de transports et machines agricoles" de la Nomenclature nationale en 47 groupes.

Evolution des effectifs formés

Après une légère régression sans doute provoquée, vers les années 1968-70, par l'institution des BEP, les effectifs du groupe ont enregistré une croissance de 1972-73 à 1974-75, plus sensible dans l'enseignement public.

Spécialités dominantes

Les 3/4 des effectifs étaient inscrits dans 4 spécialités de formation qui, bien que conduisant à des métiers de base d'une même branche (bâtiment), se différencient assez fortement par leur contenu : "métallier" (36%), "maçon" (29%), "carreleur-mosaïste" (5%) et "plâtrier-peintre" (4%) ; en outre, 11% des élèves ont préparé le CAP de "conducteur routier" (1).

Répartition géographique des effectifs formés

Malgré des écarts parfois sensibles d'une académie à l'autre, les effectifs formés sont répartis à peu près également entre les régions qui correspondent aux zones d'aménagement et d'équipement du territoire ; on note néanmoins une prédominance de l'ouest (Rennes et Nantes : 11,3%) et du Sud-ouest (Limoges, Bordeaux et Toulouse : 15%).

ZEAT et académies \ Effectifs formés	moins de 150	de 150 à 300	plus de 300
Paris-Ile de France (516)	Paris (11)	Créteil (268) Versailles (237)	
Bassin parisien (1306)		Amiens (197) Caen (261) Rouen (236) Dijon (223) Orléans (237) Reims (152)	
Nord (510)			Lille (510)
Est (550)	Besançon (109) Strasbourg (149)		Nancy-Metz (301)
Ouest (844)	Poitiers (142)		Nantes (343) Rennes (359)
Sud-Ouest (932)		Bordeaux (272) Toulouse (273)	Limoges (387)
Centre-est (714)		Clermont Ferrand (162) Grenoble (249)	Lyon (303)
Méditerranée-Corse (658)	Corse (27)	Aix-Marseille (257) Montpellier (216) Nice (158)	

(1) Quelques spécialités regroupent de 1 à 3% des jeunes : "plâtrier", "conducteur d'engins de travaux publics", "ouvrier en béton armé", "tailleur de pierres", et "plâtrier-maçon" les autres ne comptent au plus que quelques dizaines d'élèves.

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP session de 1975 (1)

La spécialité de conducteur routier présente des particularités propres : les candidats sont généralement originaires des classes de CAP, un petit nombre venant de l'apprentissage ou des sections de BEP. Le taux de réussite est très élevé : 80%.

Les autres formations du groupe qui correspondent, pour l'essentiel, aux métiers de professionnels qualifiés du bâtiment sont suivies par un nombre important d'apprentis qui représentent 29% des candidats à la session de 1975 (47% des présentés au CAP de carreleur-mosaïste) ; outre les élèves issus des classes de CAP (environ 40% du total des candidats), un fort contingent de jeunes des préparations aux BEP passent aussi un examen de CAP (ils peuvent être évalués à environ 13% des candidats). Globalement, le taux de réussite est de 66% pour les jeunes d'origine scolaire et de 45% pour les apprentis (2).

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Taux de sortie des jeunes
diplômés. Evolution du
taux de sortie

Redoublements et poursuites d'études concernent 9,4% des jeunes du groupe ; par suite, 90,6% sortent réellement du milieu scolaire, soit un peu plus que la moyenne établie pour l'ensemble des garçons de formation CAP (89,2%).

	Emploi	Chômage	Service militaire	Autres inactifs	Poursuite d'études	Redoublements	Ensemble
Jeunes gens du groupe étudié	69,8%	5,0%	14,1%	1,7%	8,3%	1,1%	100%
Ensemble des jeunes gens de formation CAP	65,3%	8,4%	14,1%	1,4%	8,5%	2,3%	100%

L'enquête du ministère de l'Education sur le placement des jeunes à la sortie des classes de CAP en 3 ans de l'enseignement public fait ressortir, de 1972-73 à 1974-75, une diminution progressive du taux de sortie (91% à 85%) tandis que s'élève simultanément la fréquence des poursuites d'études et des situations de chômage.

Taux et durée du
chômage des jeunes

Malgré cette évolution défavorable, le taux de chômage des jeunes du groupe est, en mars 1976, le plus faible enregistré dans les formations aux CAP industriels à effectifs élevés. Par rapport aux actifs disponibles, c'est-à-dire les jeunes sortis de l'école qui ont un emploi ou en cherchant un, la proportion du chômeurs est de 6,7% (contre 11,3% pour l'ensemble des garçons) ; en revanche, pour ceux qui n'ont pas trouvé de travail, la recherche d'un emploi dure longtemps (depuis plus de six mois, pour 45% des jeunes, en mars 1976).

(1) données extraites des statistiques nationales des examens.

(2) dans le groupe étudié par l'Observatoire, toutes spécialités confondues, 70% des jeunes sont diplômés.

Quantitativement, l'accès à l'emploi n'est pas plus difficile pour les jeunes qui n'ont pas obtenu leur CAP.

Proche de la moyenne (6,7%) dans les régions (ZEAT) du Sud-ouest, du Centre-Est, du Nord et de l'Est, le taux de chômage est plus bas dans l'Ouest (moins de 2%) et le Bassin parisien ; à l'opposé, il dépasse 10% dans l'Ile de France et la Méditerranée-Corse.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES en mars 1976

Rappelons que les jeunes filles étant quasiment absentes des formations aux métiers de bâtiment, des travaux publics ou du génie civil, l'étude porte exclusivement sur l'insertion professionnelle des garçons : ce sont 4635 environ (75% des formés) qui ont accédé au marché du travail en mars 1976. Parmi eux, 4320 ont un emploi à la date de l'enquête, dont 3095 diplômés et 1225 qui ne le sont pas.

Spécialités des principaux
métiers exercés par les
jeunes en mars 1976

Environ 90% des jeunes, diplômés ou non, ont un métier d'ouvrier mais pour 20%, l'activité professionnelle semble extérieure au métier appris, (10% sont employés à la production ou au travail des métaux).

La corrélation entre formation reçue et emploi tenu semble d'autant plus forte, au moins formellement, que les jeunes possèdent le diplôme du CAP.

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers du bâtiment, des travaux publics, de la conduite d'engins terrestres, des mines et carrières</u>	70,5	55,9	66,4
- 1.1. Bâtiment	59,7	51,5	57,5
- maçon et métiers connexes (1)	42,9	38,0	41,6
- serrurier et assimilés (2)	16,8	13,5	15,9
1.2. Conducteurs d'engins terrestres	8,9	4,4	7,5
- conducteurs de poids lourds, de transports en commun	5,9	1,6	4,7
- autres conducteurs d'engins	3,0	2,8	2,8
1.3. Mines et carrières, travail des pierres.	1,9	-	1,4
2 - <u>Autres métiers d'ouvriers</u>	18,7	26,7	19,8
- production et travail des métaux	10,3	11,6	10,4
- autres (dont métiers d'ouvriers non désignés)	8,4	15,1	9,4
3 - <u>Métiers non ouvriers</u>	7,5	17,4	9,5
- commerce, services, emplois de bureau, armée, police	3,4	7,7	3,9
- manutentionnaire ; manoeuvre	3,1	8,6	4,6
- travailleur agricole	1,0	1,1	1,0
4 - <u>Divers regroupés</u> (emplois de pourcentage inférieur à 0,25%)	3,3	0,0	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) sous groupe 09.01 du code des métiers de l'INSEE qui comprend des spécialités aussi diverses que "bitumeur", "boiseur", "coffreur", "conducteur d'engins du bâtiment", "manoeuvre du bâtiment", "ferrailleur du bâtiment", "plâtrier", "solier moquettiste" etc. . .

(2) Les métiers de "serrurier et assimilés" peuvent être classés, suivant l'optique retenue, dans la "construction en bâtiment" (classement par fonction) ou dans la " forge, serrurerie, ferronnerie" (classement par nature).

ivité économique des
blissements qui
ploient les jeunes
mars 1976

Des données recueillies, il ressort que l'embauche des jeunes s'est faite principalement dans les entreprises du bâtiment (53%) et les activités industrielles (sidérurgie, construction mécanique, minerais) ou de transports, ceci étant plus vrai pour les diplômés que pour les non-diplômés. Notons aussi la place qu'occupe l'industrie du bois et du meuble dans l'emploi des jeunes (près de 5%).

A la diversité et l'hétérogénéité des formations correspond une dispersion assez large des jeunes entre les activités économiques industrielles, en liaison d'ailleurs avec la spécialité du métier exercé : si par exemple, les maçons et assimilés travaillent logiquement dans le bâtiment, il n'est pas moins normal que les serruriers et les ouvriers de la production ou du travail des métaux soient recrutés dans les industries de la sidérurgie, métallurgie, fonderie et des constructions mécaniques.

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non diplômés	Ensemble
1 - <u>Bâtiment, travaux publics</u>	54,2	47,9	52,6
2 - <u>Industries</u>	26,4	31,1	27,5
- minerais, matériaux de construction	2,7	4,9	3,2
- sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge	8,4	6,1	7,8
- constructions mécaniques	4,7	5,6	4,9
- constructions automobiles, navales ...	4,2	3,3	4,0
- bois, meubles ...	4,3	5,6	4,6
- autres industries	2,1	5,6	3,0
3 - <u>Transports</u>	7,0	2,8	5,9
4 - <u>Commerce</u>	1,9	4,9	2,7
5 - <u>Services marchands</u>	3,1	3,6	3,3
6 - <u>Administration</u> (dont établissements d'enseignement)	3,5	7,2	4,4
7 - <u>Autres activités</u>	3,9	2,5	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Les jeunes salariés sont entrés pour la plupart dans des entreprises du secteur privé qu'ils soient ou non titulaires du CAP. Quelques différences peuvent cependant être soulignées entre diplômés et non diplômés : les premiers sont plus souvent salariés de leurs parents (10% contre 5%) tandis que l'apprentissage est plus fréquent pour les seconds (8,6% contre 2,4%). Les entreprises publiques et les administrations ont assuré seulement 12% des recrutements.

Permanence ou non
permanence des emplois
occupés par les jeunes

Les réponses fournies par les jeunes à l'enquête indiquent qu'ils jugent stable l'emploi qu'ils occupent, dans une proportion qui est supérieure à 90 %. Tandis que moins de 2 % ont une place à l'essai ou accomplissent un stage d'embauche, 5 % effectuent un travail temporaire (placements successifs dans une entreprise de travail intérimaire, remplacements de courte durée ou activité saisonnière).

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes
en mars 1976

Avec 1700 F de salaire net mensuel, les jeunes du groupe étudié se situent à un niveau qui dépasse légèrement la moyenne établie pour l'ensemble des jeunes de formation CAP (1668F).

Indépendamment des différences de rémunération liées au type de métier exercé, à la politique propre de l'employeur, etc. . . , on retrouve les disparités généralement observées entre diplômés et non-diplômés d'une part, et entre les régions (ZEAT) d'autre part.

Disparités de salaires entre diplômés et non diplômés

Tranches des salaires	moins de 1200F	de 1200 F à 1399 F	de 1400 F à 1599 F	de 1600 F à 1999 F	2000 F et plus	Ensemble	Salaire moyen
Diplômés	7,6%	9,0%	22,0%	40,9%	20,5%	100,0 %	1735 F
Non-diplômés	13,8%	8,9%	28,9%	36,4%	12,0 %	100,0%	1609 F

Disparités de salaires entre régions (ZEAT)

Tranches de salaires \ ZEAT	Paris-Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud - Ouest	Centre - Est	Méditerranée-Corse	Ensemble sans DOM-TCM
moins de 1400 F	16%	16%	14%	16%	11%	26%	18%	23%	18%
de 1400F à 1600 F	16%	30%	14%	19%	30%	26%	21%	25%	24%
1600 F et plus	68%	54%	72%	65%	59%	48%	61%	52%	58%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs arrondis	320	970	410	410	590	630	520	420	4270

Sauf biais introduits par le pourcentage de non-réponses ou l'hétérogénéité des métiers exercés par les jeunes, des écarts aussi importants que ceux relevés entre deux zones à effectifs comparables comme le Nord et la Méditerranée-Corse sont globalement significatifs des politiques salariales différentes suivies par les entreprises d'une région à l'autre.

(1) salaires comprenant les indemnités et primes mais excluant les cotisations sociales.

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE

Les jeunes de ce groupe de formations ont préparé par la voie scolaire, en 1974-1975, l'un des CAP conduisant aux métiers d'ouvrier qualifié de la couverture, de la plomberie ou du chauffage (1)

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975 (sans les mentions complémentaires)

- Couvreur ardoisier (dernières sessions prévues en 1976 et 1977)
- Couvreur zingueur (dernières sessions prévues en 1976 et 1977)
- Monteur caloriste du bâtiment
- Monteur en chauffage (dernières sessions prévues en 1976 et 1977)
- Plombier sanitaire (dernières sessions prévues en 1976 et 1977)

- Thermique industrielle (ex-fumisterie industrielle) (dernières sessions prévues en 1976 et 1977)

Nota : de nouveaux CAP seront organisés à partir de l'année 1977 ;

- Couvreur ; monteur en équipement technique du bâtiment : (monteur en installations sanitaires ; monteur en installations thermiques).

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Effectifs formés :
Importance numérique ;
Spécialités dominantes

Le groupe étudié - environ 3 390 jeunes - se caractérise par une grande homogénéité qui résulte de trois particularités :

- les CAP de la couverture, de la plomberie ou du chauffage sont préparés exclusivement par des garçons ;

- il s'agit de formations organisées suivant la filière du CAP en trois ans (98 % des effectifs) vers lesquelles les jeunes ont donc été orientés généralement à partir de la fin des classes de cinquième et de quatrième ;

- les préparations de type scolaire aux CAP du groupe sont presque toutes assurées dans des établissements publics (98 %), la part de l'enseignement privé étant insignifiante.

- (1) - Spécialités inscrites dans le groupe 06 "couverture, plomberie, chauffage", de la Nomenclature nationale des formations.
- Commission professionnelle consultative compétente : 5 "bâtiment et travaux publics".

La tendance observée à travers l'évolution des effectifs de 1967 - 68 à 1974 - 75 indique une lente progression jusqu'en 1973 - 74 puis une légère régression l'année suivante.

Sur les six spécialités de CAP qui font partie du groupe de formations étudié, trois ont été suivies par 95% des effectifs : plombier sanitaire (59%), monteur en chauffage (30%) et couvreur zingueur (6%) ; les autres préparations (couvreur ardoisier ; monteur-caloriste du bâtiment et thermique industrielle) n'ont pas réuni plus de 5% des effectifs du groupe concerné.

Répartition géographique des effectifs formés

La localisation des effectifs formés reflète la carte scolaire des classes terminales publiques des CAP de la couverture, de la plomberie et du chauffage, en 1974-1975. On constate que les formations sont assurées dans toutes les académies, mais de manière assez inégale : près du quart des jeunes ont reçu leur formation dans quatre académies qui appartiennent aux régions (ZEAT) de l'Ouest et du Sud Ouest : Bordeaux, Toulouse, Nantes et Rennes.

ZEAT et académies \ Effectifs	moins de 100	de 100 à 200	plus de 200
Paris Ile de France (381)	Créteil (93)	Paris (124) Versailles (164)	
Bassin parisien (734)	Caen (91) Rouen (89) Reims (92)	Amiens (139) Dijon (145) Orléans (178)	
Nord (273)			Lille (273)
Est (280)	Besançon (95) Strasbourg (50)	Nancy-Metz (135)	
Ouest (426)	Poitiers (46)	Rennes (151)	Nantes (229)
Sud-Ouest (474)	Limoges (50)	Toulouse (192)	Bordeaux (232)
Centre-Est (404)		Clermont Ferrand (114) Grenoble (149) Lyon (141)	
Méditerranée - Corse (353)	Nice (89)	Aix Marseille (138) Montpellier (126)	

II - RESULTATS AUX EXAMENS DU CAP (session 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

Trait caractéristique des métiers d'ouvrier qualifié de la couverture, de la plomberie et du chauffage, leur acquisition par les jeunes se fait davantage par l'apprentissage que par la voie scolaire. Selon les statistiques nationales des examens, les candidats aux CAP du groupe étudié viennent plus nombreux des cours professionnels et des centres de formation des apprentis que des établissements publics ou privés. En outre, il est vraisemblable que des élèves des classes de BEP ou de brevet de technicien se présentent au CAP et particulièrement dans la spécialité de **m**onteur en chauffage.

Diplômés et non-diplômés

Les candidats issus des établissements scolaires, dont font partie les jeunes du groupe étudié, obtiennent leur diplôme dans une proportion de 69 % en moyenne (contre 39 % pour les jeunes formés en apprentissage), le taux de réussite étant à peu près le même pour les deux CAP auxquels se présentent la grande majorité des candidats : plombier sanitaire et monteur en chauffage.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Taux de sortie ; évolution

Au terme de la préparation scolaire aux CAP de la couverture, de la plomberie et du chauffage, les jeunes gens quittent l'école plus fréquemment que dans tous les autres groupes de formations, à l'exception du groupe des CAP "alimentation - cuisine".

	Emploi	Chômage	Service militaire Autres inactifs	Taux de sortie	Redoublements Poursuite d'études	Effectifs en valeur absolue
Jeunes du groupe étudié	72,3%	9,3%	12,9%	94,5%	5,5%	3 390
Ensemble des CAP (garçons)	65,3%	8,4%	15,5%	89,2%	10,8%	76 900

Entre 1972-73 et 1974-75, par rapport aux effectifs formés, les sorties se sont ralenties, variant en sens contraire du taux de chômage et des départs au service militaire (1).

(1) Données de l'enquête du Service d'études informatiques et statistiques sur le placement des jeunes après un CAP préparé en trois ans dans un établissement public.

Taux et durée
du chômage

Sur 3 390 jeunes formés, environ 2 760 (soit plus de 80 %) sont entrés sur le marché du travail ; parmi ces "actifs disponibles", 315 (11 %) n'ont pas d'emploi, en mars 1976. Du point de vue de la prise d'activité, la situation du groupe est quantitativement très proche de celle des formations aux métiers de l'électricité ou de la mécanique ; elle est la même que celle observée pour l'ensemble des garçons de formation CAP.

Pour un tiers de ceux des jeunes du groupe qui se trouvent au chômage au moment de l'enquête, la recherche d'un emploi dure depuis 6 mois et plus (41 % pour l'ensemble).

Avoir réussi au CAP donne une meilleure chance aux jeunes de trouver du travail (moins de 10 % des diplômés sont chômeurs contre 16 % des non-diplômés). En outre, la probabilité d'accès à l'emploi n'est pas la même d'une région (ZEAT) à l'autre : particulièrement favorable dans le Centre Est, la situation des jeunes devant le marché du travail l'est beaucoup moins dans l'Est, la Méditerranée et surtout le Sud Ouest (où le taux de chômage atteint 20 %).

On note, par ailleurs, que les phénomènes de mobilité géographique ne revêtent qu'une faible ampleur entre les différentes régions (ZEAT) dont aucune ne semble constituer un pôle d'attraction (la région parisienne présente un solde migratoire légèrement négatif).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES (en mars 1976)

Par rapport aux 3 390 jeunes gens formés, 2 760 sont devenus des actifs disponibles en mars 1976 : parmi eux, 2 450 occupent un emploi (dont 1 890 titulaires du CAP et 560 non-diplômés).

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes
en mars 1976

Le code utilisé pour l'identification des métiers exercés par les jeunes en mars 1976 ne permet pas de distinguer entre la couverture, la plomberie et le chauffage et rend donc impossible une comparaison avec l'importance numérique relative des formations du groupe.

Globalement, on constate que les deux tiers des jeunes sont "ouvriers de la couverture, de la plomberie et assimilés"(1) ; apparemment les jeunes qui ont obtenu leur CAP ont trouvé plus souvent que les non-diplômés un emploi en rapport avec la formation reçue (72 % contre 46 %).

(1) Sous groupe 10 - 01 du Code des métiers de l'INSEE qui comprend un grand nombre de spécialités professionnelles dont le champ paraît plus large que celui des formations.

Malgré l'importante proportion de manoeuvres, de manutentionnaires et d'ouvriers non désignés, qui rend malaisée l'appréciation de l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle et de leur devenir, les déviations perceptibles à travers les emplois de départ, par rapport aux métiers appris, paraissent relativement limitées (cette observation s'appliquant moins aux jeunes qui n'ont pas réussi au CAP).

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers de la couverture, de la plomberie et assimilés</u>	<u>72,7</u>	<u>47,8</u>	<u>67,2</u>
2 - <u>Autres métiers d'ouvriers</u>	<u>16,1</u>	<u>20,2</u>	<u>16,0</u>
- maçons et métiers connexes	3,0	4,6	3,3
- métiers du travail des métaux	4,7	8,3	5,3
- autres métiers d'ouvriers	3,4	3,1	2,6
- métiers d'ouvriers non désignés	5,0	4,2	4,8
3 - <u>Manoeuvres et manutentionnaires</u>	<u>5,6</u>	<u>14,5</u>	<u>7,6</u>
4 - <u>Autres métiers</u>	<u>5,6</u>	<u>17,5</u>	<u>6,8</u>
- armée	1,7	2,9	2,0
- métiers tertiaires (dont magasinier)	3,1	11,7	3,5
- travailleur agricole	0,8	2,9	1,3
5 - <u>Divers</u> (regroupement des emplois de pourcentage inférieur à 0,25)	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>2,4</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Activité économique des établissements qui emploient les jeunes en mars 1976

Telle qu'elle peut être appréciée en mars 1976, l'embauche des jeunes s'est faite, pour le plus grand nombre, d'abord dans le bâtiment et les travaux publics, ensuite dans les industries des biens intermédiaires (sidérurgie, chimie, ...) et des constructions mécaniques. Les activités du commerce, des services et de l'administration tiennent chacune une place modeste dans les débouchés offerts.

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Bâtiment, travaux publics</u>	<u>64,6</u>	<u>49,4</u>	<u>61,5</u>
2 - <u>Industries</u>	<u>19,3</u>	<u>15,0</u>	<u>18,4</u>
- sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge	7,3	3,9	6,6
- constructions mécaniques, automobiles	5,1	3,0	4,6
- autres industries	6,9	8,1	7,2
3 - <u>Commerce (gros et détail)</u>	<u>4,3</u>	<u>6,8</u>	<u>4,7</u>
4 - <u>Services</u>	<u>3,4</u>	<u>9,0</u>	<u>4,6</u>
5 - <u>Administration</u>	<u>3,7</u>	<u>6,7</u>	<u>4,3</u>
6 - <u>Autres activités</u>	<u>4,7</u>	<u>13,1</u>	<u>6,5</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Selon que les jeunes ont obtenu ou non le diplôme, leur point d'entrée dans la vie active varie : le bâtiment, les travaux publics et les industries ont recruté 84 % des jeunes titulaires du CAP contre 64 % de non-diplômés ; ces derniers, plus souvent manoeuvres ou placés sur des emplois extérieurs à leur formation, sont proportionnellement plus nombreux dans le commerce, les services (dont les réparations de matériel ménager), l'administration et les autres activités (industries agro-alimentaires, postes et télécommunications...).

Salariés pour la plupart, les jeunes appartiennent au secteur privé dans leur majorité (90 %) ; parmi ceux-ci, 4,9 % sont salariés de leurs parents tandis que 4 % ont le statut d'apprenti.

Permanence ou non -
permanence des emplois
occupés par les jeunes

Pour 92 % des jeunes, l'emploi qu'ils occupent au moment de l'enquête est considéré comme stable ; 3 % sont à l'essai ou accomplissent un stage d'embauche ; les autres ont trouvé une activité à caractère temporaire (vacations, travail saisonnier ou intérimaire), cette situation étant connue plus fréquemment par les non-diplômés.

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes en mars
1976

En mars 1976, le gain net moyen s'établit au niveau de 1 590F par mois pour les jeunes du groupe alors que la moyenne calculée pour l'ensemble s'élève à 1 670F environ.

Inférieure à celle relevée pour les jeunes formés aux métiers du bâtiment et des travaux publics (1 700F), la rémunération moyenne observée pour le groupe "couverture, plomberie, chauffage" est proche du salaire perçu par les jeunes issus des CAP de "peinture en bâtiment" et "menuiserie charpente".

(1) Primes et indemnités comprises ; cotisations sociales déduites.

Deux variables ont des effets visibles sur la distribution des salaires : le diplôme et la région (ZEAT).

- Influence du diplôme sur la distribution des salaires.
Répartition en %

Tranches de salaires	moins de 1 200 F	de 1 200 à 1 399 F	de 1 400 à 1 599 F	de 1 600 à 1 999 F	2 000 F et plus	Ensemble
Diplômés	5,9	14,2	28,4	42,3	9,2	100,0
Non-Diplômés	15,9	17,3	35,7	23,7	7,4	100,0

Un tiers des non-diplômés (contre un cinquième des titulaires du CAP) reçoit une rémunération inférieure à 1 400F (qui représente à peu près la valeur du SMIC en mars 1976).

- Ecart de salaires suivant les régions (ZEAT)
Répartition en %, par ZEAT

ZEAT Tranches de salaires	Paris Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud - Ouest	Centre - Est	Méditerranée - Corse	Ensemble (sans DOM-TOM)
moins de 1 400 F	9	16	30	13	23	29	25	42	23
de 1 400 à 1 599 F	21	35	27	26	30	45	26	22	30
1 600 F et plus	70	49	43	61	47	26	49	36	47
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs arrondis	250	530	230	190	350	300	330	250	2 430

Si l'échelle des rémunérations paraît nettement supérieure à la moyenne dans la région Paris - Ile de France et dans l'Est ou encore, bien qu'à un degré moindre, dans le Bassin Parisien, la situation est plus défavorable dans les zones du Sud-Ouest et de la Méditerranée qui connaissent par ailleurs le taux de chômage le plus élevé (voir plus haut les données relatives à la position des jeunes après le CAP).

JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA PEINTURE EN BATIMENT OU INDUSTRIELLE

Sous cet intitulé sont regroupées les spécialités professionnelles acquises par les jeunes pour exercer un métier d'ouvrier qualifié de la peinture (1).

CAP nationaux organisés en 1975

- | | |
|---|-----------------------|
| - Peintre en bâtiment (dernière session prévue en 1975) | - Peintre en voitures |
| - Peintre fileur décorateur industriel en céramique option A :
décor sur pièces émaillées cuites ; option B : décor sur biscuit. | |

Nota : de nouveaux CAP sont organisés après 1975 (peintre vitrier, applicateur en revêtements ; peintre en lettres).

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique,
répartition des effectifs
géographiques.

Les jeunes formés, dont on se propose d'analyser l'insertion professionnelle, étaient présents en classes terminales préparatoires aux CAP du groupe étudié, dans des établissements scolaires, en 1974-75 : au nombre de 1440, ils forment une population presque exclusivement masculine (7 jeunes filles seulement) qui a suivi généralement la filière du CAP en 3 ans (88%) ; orientés dans cette voie à la fin de la classe de 5ème ou de 4ème, les jeunes ont presque tous reçu leur formation dans des établissements publics (95%); les préparations en 2 ans qui concernent 12% des effectifs sont organisées surtout dans des écoles ou cours techniques privés.

Des statistiques de démographie scolaire, il ressort que le nombre des jeunes formés est resté relativement stable entre 1967-68 et 1974-75 avec toutefois une pointe en 1973-74 puis une légère régression l'année suivante.

Spécialités dominantes

Plus des 3/4 des jeunes ont suivi la spécialité de peintre en bâtiment (76%) ; les autres CAP nationaux ont été préparés par 15% des élèves, dont 7% pour le CAP de peintre en voiture.

Notons en outre qu'une formation sanctionnée par un CAP départemental (peintre décorateur) a concerné 9% des jeunes.

Répartition géographique
des effectifs

En simplifiant, on peut dire que la localisation des effectifs est représentative de la carte scolaire des classes terminales publiques de CAP en 3 ans conduisant aux CAP de la peinture : elle se caractérise par la prédominance des régions (ZEAT) de l'Ile de France (16,3%), du Bassin parisien (24,9%), de l'Ouest (16,8%) et du Sud-ouest (12,8%) dont les établissements d'enseignement professionnel ont accueilli au total les 2/3 des jeunes du groupe étudié.

(1) Spécialités regroupées dans le poste 07 : "peinture en bâtiment, peinture industrielle" de la Nomenclature nationale des formations

Répartition géographique des effectifs

ZEAT \ Effectifs formés	moins de 50	de 50 à 99	100 et plus
Paris-Ile de France (235)		Paris (79) Créteil (93) Versailles (63)	
Bassin parisien (359)	Caen (30) Dijon (24)	Amiens (81) Rouen (51) Reims (60)	Orléans (113)
Nord (83)		Lille (83)	
Est (62)	Besançon (5) Nancy-Metz (43) Strasbourg (14)		
Ouest (242)		Poitiers (71) Rennes (57)	Nantes (114)
Sud-Ouest (185)		Bordeaux (64) Limoges (75) Toulouse (56)	
Centre-Est (111)	Clermont-Ferrand (18) Lyon (28)	Grenoble (65)	
Méditerranée-Corse (122)	Montpellier (48) Nice (21)	Aix-Marseille (53)	

L'inégale localisation des effectifs est peut-être la conséquence d'un ajustement réciproque de la carte des formations de type scolaire et de celle de l'apprentissage dont l'importance est considérable dans les spécialités professionnelles de la peinture.

II- RESULTATS AUX EXAMENS DU CAP (session de 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats aux CAP

L'analyse des statistiques nationales des examens permet de voir que les candidats venant de l'apprentissage représentent 54% de l'ensemble des présentés aux divers CAP nationaux de la peinture.

Origine scolaire	Spécialités des CAP	
	peintre en bâtiment	peintre en voiture
1- Filière scolaire de préparation au CAP	27	17
2- Autres filières scolaires	5	4
3- Apprentissage	55	53
4- Autres candidats	13	26
Ensemble	100	100
Effectifs (en milliers)	3,8	0,6

La quasi-totalité des jeunes passent l'examen de peintre en bâtiment ou de peintre en voiture.

Pour les candidats d'origine scolaire qui constituent le groupe étudié, le taux de réussite s'élève à 64%, meilleur pour les peintres en bâtiment (64,2%) que pour les peintres en voiture (58,3%). Les jeunes issus des cours professionnels ou des centres de formations d'apprentis obtiennent leur CAP dans la proportion de 43%.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Au moment de l'enquête, 10 mois environ après la session normale du CAP, les jeunes gens formés aux métiers de la peinture se trouvent dans une situation proche de la moyenne observée pour l'ensemble des garçons de formation CAP, avec un taux de sortie inférieur à celui constaté dans les autres spécialités du bâtiment.

	Emploi	Chômage	Service militaire Autres inact.	Taux de sortie	Poursuite d'études Redouble- ments	Effectifs en valeur absolue
Jeunes du groupe étudié	66,9	7,3	14,4	88,6	11,4	1430
Ensemble des jeunes de formation CAP	65,3	8,4	15,5	90,2	10,8	76900

A travers les statistiques du placement des jeunes à la sortie des CAP en 3 ans dans les établissements publics, on relève entre 1972-73 et 1974-75 une diminution du nombre des sortants (dans le groupe étudié) tandis que s'élèvent simultanément le taux de chômage, la poursuite d'études et les départs au service militaire.

En mars 1976, sur les 1440 jeunes formés, environ 1070 sont devenus "actifs disponibles" (pourvus d'un emploi ou à la recherche d'un travail); parmi eux, les chômeurs sont au nombre de 105. De 9,8% en moyenne pour le groupe, le taux de chômage s'élève à 20% quand les jeunes ne possèdent pas le diplôme du CAP. Le fait de ne pas avoir réussi à l'examen constitue un handicap certain dans la prise d'activité.

Pour les jeunes du groupe, l'accès à l'emploi se présente dans des conditions plus favorables que dans les autres formations CAP : le chômage est moindre et dure moins longtemps (au moment de l'enquête, 31,7% des chômeurs recherchent un emploi depuis 6 mois et plus; la proportion est de 41,2% pour l'ensemble des garçons de formation CAP).

Variables avec le diplôme, les chances de trouver un travail le sont aussi suivant la région (ZEAT) de formation : en effet, le chômage est relativement faible en Ile de France, dans le Nord et l'Ouest alors qu'il est supérieur à la moyenne dans les autres zones, particulièrement en Méditerranée-Corse.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES (en mars 1976)

965 jeunes- presque tous des garçons- qui représentent les deux tiers des effectifs formés, occupent un emploi en mars 1976 : parmi eux, 790 (82%) ont réussi au CAP et 175 (18%) ont échoué.

La plupart travaillant dans les régions (ZEAT) où ils ont reçu leur formation, les migrations observées ne dépassent pas généralement les régions voisines exception faite cependant de celles qui affectent les zones du Sud-ouest, de l'Est, et à un degré moindre, de l'Ouest.

Spécialités des métiers exercés par les jeunes en mars 1976

Le code des métiers utilisé pour identifier les emplois tenus par les jeunes regroupe les peintres en bâtiment et les peintres industriels ces deux sortes de métiers, qui ont été appris par environ 83% des jeunes du groupe, sont exercés par 78% de ceux qui travaillent. On relève donc une nette concentration des emplois et aussi la faible ampleur de "l'évasion" des jeunes vers des métiers de type tertiaire, particulièrement pour les non-diplômés.

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers de la peinture (en bâtiment, industrielle)</u>	81,4	73,3	80,0
- peintre en bâtiment, peintre au pistolet	79,4	73,3	78,3
- décorateur et assimilés	2,0	-	1,7
2 - <u>Autres métiers d'ouvriers</u>	9,8	20,5	11,6
- maçon et métiers connexes	1,2	3,7	1,6
- autres métiers d'ouvriers (dont métiers non désignés)	8,6	16,8	10,0
3 - <u>Autres activités individuelles</u>	8,8	6,2	8,4
- emplois de la vente, du commerce	1,9	-	1,6
- autres emplois tertiaires	5,4	3,1	5,0
- divers (dont manoeuvres)	1,5	3,1	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Il apparait que si 92 % des jeunes ont un métier d'ouvrier, leur spécialité professionnelle est davantage en correspondance avec la formation reçue quand ils sont titulaires du CAP (81 % contre 73 % pour les non diplômés). En outre, le fait d'avoir le CAP leur garantit une meilleure classification professionnelle de départ.

	OP de la peinture	OS de la peinture	Autres ouvriers	Employés et autres	Manoeuvres	Ensemble
Diplômés	54,0	23,2	8,4	6,3	8,1	100,0
Non-diplômés	29,9	25,6	13,9	6,1	24,5	100,0

Il faut souligner que même s'ils sont placés sur des emplois d'ouvriers, de nombreux jeunes ont été embauchés comme manoeuvres.

tivité économique des
lissements qui
loient les jeunes
mars 1976

Les principales activités économiques dont relèvent les établissements qui ont embauché les jeunes sont, par ordre d'importance, le bâtiment et les travaux publics (près des 2/3 des recrutements), les industries (le cinquième) et les services (8%), avec en particulier, les réparations d'automobiles.

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Bâtiment, travaux publics</u>	62,5	70,3	63,7
2 - <u>Industries</u>	21,2	12,7	20,3
- constructions mécaniques, automobiles...	6,9	3,4	6,4
- bois, meubles et industries diverses	3,2	9,3	4,4
- autres industries	11,1	-	9,5
3 - <u>Services</u>	8,6	4,3	8,0
- réparation et commerce d'automobiles	3,6	-	3,1
- autres services	5,0	4,3	4,9
4 - <u>Administration</u>	3,8	-	3,2
5 - <u>Autres activités</u>	3,9	12,7	4,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Faible est la part prise par l'administration en particulier, et le secteur public engénéral, dans l'emploi des jeunes formés aux métiers de la peinture ; c'est dire que les débouchés sont offerts essentiellement par les entreprises privées (92 %) parmi les quelles figurent d'une manière significative les entreprises de travail temporaire, particulièrement pour les non diplômés.

Permanence ou non
permanence des emplois
occupés par les jeunes.

Au moment de l'enquête, la quasi-totalité des jeunes titulaires d'un CAP de la peinture déclarent occuper une place stable ; les emplois successifs comme intérimaire ou les contrats à durée très limitée concernent moins de 4% d'entre eux. En revanche, les non-diplômés connaissent plus souvent la précarité de l'emploi puisque 12% travaillent en qualité d'intérimaire, de vacataire ou de saisonnier.

Dans l'ensemble, 94% des jeunes estiment avoir été recrutés à titre permanent et 1,4% pour un stage d'embauche ou un emploi à l'essai.

Salaires nets mensuels(1)
perçus par les jeunes en
mars 1976.

Les salaires nets mensuels versés aux jeunes gens en mars 1976 sont relativement bas (1 595F), d'un niveau inférieur à celui établi pour l'ensemble des garçons de formation CAP (1670F) et voisin des rémunérations perçues par les jeunes issus d'autres formations industrielles : plomberie chauffage et menuiserie charpente.

On note une fois encore que l'obtention du CAP apporte l'assurance d'un gain supérieur, au moins dans l'immédiat : l'écart est ici de près de 190F.

Distribution des salaires. Diplômés et non diplômés en %

Tranches de salaires	moins de 1200F	de 1200 F à 1 399 F	de 1400 F à 1599 F	de 1600F à 1999 F	2000 F et plus	Ensemble
Diplômés	6,4	13,1	33,9	35,6	11,0	100,0
Non-diplômés	20,3	24,7	29,1	15,2	10,7	100,0

L'avantage que confère la réussite à l'examen est illustré par le fait que 45% des non diplômés contre 20% de diplômés touchent un salaire inférieur à 1400 F (2) au moment de l'enquête.

(1) Primes et indemnités comprises ; cotisations salariales déduites.

(2) Montant correspondant à peu près au SMIC en mars 1976.

Si la faiblesse des effectifs n'autorise pas une comparaison interrégionale systématique, il est possible néanmoins de rapprocher les distributions de salaires caractéristiques de zones où le nombre des jeunes dans l'emploi est à peu près le même (voisin de 200) et de faire ressortir la hiérarchie qui existe entre Paris - Ile de France, le Bassin Parisien et l'Ouest :

Tranches de salaires	Paris- Ile de France	Bassin parisien	Ouest	Ensemble des ZEAT sans DOM-TOM
moins de 1400 F	13,1	20,7	26,7	23,7
de 1 400 à 1 599 F	13,7	27,7	28,5	32,8
1600 F et plus	73,2	51,6	44,8	43,5
Ensemble (%)	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs arrondis	175	220	180	955

JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA MENUISERIE ET DE LA CHARPENTE

Formés aux métiers d'ouvrier qualifié de la menuiserie et de la charpente, les jeunes qui font partie du groupe étudié, ont préparé par la voie scolaire, en 1974-1975, un certificat d'aptitude professionnelle dans l'une des spécialités suivantes (1).

CAP nationaux organisés en 1975

- Charpentier en bois (dernière session prévue en 1975)	- Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois
- Charpentier de navires en bois	Option A : conducteur de machines de sciage, tranchage, déroulage
- Conducteur de machines-outils à bois	Option B : mécanicien affûteur de sciage, tranchage déroulage
- Menuisier de bâtiment (dernière session en 1975)	Option C : mécanicien d'entretien, de réglage et d'affûtage sur machines à bois
- Ebéniste	
- Menuisier en sièges	
- Modeleur mécanicien bois	
- Menuisier en voitures	

Nota : Deux CAP nouveaux sont organisés à partir de 1976 : "charpentier en bois : structures, escaliers, coffrages" ; "menuisier de bâtiment et d'agencement".

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique,
évolution, spécialités
dominantes

Au nombre d'environ 6 360, les jeunes formés dans les spécialités du groupe sont presque exclusivement des garçons (on ne compte que 7 jeunes filles) qui ont suivi dans leur quasi-totalité un cycle de préparation en trois ans ; c'est dans les collèges d'enseignement technique publics que la plupart (90 % des effectifs) ont reçu leur formation.

Observée sur plusieurs années, de 1967-1968 à 1974-1975, l'évolution démographique du groupe se caractérise par une relative stabilité des effectifs qui restent légèrement supérieurs à 6 000, les sections préparatoires au BEP dans les spécialités du travail du bois ne réunissant que quelques centaines d'élèves.

- (1) - Spécialités figurant dans le groupe 23 "Travail du bois" de la Nomenclature nationale des formations.
- Commissions professionnelles consultatives compétentes 10 "Bois et dérivés" ; 5 "Bâtiment et travaux publics".

Près de 90 % des jeunes du groupe ont été formés dans les spécialités suivantes : menuisier de bâtiment (69 %); ébéniste (13 %) ; et charpentier en bois (8%), les autres spécialités ne regroupant chacune que quelques dizaines de jeunes.

Répartition géographique
des effectifs

L'examen de la carte des formations fait apparaître une répartition assez étalée des effectifs entre les académies avec une relative concentration dans les académies de l'Ouest et du Sud-Ouest (Caen, Rennes, Bordeaux et Toulouse ont accueilli le quart des effectifs) et de la région de Paris (10 % des jeunes formés dans les académies de Versailles et Créteil).

ZEAT \ Effectifs formés	moins de 200	de 200 à 299	300 et plus
Paris - Ile de France (829)		Paris (216) Créteil (278)	Versailles (335)
Bassin parisien (1 344)	Rouen (159) Reims (185)	Amiens (232) Dijon (228) Orléans (237)	Caen (303)
Nord (371)			Lille (371)
Est (488)	Besançon (181) Strasbourg (86)	Nancy-Metz (221)	
Ouest (801)	Poitiers (132)	Nantes (240)	Rennes (429)
Sud - Ouest (923)	Limoges (104)		Bordeaux (429) Toulouse (390)
Centre-Est (814)	Clermont-Ferrand (162)	Lyon (274)	Grenoble (378)
Méditerranée - Corse (557)	Nice (124)	Aix-Marseille (217) Montpellier (216)	

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session 1975)

Position des jeunes du
groupe étudié par rapport
aux autres candidats

Dans les trois spécialités les plus suivies (menuisier en bâtiment, ébéniste et charpentier en bois), les candidats d'origine scolaire (qui appartiennent pour la plupart à la population étudiée) sont en majorité (56%) mais se présentent avec eux, en nombre important, des jeunes issus de l'apprentissage (31%). Selon les évaluations qui peuvent être faites, il est vraisemblable que les élèves originaires de la filière BEP, formés dans la spécialité "Bois-construction, agencement, mobilier, passent également le CAP "menuisier de bâtiment".

Origine des candidats par spécialité de CAP

Origine des candidats	Menuisier en bâtiment	Ebéniste	Charpentier en bois	Autres spécialités
1 - Filière scolaire du CAP	54%	47%	53%	71%
2 - Autres filières scolaires (BEP et brevet de technicien)	5%	7%	3%	---
3 - Apprentissage	32%	28%	32%	9%
4 - Autres candidats	9%	18%	12%	20%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Effectifs (en milliers)	7,7	1,6	0,5	0,6

Diplômés et non-diplômés

Globalement, les statistiques nationales des examens montrent que les candidats d'origine scolaire - en particulier, les jeunes du groupe étudié - obtiennent leur diplôme dans une proportion bien supérieure à celle des apprentis (63% contre 38%). Le pourcentage de réussite varie également suivant les spécialités : pour les jeunes de formation scolaire, il est de 62% au CAP menuisier de bâtiment et de 67% aux CAP d'ébéniste et de charpentier en bois.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Taux et évolution
des sorties

En mars 1976, c'est-à-dire environ dix mois après la session normale du CAP, 91 % des jeunes du groupe "menuiserie, charpente", ont quitté le milieu scolaire ; la poursuite d'études ou le redoublement concernent moins de 10 % des effectifs formés, pourcentage comparable à celui établi pour les formations aux métiers du bâtiment et des travaux publics mais inférieur à la moyenne calculée pour l'ensemble.

	Emploi	Chômage	Service militaire et autres inactifs	Taux de sortie	Redoublement Poursuite d'études	Effectifs
Jeunes gens du groupe étudié	75,1%	5,6%	10,3%	91,1%	8,9%	6 350
Ensemble des garçons	65,3%	8,4%	15,5%	90,2%	10,8%	76 900

Observée sur la période 1973 à 1975 à travers les résultats de l'enquête annuelle de placement du ministère de l'Education, la situation des anciens élèves des classes publiques de préparation au CAP en trois ans (menuiserie charpente) traduit une double tendance : le redoublement et surtout la poursuite d'études deviennent plus fréquents ; le taux de sortie et le taux d'activité diminuent en même temps.

Bien qu'en nombre croissant, les jeunes partent effectuer leurs obligations militaires moins souvent que dans les autres spécialités professionnelles ; en outre, si le taux de chômage s'est accru, il reste relativement faible par rapport à la moyenne.

Taux et ancienneté
du chômage

Pour ceux des jeunes du groupe qui entrent sur le marché du travail (environ 5 140 actifs disponibles), la prise d'activité s'opère dans des conditions qui semblent plus favorables que dans la plupart des autres spécialités et sans différence significative entre diplômés et non-diplômés. 7 % des actifs disponibles n'ont pas d'emploi en mars 1976 (11 % pour l'ensemble des garçons de formation CAP). Mais, sans doute en raison de la situation particulière des jeunes formés dans les DOM et TOM où le chômage est particulièrement aigu, on constate que pour près de la moitié des jeunes privés d'emploi, la recherche d'un travail dure depuis six mois et plus.

Sauf le cas particulier des départements et territoires d'Outre Mer, la position des jeunes du groupe devant le marché du travail est à peu près la même dans les régions (ZEAT), un peu meilleure cependant dans le Centre Est et l'Est qu'ailleurs.

Relativement limitées dans l'ensemble, les migrations entre ZEAT de formation et d'emploi prennent toutefois quelque ampleur à partir du Bassin Parisien ou du Sud Ouest qui perdent 10 % des jeunes formés alors que le Centre Est, l'Est et l'Ouest présentent un solde migratoire positif.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (mars 76)

A la date de l'enquête, sur 6 360 jeunes formés aux métiers de la menuiserie et de la charpente, 4 780 - soit les trois quarts - ont trouvé une activité professionnelle ; presque tous des garçons, ils sont diplômés dans la proportion de 68 %.

Spécialités des métiers
exercés en mars 1976

Sans influence sur la prise d'activité, la possession du diplôme intervient, semble-t-il, dans les rapports d'ordre qualitatif entre formation et emploi puisque les métiers appris (menuiserie, ébénisterie, charpente, scierie) sont plus souvent exercés quand les jeunes sont titulaires du CAP (84 % contre 66 % pour les non-diplômés).

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Ouvriers de la menuiserie, de la charpente, du travail du bois</u>	<u>84,2</u>	<u>66,4</u>	<u>78,6</u>
- ouvrier de la menuiserie, de l'ébénisterie	74,1	58,8	69,2
- ouvrier de la charpente en bois	8,8	7,3	8,4
- scieur et autre ouvrier du travail du bois brut	0,8	0,2	0,7
- ouvrier du bois et matières connexes	0,5	----	0,3
2 - <u>Autres métiers d'ouvriers</u>	<u>5,6</u>	<u>16,3</u>	<u>8,5</u>
- maçonnerie, couverture, plomberie, peinture	1,2	4,1	2,2
- travail des métaux (forge, chaudronnerie, serrurerie, mécanique)	0,3	4,3	1,9
- divers (dont métiers d'ouvrier non désignés)	4,1	7,8	4,4
3 - <u>Métiers non ouvriers</u>	<u>7,0</u>	<u>16,6</u>	<u>9,5</u>
- commerce, services, emplois de bureau, armée, police	3,6	8,0	4,6
- manoeuvres, manutentionnaires	2,3	7,0	3,8
- travailleurs agricoles et assimilés	1,1	1,6	1,1
4 - <u>Divers</u> (regroupement des pourcentages inférieurs à 0,25%)	<u>3,2</u>	<u>0,7</u>	<u>3,4</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

A l'inverse, l'absence de diplôme paraît éloigner et déqualifier les emplois de départ tenus par les jeunes, relativement à la formation reçue.

	OP dans la spécialité	OS dans la spécialité	Autres ouvriers	Employés et divers	Manoeuvres (1)	Ensemble
Diplômés	48%	32%	7%	5%	8%	100%
Non-diplômés	22%	35%	13%	10%	20%	100%

Activité économique des établissements qui emploient les jeunes

Les industries du bois, des meubles (et divers) constituent avec le bâtiment et les travaux publics les principaux points d'entrée des jeunes dans la vie active en mars 1976. Ceci est particulièrement vrai pour les titulaires du CAP, dont on a vu précédemment qu'ils exercent plus souvent un métier dans leur spécialité ; en revanche, les emplois tenus par les non-diplômés sont marqués par une plus grande dispersion, les industries autres que celles du bois et des meubles représentant pour eux des débouchés importants.

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
<u>1 - Industries</u>	<u>63,0</u>	<u>60,5</u>	<u>62,3</u>
- bois, meubles et divers	58,0	46,9	54,7
- constructions mécaniques, automobiles...	1,7	7,0	3,3
- autres industries	3,3	6,6	4,3
<u>2 - Bâtiment et travaux publics</u>	<u>26,7</u>	<u>23,2</u>	<u>25,6</u>
<u>3 - Commerce (de détail et de gros)</u>	<u>2,8</u>	<u>2,0</u>	<u>2,6</u>
<u>4 - Services (aux ménages et aux entreprises)</u>	<u>2,6</u>	<u>5,2</u>	<u>3,4</u>
<u>5 - Administrations (dont établissements d'enseignement)</u>	<u>2,6</u>	<u>4,6</u>	<u>2,9</u>
<u>6 - Autres activités</u>	<u>2,3</u>	<u>4,5</u>	<u>3,2</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Il s'agit des jeunes travaillant comme manoeuvres dans et hors la spécialité professionnelle acquise : statut et type d'activité sont ici confondus.

Les jeunes salariés ont été recrutés principalement par des entreprises du secteur privé (93 %) ; un certain nombre sont salariés de leurs parents (7 %) ou sous statut d'apprentis (4 %). On note en outre que les non - diplômés sont entrés plus souvent que les titulaires du CAP, dans les entreprises publiques ou les administrations (13 % contre 7 %).

Permanence ou non-permanence
des emplois occupés par les
jeunes

En mars 1976, la grande majorité des jeunes du groupe "menuiserie, charpente" déclarent être placés sur un emploi stable : ils sont en moyenne 94 % dans ce cas, plus nombreux parmi les diplômés (95 %). Les autres jeunes, dont l'emploi est précaire, se partagent entre les situations suivantes : stage d'embauche ou emploi d'essai (1,9 %) ; intérimaire dans une entreprise de travail temporaire (2,4 %) ; vacations, travail saisonnier... (2,1 %).

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes en
mars 1976

Inférieures à la moyenne calculée pour l'ensemble des jeunes gens de formation CAP (1 670F), les rémunérations perçues dans le groupe "menuiserie, charpente" (1 560F) sont parmi les plus basses, voisines de celles versées aux jeunes issus des formations aux métiers de la plomberie, du chauffage ou de la peinture.

Les titulaires du CAP gagnent plus que les non-diplômés mais l'écart relevé n'est pas aussi significatif que dans la plupart des autres spécialités.

Le tiers des jeunes sans diplôme et le quart des diplômés touchent en mars 1976 un salaire net mensuel inférieur à 1 400 F (valeur correspondant à peu près au SMIC).

Tranches de salaires	Moins de 1 200 F	1 200 à 1 399F	1 400 à 1 599F	1 600 à 1 999F	2 000F et plus	Ensemble
Diplômés	8,3	15,7	30,6	39,5	5,9	100,0
Non-diplômés	18,1	14,9	26,6	31,6	8,8	100,0

(1) Il s'agit de salaires mensuels incluant les primes, indemnités, avantages en nature, mais excluant les cotisations à la charge des salariés.

Alors que, quantitativement, la prise d'activité s'effectue dans des conditions à peu près comparables quelle que soit la région (ZEAT) d'origine des jeunes, on constate, pour les salaires des différences notables de niveau et de distribution : le contraste est grand entre, d'une part la région parisienne et l'Est où la situation est la plus favorable et, d'autre part, le Nord, le Sud Ouest et la Méditerranée.

ZEAT Salaires	Paris Ile de france	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud Ouest	Centre Est	Méditer- ranée	Ensemble sans DOM TOM
inférieurs à 1 400 F	10,7	19,0	33,2	22,6	25,9	37,6	29,2	48,0	26,6
de 1 400 à 1 599 F	21,5	35,3	28,4	27,0	33,5	37,7	24,5	18,8	29,4
1 600 F et plus	67,8	45,7	38,4	50,4	40,6	24,7	46,3	33,2	44,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs arrondis	660	1 000	300	390	620	685	690	390	4 735

JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA METALLURGIE, DE LA FONDERIE,
DE LA FORGE ET DE LA CHAUDRONNERIE

La population étudiée sous cet intitulé est composée des jeunes qui ont suivi, en 1974-75, une préparation scolaire à temps plein aux examens des CAP dans les spécialités de formation correspondant aux métiers d'ouvriers qualifiés de la métallurgie, de la fonderie, de la forge, de la chaudronnerie et de la charpente en fer.

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975
(sans les mentions complémentaires)

1 - Production et première transformation des métaux, fonderie, laminage, moulage

- cokier de sidérurgie
- haut-foumiste : option A : haut-fourneau ; option B : agglomération
- aciériste : option A : aciérie Thomas ; option B : aciérie Martin ; option C : aciérie électrique ; option D : bassin ; option E : aciérie à l'oxygène
- lamineur : option A : gros et moyens trains ; option B : petits trains ; option C : trains à tôles et à feuillards
- mouleur, noyauteur option A : acier moulé ; option B : fonte ; option C : cuivre et bronze ; option D : alliages légers.

2 - Forge, chaudronnerie, constructions métalliques, formations connexes

- ferreur en carrosserie
- forgeron en pièces mécaniques (dernière session prévue en 1976)
- chaudronnier option A : fer ; option B : cuivre et alliages ; option C : aluminium et alliages légers ; option D : tuyauterie industrielle, option E : construction navale
- ferblantier en tôlerie fine
- tôlier en ventilation
- tôlier formeur en carrosserie
- réparateur en carrosserie automobile
- traceur de coque
- charpentier en charpente métallique
- soudeur
- transformation des matières plastiques option B : formeur usineur ; option C : tuyauteur installateur ; option D : plastiques renforcés
- maréchal - ferrant

- Nota : 1) D'autres examens du CAP sont préparés à l'échelon départemental dans certaines spécialités de la forge et de la chaudronnerie.
- 2) Le CAP de forgeron en pièces mécaniques est remplacé en 1977 par un nouveau CAP portant le même titre mais comprenant 2 options.
- 3) La spécialité de "métallier", classée à tort dans le groupe du bâtiment et des travaux publics, devrait figurer avec les formations aux métiers de la forge.
- 4) Les effectifs recensés dans la préparation au CAP de serrurier du bâtiment (supprimé en 1973) sont en fait inscrits en CAP de métallier.

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique
Groupe étudié ;
Structure ; évolution

Au troisième rang des groupes de formations aux métiers industriels par l'importance des effectifs (7465 jeunes), les spécialités des CAP de la métallurgie, de la fonderie, de la forge et de la chaudronnerie sont suivies presque exclusivement par des garçons, le nombre des jeunes filles en formation étant insignifiant (moins de 10).

- (1) - Spécialités figurant dans les groupes "08 - Production et première transformation des métaux, fonderie, laminage, moulage" et "09 - Forge, chaudronnerie, constructions métalliques, formations connexes" de la Nomenclature nationale des formations.
- Commission professionnelle consultative compétente : 3 - "Métallurgie et première transformation des métaux, mécanique, électricité, électrotechnique, électronique."

La population étudiée est homogène du point de vue de l'origine scolaire (puisque 97,5% des élèves sont passés par un cycle en 3 ans) et du type d'établissement fréquenté (90% des jeunes formés viennent d'un collège d'enseignement technique public).

Considérée sur la période de 1967-68 à 1974-75, l'évolution des effectifs se caractérise, en tendance, par une majoration du nombre des présents en dernière année de CAP (+ 9%) ; les sections de BEP ouvertes dans les spécialités de groupe ont accueilli, pour la dernière année, environ un millier d'élèves en 1974-75. (1)

Spécialités dominantes

Par les enquêtes de démographie scolaire concernant les enseignements techniques courts, on voit clairement que dans le groupe étudié ici, les formations aux métiers de la production et première transformation des métaux, de la fonderie, du laminage et du moulage sont pratiquement inexistantes, à l'exception de celle conduisant au CAP de mouleur noyateur, option fer. C'est dire que presque tous les jeunes ont appris un métier de la forge, de la chaudronnerie ou de la soudure : chaudronnier, option fer (57%) ; soudeur (11%) ; réparateur en carrosserie automobile (8%) ; serrurier du bâtiment (7%) ; serrurier-ferronnier, serrurier d'art (2%) ; tôlier formeur en carrosserie (2%) ; la plupart des autres spécialités ne sont suivies que par quelques dizaines de jeunes.

Répartition géographique des effectifs formés

La localisation des formations, qui figure la carte scolaire des spécialités identifiées précédemment, est marquée par une inégale répartition des effectifs sur le territoire : les académies qui ont accueilli les effectifs les plus nombreux sont celles de Lille (14%), Versailles et Créteil (16%), Aix-Marseille (6%), Lyon et Grenoble (9%), Nantes (6%), Nancy-Metz (5%).

(1) Le remplacement du CAP de "serrurier du bâtiment" par le CAP de "métallier" et l'inscription de celui-ci dans le groupe 05 "Construction en bâtiment" de la Nomenclature des formations ont provoqué une évolution artificielle du nombre des jeunes formés, entre 1972-73 et 1974-75 : un accroissement d'environ 2 000 élèves dans les spécialités de la construction en bâtiment et une diminution du même ordre dans le groupe de la forge et de la chaudronnerie.

Répartition géographique (ZEAT) des effectifs formés

Effectifs ZEAT Académies	moins de 200	200 à 399	400 et plus
Paris Ile de France (1 295)	Paris (177)		Créteil (472) Versailles (646)
Bassin parisien (1 641)	Dijon (195) Reims (185)	Amiens (218) Caen (249) Rouen (373) Orléans (221)	
Nord (1 041)			Lille (1 041)
Est (610)	Besançon (102) Strasbourg (122)	Nancy-Metz (386)	
Ouest (831)	Poitiers (134)	Rennes (284)	Nantes (413)
Sud-Ouest (565)	Bordeaux (178) Limoges (71)	Toulouse (316)	
Centre-Est (837)	Clermont Ferrand (137)	Grenoble (392) Lyon (308)	
Méditerranée (721)	Montpellier (172) Nice (127)		Aix Marseille (422)

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session de 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

A la session de 1975, les candidats aux CAP du groupe sont pour les 2/3 issus d'établissements scolaires publics ou privés (y compris, pour une part modeste, des jeunes ayant préparé un BEP) tandis que près du 1/5 viennent de l'apprentissage. Si l'on excepte le CAP de réparateur en carrosserie automobile dont la préparation (comme celle de mécanicien réparateur en automobiles) est organisée principalement dans le cadre de l'apprentissage, on relève que les jeunes présentés aux examens des CAP du groupe constituent un ensemble relativement homogène puisque la majorité d'entre eux ont emprunté la filière scolaire de préparation en 3 a

Diplômés et non diplômés

Le taux de réussite varie considérablement d'une spécialité à l'autre et suivant l'origine des candidats.

Taux de réussite par spécialité et origine

Spécialités Origine des candidats	Chaudronnier Option fer	Soudeur	Réparateur en carrosserie automobile	Autres spécialités
1 - Etablissements scolaires publics ou privés (a)	61%	51%	60%	60%
2 - Apprentissage	53%	34%	22%	57%
3 - Autres candidats	54%	50%	27%	60%
Ensemble	60%	49%	33%	60%
Effectifs des présentés en milliers	5,5	2,4	2,3	1,8

(a) Candidats issus des différentes filières scolaires : CAP, BEP et BT (dans certaines spécialités)

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Taux de sortie

Au terme de la formation qui les a conduits aux CAP de la forge, de la chaudronnerie, de la métallurgie et de la fonderie, les jeunes du groupe abandonnent les études à temps plein et sortent donc du système éducatif dans la proportion de 92% (3 points de plus que la moyenne calculée pour l'ensemble des garçons de formation CAP) ; la poursuite d'études est moins fréquente que dans la plupart des autres spécialités alors que les redoublements et les départs pour le service national sont proches de la moyenne:

	Emploi	Chômage	Service national Autres inactifs	Taux de sortie	Redoublements Poursuite d'études	Effectifs
Jeunes gens du groupe étudié	68,8	7,6	15,8	92,1	7,9	7 460
Ensemble des jeunes gens de formation CAP	65,3	8,4	15,5	89,2	10,8	76 900

Taux et ancienneté
du chômage

Sur 7460 formés dans les spécialités du groupe, 5700 (soit un peu plus des 3/4) sont entrés dans la vie active ; en mars 1976, 10% d'entre eux se trouvent sans travail. Pour 44% de ces jeunes sans emploi, le chômage dure depuis 6 mois et plus.

L'accès à l'emploi est rendu plus difficile quand les jeunes n'ont pas obtenu leur CAP (9% de chômeurs parmi les titulaires du CAP contre 13% pour les non-diplômés) ; il intervient dans des conditions fortement contrastées suivant les régions (ZEAT).

Alors qu'il ne dépasse pas 3% dans les zones de Paris-Ile de France et de l'Est, le taux de chômage atteint près de 15% dans le Sud-Ouest, l'Ouest ou le Nord et jusqu'à 24% dans la région de Méditerranée.

Paradoxalement, les mouvements migratoires des jeunes entre leur région de formation et leur zone d'emploi se traduisent par un solde positif important: + 15% pour la ZEAT de Méditerranée où le chômage frappe les jeunes le plus durement (1). Pour le reste, sauf dans la région du Sud-Ouest d'où les jeunes partent plus facilement, les mobilités géographiques restent limitées en se compensant plus ou moins.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (en mars 1976)

Environ 5135 jeunes (sur 7465 formés aux métiers d'ouvrier qualifié de la forge, de la chaudronnerie, de la métallurgie et de la fonderie) ont trouvé à s'employer en mars 1976 ; presque tous sont des garçons ; 3630 (71%) possèdent le diplôme du CAP.

spécialités des métiers
exercés par les
jeunes en mars 76

Aux formations du groupe étudié correspondent de nombreuses catégories de métiers : ouvrier de la production des métaux et de la fonderie ; lamineur, étireur, tréfileur et assimilés, mouleur, mouleur-noyauteur et assimilés ; forgeron, maréchal-ferrant, ouvrier de forge ; serrurier et assimilés ; ouvrier de la chaudronnerie et des activités connexes ; charpentier en fer et assimilés ; ouvrier de la soudure. Or, comme on l'a vu précédemment, c'est dans les spécialités de la chaudronnerie, de la serrurerie et de la soudure que les jeunes ont été formés dans leur grande majorité (87%) ; il n'est donc pas surprenant que les emplois occupés appartiennent principalement à ces catégories, mais dans la proportion de 70% seulement.

(1) L'explication de ce phénomène appelle une analyse de l'accès des jeunes à l'emploi dans la région même et en particulier, de la politique de recrutement des entreprises établies dans le complexe industriel de Fos sur Mer.

METIERS EXERCES PAR LES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non - diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers d'ouvrier dans les spécialités correspondant aux formations du groupe</u>	<u>77,5</u>	<u>58,9</u>	<u>72,4</u>
1.1 - Forge, chaudronnerie, constructions métalliques			
- ouvrier de la chaudronnerie et des activités connexes	54,6	41,2	50,7
- serrurerie et assimilés	9,1	8,7	9,0
- ouvrier de la soudure	9,3	6,7	8,6
- charpentier en fer et assimilés	1,3	---	1,1
1.2 - Production et première transformation des métaux, fonderie, laminage, moulage			
- mouleur, mouleur-noyauteur et assimilés	3,12	1,2	2,6
- laminier, étireur, tréfileur et assimilés	---	1,1	0,4
2 - <u>Autres métiers d'ouvrier</u>	<u>13,1</u>	<u>23,5</u>	<u>14,6</u>
- travail des métaux	3,6	8,8	4,9
- métiers du bâtiment	2,7	6,1	3,7
- autres (dont métiers d'ouvrier non désignés)	6,8	8,6	6,0
3 - <u>Métiers non ouvriers</u>	<u>7,2</u>	<u>17,6</u>	<u>9,2</u>
- commerce, services, emploi de bureau, armée, police	3,5	7,1	3,9
- manutentionnaire, manoeuvre	2,2	7,9	3,9
- autres : travailleur agricole, bûcheron...	1,5	2,6	1,4
4 - <u>Divers</u> (regroupement des métiers de pourcentage inférieur à 0,25)	<u>2,2</u>	<u>0,0</u>	<u>3,8</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

On observe que les distances - apparentes - entre métier appris et métier exercé sont nettement plus grandes quand les jeunes ne sont pas titulaires du CAP.

Activité économique des établissements qui emploient les jeunes

C'est dans les établissements industriels surtout que les jeunes ont été embauchés, particulièrement dans les industries de la sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge (29%); de la construction automobile, navale, aéronautique et de l'armement (16%); de la construction mécanique (14%). Outre les industries, les activités du bâtiment (8%) et des services (7%) dont le commerce et la réparation d'automobiles - ont offert aux jeunes des débouchés en nombre appréciable.

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non - diplômés	Ensemble
1 - <u>Industries</u>	<u>74,5</u>	<u>69,1</u>	<u>73,1</u>
- sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge	29,4	26,3	28,6
- construction automobile, aéronautique, navale, armement	15,1	18,1	15,9
- construction mécanique	16,5	6,7	13,9
- bois, meubles et industries diverses	6,3	8,2	6,8
- chimie	3,4	3,6	3,4
- autres industries	3,8	6,2	4,5
2 - <u>Bâtiment et travaux publics</u>	<u>8,9</u>	<u>6,9</u>	<u>8,4</u>
3 - <u>Commerce</u> (détail et gros)	<u>2,9</u>	<u>7,8</u>	<u>4,2</u>
4 - <u>Services</u>	<u>7,9</u>	<u>6,0</u>	<u>7,5</u>
- réparation et commerce d'automobiles	5,6	3,9	5,2
- autres services	2,3	2,1	2,3
5 - <u>Administration</u>	<u>1,7</u>	<u>2,7</u>	<u>2,0</u>
6 - <u>Autres activités</u> (agriculture, industries agro-alimentaires, transports et télécommunications, énergie)	<u>4,1</u>	<u>7,5</u>	<u>4,8</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Sauf dans la construction mécanique et le commerce, on ne relève pas de différences "sectorielles" notables entre diplômés et non-diplômés. La place très modeste que tient l'administration parmi les employeurs des jeunes est à l'image de celle qui revient au secteur public par rapport au secteur privé dans l'embauche des jeunes salariés, pour le groupe étudié:

Entreprises du secteur privé : 85%, dont salariés des parents 1% et apprentis 2%; secteur public : 15%, dont entreprises publiques et nationalisées : 12,4%.

Permanence ou non-permanence
des emplois occupés
par les jeunes

En mars 1976, les jeunes jugent qu'ils sont placés sur un emploi stable, dans la proportion de 90 %; l'appréciation sur la permanence de l'emploi étant semblable, que les jeunes soient diplômés ou non. Pour les 10 % qui connaissent la précarité, 3 % sont à l'essai ou effectuent un stage d'embauche et 7 % travaillent pour une durée très limitée en qualité d'intérimaires (4 %), de vacataires ou de saisonniers.... (3 %).

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes
en mars 1976

Par rapport aux autres groupes de formations industrielles (du bâtiment à la mécanique) et à la moyenne des salaires mensuels nets calculée pour l'ensemble des garçons de formation CAP (1 670F), les jeunes formés dans les spécialités de la forge, de la chaudronnerie, de la fonderie... se situent à un niveau de rémunération légèrement supérieur (1 720F), avec un avantage - assez peu marqué - aux titulaires du CAP (1 730F). Leur situation est comparable à celle des jeunes issus des formations aux métiers du bâtiment et des travaux publics (2).

Un examen des distributions de salaires par grande région économique (ZEAT) révèle des différences inter-régionales qui recourent celles déjà observées pour l'accès à l'emploi : en effet, le niveau des rémunérations servies aux jeunes est plus bas dans les zones qui connaissent le plus fort taux de chômage : Méditerranée, Sud-Ouest, Nord et Ouest. A l'inverse, dans la région parisienne (Paris - Ile de France et Bassin Parisien) où plus de 40 % des jeunes pourvus d'un emploi ont été formés, les gains sont nettement supérieurs à la moyenne:

Z E A T Salaires	Paris Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud . Ouest	Centre . Est	Méditerranée	Ensemble sans DOM -TC
Moins de 1 400 F	1,6	14,0	20,8	8,8	21,0	33,2	10,7	40,8	15,7
de 1 400 à 1 599 F	13,1	16,6	27,2	20,4	22,2	29,2	34,0	29,5	22,0
1 600 F et plus	85,3	69,4	52,0	70,8	56,8	37,6	55,3	29,7	62,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs arrondis	1 020	1 115	665	450	530	350	590	385	5 105

- (1) Salaires incluant les indemnités, primes et avantages divers mais excluant les cotisations sociales.
(2) Groupe comprenant le CAP de métallier qui devait figurer normalement avec les formations de la forge et de la chaudronnerie.

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA MECANIQUE

Les observations qui suivent portent sur les jeunes qui ont préparé au cours de l'année scolaire 1974-75, dans un établissement public ou privé, l'un des examens du CAP conduisant aux métiers d'ouvrier qualifié de la mécanique (1).

Spécialités des CAP nationaux organisés à la session 1975
(sans les mentions complémentaires)

- Tourneur en cylindres	- Mécanicien régleur de machines à coudre de bonneterie
- Ajusteur balancier	- Mécanicien régleur de machines de bonneterie (quatre options)
- Mécanicien en petite mécanique	- Tourneur (dernière session prévue en 1976)
- Mécanicien réparateur d'automobiles	- Fraiseur (dernière session prévue en 1976)
- Mécanicien ajusteur	- Décolleteur
- Mécanicien de chantier (dernière session en 1975)	- Rectifieur
- Mécanicien en machines agricoles	- Robinettier
- Mécanicien en cycles et motocycles	- Horloger réparateur (deux options)
- Mécanicien en outils à découper et à emboutir	- Transformation des matières plastiques (option régleur de machines et d'outillage)
- Mécanicien de cellules d'avions	- Mécanicien d'entretien
- Mécanicien de moteurs d'avions	- mécanicien en machines de bureau
- Mécanicien d'instruments de bord aéronautique	
- Mécanicien régleur de métiers à tisser	
- Mécanicien régleur de machines de filature	

Nota : Les CAP supprimés sont "remplacés" respectivement par ceux de "mécanicien d'engins de chantiers de travaux publics" (1^{er} session en 1976), "mécanicien tourneur" et "mécanicien fraiseur" (1^{er} session en 1977).

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Effectifs formés
garçons et filles.

Le groupe étudié est numériquement le plus important de toutes les préparations de type scolaire au CAP, en 1974-75 : plus du 1/5 de l'ensemble des effectifs et 37 % des élèves préparant des CAP industriels. Il s'agit de formations presque exclusivement masculines, la proportion des jeunes filles étant inférieure à 0,3 % (moins de 70 sur un effectif de 30 180).

Formations en 2 ou
3 ans ; évolution
des effectifs

Assurées principalement dans des établissements publics (84 %), les préparations aux CAP de la mécanique sont organisées suivant un cycle de trois ans pour la quasi-totalité des élèves (97,4 %) ; l'évolution des effectifs entre 1967-68 et 1974-75 fait ressortir une stabilité des formations en 3 ans (avec une légère diminution à partir de 1974-75) et une forte décroissance des effectifs des classes préparatoires aux CAP en 2 ans, liée à la mise en place des brevets d'études professionnelles dans la même famille de spécialités professionnelles.

- (1) Les spécialités du groupe sont celles qui figurent sous le n° 10 "mécanique générale et de précision, travail sur machines outils, automatismes" de la Nomenclature nationale des formations. Elles relèvent de la commission professionnelle consultative 3 "métallurgie et première transformation des métaux, mécanique, électricité, électrotechnique, électronique".

Spécialités dominantes

84% des 30 180 jeunes du groupe étudié ont été orientés vers 5 spécialités de CAP nationaux : mécanicien ajusteur (27%) ; tourneur (20%) ; fraiseur (16%) ; mécanicien réparateur en automobiles (11%) ; mécanicien d'entretien (10%). Les nombreuses autres spécialités ne concernent chacune, pour la plupart, que quelques certaines ou dizaines de jeunes.

Répartition géographique des effectifs formés

La carte des formations fait apparaître des disparités assez nettes entre académies : les 2/3 des jeunes ont été formés dans 11 d'entre elles : Lille (12,4%) ; Créteil et Versailles (12,4%) ; Rennes et Nantes (12,4%) ; Bordeaux et Toulouse (10%) ; Lyon et Grenoble (10%) ; Nancy-Metz et Strasbourg (9,5%).

Les contrastes sont également marqués entre les zones d'équipement et d'aménagement du territoire : plus du 1/3 des jeunes du groupe étudié sont issus d'établissements implantés dans la région parisienne.

II - LES RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session de 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats.

Outre les jeunes appartenant à la population observée, des candidats d'origines diverses se sont présentés dans la proportion de 46% aux CAP de la mécanique, à la session de 1975.

Les jeunes issus d'une formation initiale et qui, après avoir passé les examens des CAP de la mécanique, peuvent se trouver en concurrence sur le marché du travail, appartiennent à trois groupes d'importance inégale :

- préparation à temps plein aux CAP en 2 ou 3 ans (population étudiée) : 64%
- apprentissage : 21%
- préparations scolaires aux BEP ou à des brevets de technicien : 15%

C'est dans la spécialité de mécanicien réparateur d'automobile que les candidats formés en apprentissage sont de loin les plus nombreux.

Diplômés et non-diplômés

Le pourcentage de réussite aux CAP de la mécanique présente de grandes variations suivant les spécialités et l'origine des jeunes qui se sont présentés à la session de 1975 : 63% pour les jeunes issus d'une formation scolaire à temps plein contre 30% pour les apprentis. 70% des présentés au CAP de mécanicien d'entretien obtiennent leur diplôme contre 37% dans la spécialité de mécanicien réparateur d'automobile.

III - LA POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

orties du système
ducatif

Sur 30 118 jeunes gens qui font partie de la population étudiée, 11,4% poursuivent des études (soit qu'ils redoublent ou qu'ils entreprennent un autre cycle) ; le taux de sortie est donc de 88,6% (26 689 sortants réels).

volution du taux de
ortie

Les données recueillies dans les enquêtes "placement" du ministère de l'Education apportent des indications significatives des changements qui affectent la situation des jeunes, d'une année sur l'autre, à l'issue d'une préparation en 3 ans aux CAP de la mécanique, dans un établissement public. Pour des effectifs variant peu, les positions relatives occupées par les jeunes ont sensiblement évolué entre 1973 et 1975 : le pourcentage des sortants diminue tandis que s'élève le taux de chômage (de 3,1 à 13%).

aux et durée du
hômâge

11,7% des jeunes gens effectuent leur service national et 1,2% se déclarent inactifs au moment de l'enquête ; plus des 3/4 des jeunes formés (75,8%) font partie des actifs disponibles. Par rapport à ceux-ci, le pourcentage des chômeurs est supérieur de 1 à 4 points à celui observé dans les autres groupes de CAP industriels à effectifs élevés (métallurgie, fonderie; électricité; menuiserie, charpente; bâtiment, travaux publics). Sur les 2775 jeunes sans travail en mars 1976, 37% recherchent un emploi depuis 6 mois et plus : l'ancienneté du chômage est donc importante mais reste inférieure à la moyenne établie pour l'ensemble (41,2%).

L'accès à l'emploi est facilité par la possession du CAP; il varie considérablement suivant les régions (ZEAT) où les jeunes ont reçu leur formation.

Proportion des chômeurs par rapport aux actifs disponibles par ZEAT (en pourcentage)

Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre - Est	Méditerranée Corse	Ensemble
10,9 %	9,4 %	14,4 %	7,2 %	12,4 %	18,3 %	8,6 %	27,1 %	12,1 %

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES (en mars 1976)

30 180 jeunes ont été formés en 1974-75 aux métiers d'ouvrier qualifié de la mécanique ; parmi eux, 20 085 (66,6%, soit les 2/3) exercent une activité professionnelle en mars 1976 : ce sont presque tous des garçons (20 045) qui, en majorité, ont obtenu leur CAP (14 280).

Spécialités des principaux
métiers exercés par les
jeunes

Indépendamment de l'absence d'homogénéité entre les nomenclatures d'emplois et de formations, on constate une grande dispersion des jeunes entre les métiers exercés alors que, rappelons-le 5 spécialités de CAP regroupaient 84% des effectifs formés ; les distances par rapport aux métiers appris semblent donc importantes et le sont relativement plus pour les non-diplômés. Sur l'ensemble, environ le quart des jeunes sont employés dans une activité industrielle, sans rapport apparent avec la mécanique ou le travail des métaux (1), tandis que près de 20% ne sont pas ouvriers :

Métiers exercés par les jeunes	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers de la mécanique</u>	<u>48,8</u>	<u>36,7</u>	<u>45,0</u>
- ajusteur, monteur, réparateur et métiers connexes	29,0	25,2	27,9
- ajusteur-outilleur, outilleur, fraiseur, régléur de machine-outil, aléseur	16,4	10,4	14,7
- perceur, affuteur, décolleteur, tourneur, rectifieur	2,7	0,7	2,1
- ouvrier de l'horlogerie	0,4	-	0,3
- ouvrier de la coutellerie, cisellerie	0,3	-	-
- conducteur de machine-outil	-	0,4	-
2 - <u>Autres métiers d'ouvriers</u>	<u>31,0</u>	<u>33,4</u>	<u>30,0</u>
- production, transformation des métaux	1,4	2,3	1,8
- forge, chaudronnerie, constructions métalliques	4,5	4,2	4,1
- autres métiers d'ouvriers (dont métiers non désignés)	25,1	26,9	24,1
3 - <u>Métiers non ouvriers</u>	<u>14,7</u>	<u>29,7</u>	<u>18,2</u>
- commerce, services emplois de bureau, armée, police	6,3	13,6	7,8
- manoeuvre, docker, manatentionnaire	6,9	10,5	7,9
- autres métiers (travailleur agricole, jardinier..)	1,5	5,6	2,5
4 - <u>Divers</u> (regroupement de métiers de pourcentage inférieur à 0,25)	<u>5,5</u>	<u>0,2</u>	<u>6,8</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) L'importance des "divers" ou des "métiers non désignés" due peut-être à la très grande diversité des métiers de la mécanique et de leurs appellations limite la portée de cette constatation.

Activité économique
des établissements qui
emploient les jeunes :
secteur privé -
secteur public

Les industries, particulièrement celles des biens d'équipement (constructions mécanique, automobile et électrique) et des biens intermédiaires (sidérurgie, chimie...), constituent logiquement le principal débouché pour les jeunes ; les services (essentiellement les réparation et commerce d'automobiles) et l'administration viennent ensuite, mais occupent une part beaucoup plus modeste.

Les 2/3 des titulaires du CAP ont été embauchés dans l'industrie contre la moitié seulement des non-diplômés : ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux dans les services, l'administration, le bâtiment et le commerce :

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Bâtiment et travaux publics</u>	<u>3,6</u>	<u>7,7</u>	<u>4,8</u>
2 - <u>Industries</u>	<u>65,7</u>	<u>50,2</u>	<u>61,1</u>
- constructions mécaniques	29,0	17,7	25,8
- constructions automobiles	12,2	9,9	11,5
- sidérurgie	6,5	6,0	6,4
- chimie	5,6	4,6	5,3
- bois et meubles	5,3	6,1	5,5
- autres industries	7,1	5,9	6,6
3 - <u>Commerce (gros et détail)</u>	<u>4,9</u>	<u>7,0</u>	<u>5,5</u>
4 - <u>Services (marchands)</u>	<u>11,2</u>	<u>12,5</u>	<u>11,6</u>
- réparation et commerce d'automobiles	7,9	9,2	8,3
- autres services	3,3	3,3	3,3
5 - <u>Administration (dont établissements d'enseignement)</u>	<u>4,6</u>	<u>11,9</u>	<u>6,7</u>
6 - <u>Autres activités</u> dont agriculteurs et industries agro-alimentaires	<u>10,0</u>	<u>10,7</u>	<u>10,3</u>
	5,2	6,7	5,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

En classant à part les jeunes qui sont salariés de leurs parents (2,2 %) ou qui ont le statut d'apprenti (4,7 %), on observe que les employeurs appartiennent majoritairement au secteur privé (71,5 % des emplois). Cependant, il est intéressant de noter la part non négligeable des entreprises publiques (14,2 %) à côté des administrations centrales ou locales (7,4 %), celles-ci accueillant un plus fort pourcentage de non-diplômés.

Permanence ou non
permanence de
l'emploi des jeunes

Près de 90 % des jeunes estiment occuper un emploi permanent tandis que 3 % sont à l'essai ou effectuent un stage d'embauche. La précarité est donc le fait de 7 à 8 % des jeunes, soit qu'ils fassent partie d'une entreprise de travail temporaire soit que leur recrutement ait eu lieu pour une durée très limitée (vacations, travail saisonnier...). On ne relève pas de différences significatives entre les titulaires du CAP et les non-diplômés.

Salaires nets(1) perçus
par les jeunes en mars
1976

Les salaires nets mensuels perçus par les jeunes du groupe étudié se situent au même niveau que la moyenne calculée pour l'ensemble des garçons de formation CAP (1668F) ; ici encore, la réussite à l'examen est un élément valorisant, la rémunération des diplômés étant supérieure en moyenne (1704F) à celle des non-titulaires du CAP (1578F).

La distribution des salaires n'est pas la même, il s'en faut de beaucoup, entre les différentes régions (ZEAT) : les jeunes obtiennent des rémunérations bien meilleures dans la région de Paris-Ile de France que dans les autres zones.

INFLUENCE DU DIPLOME SUR LE NIVEAU DES SALAIRES PERÇUS PAR LES JEUNES

Tranches de salaires	moins de 1200F	de 1200 F à 1399 F	de 1400 F à 1599 F	de 1600F à 1999 F	2000 F et plus	Ensemble
Diplômés	7,4%	12,5%	19,3%	40,4%	20,4%	100%
Non diplômés	15,2%	12,9%	23,7%	39,7%	8,5%	100%

(1) Salaires mensuels comprenant les primes et indemnités, et nets des cotisations sociales

DISTRIBUTION DES SALAIRES SUIVANT LES REGIONS (ZEAT)

Tranches de salaires \ ZEAT	Paris-Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-ouest	Centre-est	Méditerranée-Corse	Ensemble sans DOM TOM
Moins de 1400 F	12%	18%	22%	21%	27%	34%	28%	22%	22%
De 1400 F à 1599 F	15%	23%	20%	18%	17%	26%	23%	35%	20%
1600 F et plus	73%	59%	58%	61%	56%	40%	49%	43%	58%
Effectifs arrondis	3240	4150	1830	3030	2400	1660	2540	1010	19860

Les migrations inter-régionales étant faibles -elles ne dépassent pas les zones limitrophes, exception faite de l'Ouest et du Sud-ouest que les jeunes quittent plus volontiers pour aller travailler dans la région parisienne- les inégalités relevées du point de vue des salaires (comme de l'accès à l'emploi) sont liées aux caractéristiques du marché du travail dans la région de formation.

JEUNES FORMES AUX METIERS DE L'ELECTRICITE

Les jeunes formés en 1974 - 1975 aux métiers d'ouvriers qualifié de l'électricité, de l'électrotechnique et de l'électromécanique, ont préparé un examen du CAP dans l'une des spécialités suivantes (1) :

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

- Ouvrier d'entretien des industries chimiques
- Mineur électromécanicien des mines de houille
- Projectionniste de spectacles cinématographiques
- Electricien de bord aéronautique
- Electricien d'automobile

- Electrotechnique
- Option A : électromécanicien
- Option B : monteur câbleur
- Option C : bobinier
- Option D : électricien d'équipement
- Option E : installateur en télécommunications et courants faibles

Nota : d'autres CAP répondent à des besoins locaux (CAP départementaux) ou sectoriels (spécialités de formations propres à l'EDF)

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique du groupe ; structure ; évolution.

Les effectifs des inscrits en dernière année de préparation scolaire à temps plein aux CAP du groupe, en 1974-75, forment une population nombreuse (7 260 jeunes) presque exclusivement masculine, avec seulement 25 jeunes filles.

Les préparations en trois ans réunissent 96% des élèves ; elles tiennent une place très importante par rapport aux préparations en deux ans dont les effectifs ont chuté considérablement avec l'ouverture, de 1968 à 1971, des sections conduisant aux BEP. Les statistiques de démographie scolaire confirment ce phénomène de contraction des formations en deux ans (celles en trois ans restant à peu près stables), parallèlement à l'augmentation du nombre des jeunes présents dans les classes de BEP qui, au total, pour les spécialités de l'électricité, de l'électrotechnique et de l'électromécanique, regroupent en 1974-75 des effectifs largement supérieurs à ceux des CAP.

- (1) - Spécialités figurant dans le groupe 11 "Electricité, électrotechnique, électromécanique" de la Nomenclature nationale des formations.
- Commission professionnelle consultative compétente 3 "Métallurgie et première transformation des métaux, mécanique, électricité, électrotechnique, électronique."

La part respective prise par l'enseignement public et les écoles privées dans la formation des effectifs du groupe est de 77 % et 23 %.

Spécialités dominantes

L'observation qui précède, concernant l'évolution démographique, s'applique en particulier à la spécialité d'électromécanicien (option A du CAP d'électrotechnique) pour laquelle coexistent des formations sanctionnées par un CAP et un BEP : elle est suivie par la majorité (54 %) des jeunes du groupe étudié (mais aussi, en BEP, pour les trois quarts des élèves), les autres étant inscrits soit dans une des options du CAP d'électrotechnique (34 % dans la spécialité d'électricien d'équipement) soit dans des classes de CAP à faibles effectifs (5 % préparant le CAP d'électricien d'automobile).

Ces données suggèrent l'intérêt d'une comparaison de l'insertion de jeunes qui acquièrent une qualification professionnelle déterminée (celle d'électromécanicien) en suivant des filières scolaires différentes (CAP et BEP), l'apprentissage intervenant ici pour une part négligeable.

Répartition géographique des effectifs formés

Sans doute complémentaire de la carte scolaire des BEP de l'électricité, la répartition géographique des effectifs formés dans le groupe étudié (année terminale des CAP) révèle des différences parfois marquées entre les académies, quelques pôles de forte concentration pouvant être distingués : Versailles et Créteil (17 % des effectifs formés), Lille (14 %), Nancy-Metz et Strasbourg (15 %), Grenoble et Lyon (10 %).

REPARTITION DES EFFECTIFS FORMES SELON L'ACADEMIE

Effectifs ZEAT formés Académies	moins de 200	de 200 à 399	400 et plus
Paris Ile de France (1 478)		Paris (247)	Créteil (508) Versailles (723)
Bassin Parisien (1 043)	Amiens (148) Caen (195) Rouen (92) Dijon (174) Reims (161)	Orléans (273)	
Nord (998)			Lille (998)
Est (1 253)	Besançon (148)		Nancy - Metz (679) Strasbourg (426)
Ouest (649)	Poitiers (134) Rennes (186)	Nantes (329)	
Sud - Ouest (588)	Bordeaux (145) Limoges (132)	Toulouse (311)	
Centre-Est (719)	Clermont Ferrand (23)	Lyon (287)	Grenoble (409)
Méditerranée (476)	Montpellier (91) Nice (109)	Aix-Marseille (276)	

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session de 1975)

Position des jeunes du
groupe étudié par rapport
aux autres candidats

Par recoupement, à partir des statistiques nationales des examens, on relève que, du fait de la similitude des formations et de la possibilité qui leur est donnée, presque tous les jeunes des classes terminales des BEP de l'électricité se sont présentés aux CAP dans les spécialités de l'électrotechnique (Option A : électromécanicien et D : électricien d'équipement).

Origine des candidats	Electromécanicien	Electricien d'équipement	Electricien d'automobile	Autres spécialités
1 - Filière scolaire du CAP	30%	29%	30%	42%
2 - Autres filières scolaires (BEP - BT)	58%	27%	12%	15%
3 - Apprentissage	2%	29%	30%	15%
4 - Autres candidats	10%	15%	28%	28%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Effectifs en milliers	13,1	8,3	1,2	1,3

Cette position de "concurrence" dans laquelle se trouvent les jeunes du groupe étudié peut rendre plus difficile leur insertion professionnelle si, par exemple à l'embauche, la possession du diplôme du CAP est plus déterminante que la filière d'origine.

Diplômés et non-diplômés

A peu près uniformes dans les différentes spécialités, les taux de réussite enregistrés par les élèves issus d'une scolarité à temps plein sont les plus élevés (72%), en particulier pour les candidats des écoles et cours techniques privés, alors que les apprentis ne sont reçus en moyenne que dans la proportion de 28%.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Sorties du système éducatif ; évolution

Les données concernant les jeunes filles du groupe n'étant pas suffisamment nombreuses, l'examen de la position des jeunes formés aux métiers de l'électricité porte uniquement sur les garçons ; ceux-ci poursuivent plus souvent des études à temps plein, par conséquent, sortent moins du milieu scolaire que dans beaucoup d'autres groupes.

	Emploi	Chômage	Service national Autres inactifs	Taux de sortie	Poursuite d'études Re-tournelements	Ensemble (effectifs)
Jeunes gens du groupe étudié	62,7	8,0	16,2	86,9	13,1	7 230
Ensemble des jeunes gens de formation CAP	65,3	8,4	15,5	89,2	10,8	76 900

De 1972-73 à 1974-75, la situation des jeunes s'est sensiblement modifiée dans le sens d'une dégradation que font ressortir les enquêtes sur le placement des jeunes sortis des classes de CAP en trois ans, de l'enseignement public : les jeunes ont tendance à entrer moins sur le marché du travail où le chômage est devenu beaucoup plus fréquent (multiplié par 3,5) pour des effectifs à peu près constants.

Taux et ancienneté du chômage

Compte tenu des départs au service militaire et de l'inactivité de certains (pour raisons de famille, de santé...), les jeunes devenus actifs disponibles en mars 1976 représentent environ 71% des effectifs formés : sur 5 130, 580 (soit 11%) sont privés d'emploi. Aussi bien pour le taux que pour l'ancienneté du chômage, la situation du groupe est comparable à la moyenne établie pour l'ensemble des garçons de formation CAP (pour 41% des jeunes sans emploi, la recherche d'un travail dure depuis six mois et plus).

La possession du CAP constitue un léger avantage dans l'accès à l'emploi qui intervient dans des conditions plus ou moins difficiles suivant la région (ZEAT) d'origine. La plus grande mobilité géographique observée dans le groupe étudié se traduit par un solde migratoire positif pour la région parisienne (+ 6%) où la situation de l'emploi est la meilleure tandis que les départs sont plus fréquents que les entrées dans les zones du Nord, de l'Ouest, du Sud-Ouest et surtout de la Méditerranée (-17%). Ce phénomène de mobilité est sans doute à mettre en relation avec la politique de recrutement et de gestion du personnel des services publics (Pet T) et entreprises nationales (EDF, SNCF).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES (en mars 1976)

Sur les 7 260 jeunes qui ont préparé un CAP de l'électricité en 1974-75, 4 540 (63% des effectifs formés) occupent un emploi en mars 1976 : environ 4 530 garçons et 10 jeunes filles ; 3 225 diplômés et 1 315 non diplômés.

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes

Les activités individuelles correspondant aux spécialités de formation les plus suivies (électromécanicien, électricien d'équipement et électricien d'automobile) figurent dans un même sous-groupe du Code des Métiers utilisé pour leur repérage et ne peuvent donc être distinguées (1). Globalement, à peu près les deux tiers des jeunes font un métier de l'électricité, mais une discrimination s'opère très nettement, du point de vue de la correspondance apparente entre formation et emploi, suivant que les jeunes sont porteurs ou non du CAP. Manifestement, la politique de recrutement des entreprises prend en compte la réussite à l'examen, ceci étant vrai semble-t-il dans le secteur privé comme dans le secteur public (EDF, SNCF, Postes et Télécommunications). La même observation vaut d'ailleurs pour les jeunes issus des classes de BEP d'électricité.

(1) La liste des spécialités professionnelles de l'électricité constitue le groupe 26 "Electricité" du Code des Métiers de l'INSEE" et le groupe 39 (sous groupes 390 à 394) de la Nomenclature des emplois. Les emplois - types correspondants sont définis dans le cahier n°3 du Répertoire Français des Emplois (exception faite de l'emploi d'électricien du bâtiment qui est étudié avec les emplois du bâtiment), " les emplois types de l'électricité et de l'électronique " , Documentation française, décembre 1975

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
<u>1 - Métiers de l'électricité</u>	<u>73,1</u>	<u>44,7</u>	<u>65,0</u>
- électricien du bâtiment, monteur de lignes, électromécanicien et conducteur d'appareil électrique	70,9	41,5	62,5
- autres électriciens	2,2	3,2	2,5
<u>2 - Autres métiers d'ouvrier</u>	<u>13,2</u>	<u>31,3</u>	<u>18,2</u>
- ouvrier de la radio-électricité et de l'électronique	1,3	0,5	1,1
- ouvrier du bâtiment (maçon, couverture, plomberie, peinture)	1,4	4,1	2,4
- ouvrier de la production et du travail des métaux	2,3	7,7	4,0
- autres ouvriers (dont métiers d'ouvriers non désignés) (*)	8,2	19,0	10,7
<u>3 - Métiers non ouvriers</u>	<u>9,4</u>	<u>23,7</u>	<u>13,3</u>
- armée, police, pompier, douane	3,1	5,6	3,7
- commerce, vente, emplois de bureau, services	3,2	7,9	4,7
- manoeuvre, manutentionnaire, divers	3,1	10,2	4,9
<u>4 - Divers (regroupement des emplois de pourcentage inférieur à 0,25)</u>	<u>4,3</u>	<u>0,3</u>	<u>3,5</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(*) Cette rubrique comprend également les dessinateurs industriels dont le pourcentage est très faible : 0,3% .

Le diplôme influe également sur le statut professionnel des jeunes qui, dans les métiers d'électricité comme dans les autres emplois tenus, se trouvent plus souvent classés "ouvrier professionnel" quand ils possèdent le CAP.

	Manoeuvres	Ouvriers spécialisés	Ouvriers professionnels (*)	Autres	Ensemble
Jeunes diplômés	4,5	26,3	62,2	7,0	100,0
Jeunes non-diplômés	16,7	37,2	33,1	13,0	100,0

(*) Y compris les dessinateurs et les techniciens.

Activité économique des établissements qui emploient les jeunes

L'emploi des jeunes formés aux métiers de l'électricité se caractérise par une très grande dispersion à travers les différentes activités économiques. Au total, les industries constituent le principal débouché (52% des emplois), la construction électrique et électronique tenant la première place (18%) ; viennent ensuite, le bâtiment et les travaux publics (16%) puis, à peu près au même niveau entre 5 et 8%, l'administration, les services, les transports et télécommunications, le commerce de gros et de détail.

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
<u>1 - Industries</u>	<u>57,0</u>	<u>38,8</u>	<u>52,0</u>
- construction électrique et électronique	19,2	14,8	18,0
- sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge	13,0	4,6	10,7
- construction automobile, navale, aéronautique...	6,6	4,1	5,9
- construction mécanique	6,6	3,8	5,8
- chimie, caoutchouc, plastique, synthétique	3,3	4,3	3,6
- autres industries	8,3	7,2	8,0
<u>2 - Bâtiment, travaux publics</u>	<u>14,9</u>	<u>17,3</u>	<u>15,6</u>
<u>3 - Transports, télécommunications</u>	<u>8,1</u>	<u>2,9</u>	<u>6,6</u>
<u>4 - Commerce (de gros et détail)</u>	<u>3,4</u>	<u>10,7</u>	<u>5,4</u>
<u>5 - Services (aux ménages et aux entreprises)</u>	<u>6,4</u>	<u>9,9</u>	<u>7,4</u>
<u>6 - Administration (dont établissements d'enseignement)</u>	<u>5,6</u>	<u>13,1</u>	<u>7,6</u>
<u>7 - Autres activités (dont énergie)</u>	<u>4,6</u>	<u>7,3</u>	<u>5,4</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

La dissymétrie introduite dans la répartition des emplois par la variable "diplôme" confirme l'idée selon laquelle, pour le groupe étudié en particulier, les jeunes éprouvent la "rigidité" du marché du travail.

Comme on l'a souligné précédemment, la préférence à l'embauche est donnée aux titulaires du CAP par les entreprises publiques ou nationalisées. En revanche, les administrations (principalement l'armée) accueillent une plus forte proportion de non-diplômés.

Jeunes salariés	Salariés des parents, apprentis	Autres entreprises privées	Total secteur privé	Entreprises publiques	Administrations	Total secteur public
Diplômés	4,3	74,1	<u>77,4</u>	15,3	6,3	<u>21,6</u>
Non-diplômés	6,5	70,0	<u>76,5</u>	9,4	14,1	<u>23,5</u>

Permanence ou non-permanence
des emplois occupés par les jeunes

Selon les réponses faites par les jeunes, les emplois qu'ils occupent en mars 1976 peuvent être considérés comme stables dans la proportion de 88%, la permanence de leur place étant plus souvent perçue par les diplômés (90% contre 84% chez les non-diplômés qui, au contraire, sont plus nombreux en période d'essai). Le travail intérimaire ou saisonnier et les vacations ou contrats à durée très limitée concernent près de 8% des jeunes. Pour les autres (4%) qui n'ont pas un emploi permanent, la précarité de leur situation résulte de ce qu'ils ont été recrutés à l'essai ou qu'ils effectuent un stage d'embauche.

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes en
mars 1976

D'environ 1 780 F, les rémunérations mensuelles nettes relevées pour le groupe étudié en mars 1976 se situent à un niveau moyen sensiblement supérieur à celui établi pour l'ensemble des jeunes gens issus de préparations aux CAP (1 670 F). Les effets de la réussite à l'examen se traduisent par un écart de salaire important (240F) dont bénéficient les diplômés du groupe qui, avec les jeunes reçus aux CAP de l'imprimerie, des arts appliqués et de l'électronique, occupent la position la plus élevée dans la hiérarchie des salaires établie pour les différents groupes de formations:

Tranches de salaires	moins de 1 200 F	de 1 200 à 1 399 F	de 1 400 à 1 599 F	de 1 600 à 1 999 F	2 000 F et plus	Ensemble
Diplômés	4,8	7,9	12,3	42,9	32,1	100,0
Non-diplômés	11,8	14,4	22,2	39,4	12,2	100,0

L'appréciation du niveau des salaires des jeunes par région (ZEAT) de formation doit tenir compte du phénomène de mobilité géographique déjà souligné pour son importance dans le groupe étudié et aussi notamment du fait que près de 1/4 des jeunes ont reçu leur formation dans la région de Paris - Ile de France où ils ont également leur emploi.

(1) Salaires nets de cotisations sociales mais comprenant les indemnités, primes et avantages divers.

Relativement à la distribution moyenne des rémunérations, on constate que la situation est plus favorable pour les jeunes formés dans les zones de Paris - Ile de France et de l'Est, et qu'elle est, de loin, la plus mauvaise dans le Sud-Ouest:

ZEAT Salaires	Paris Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud- Ouest	Centre- Est	Méditerranée	Ensemble sans DOM-TOM
moins de 1 400F	11,8	18,4	13,4	10,3	15,1	36,8	16,2	28,8	16,3
1 400 à 1 599F	11,0	17,1	17,3	13,2	21,1	29,9	15,2	5,0	15,2
1 600F et plus	77,2	64,5	69,3	76,5	63,8	33,3	68,6	66,2	68,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif arrondi	1 050	690	605	855	265	350	445	265	4 525

JEUNES FORMES AUX METIERS DE L'ELECTRONIQUE

L'ensemble des jeunes formés par la voie scolaire, en 1974-1975, aux métiers d'ouvrier qualifié de l'électronique, ont préparé le certificat d'aptitude professionnelle dans la spécialité d'électronicien d'équipement.

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Au nombre de 400 environ, les jeunes du groupe étudié ont suivi en majorité (88 %) la filière du CAP en 3 ans. Complètement supprimées dans les collèges d'enseignement technique publics à la suite de la mise en place du BEP en électronique, les formations en 2 ans subsistent encore, avec des effectifs réduits, dans des écoles privées.

L'évolution démographique du groupe fait apparaître une légère progression sur la période 1972-1973 à 1974-1975, après la chute brutale des effectifs qui a suivi l'ouverture des sections du BEP (qui regroupent quelque 2 200 élèves en année préparatoire à l'examen pour 1974-1975).

A dominante masculine (environ 90 % de garçons), la population du groupe a été formée dans des établissements de quelques académies parmi lesquelles figurent d'abord celles de la région (ZEAT) de Paris-Ile de France (60 % des effectifs) puis, avec une ou deux sections au plus, celles d'Orléans, Nancy-Metz, Strasbourg, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Aix-Marseille.

II - RESULTATS A L'EXAMEN DU CAP (session de 1975)

A l'examen du CAP d'électronicien d'équipement, en 1975, les candidats issus des préparations scolaires au CAP ne sont qu'une petite minorité (12 %) ; en fait, comme l'indiquent les statistiques nationales des examens, on s'aperçoit que ce CAP est organisé surtout pour les jeunes originaires des classes de BEP ou de brevet de technicien (près de la moitié des présentés) et des autres candidats qui viennent de l'apprentissage (10 %), de la promotion sociale (13 %) ou d'autres origines (18 %).

Pour les candidats d'origine scolaire dont font partie les jeunes du groupe étudié, le taux de réussite s'élève à 74 % (il n'est que de 44 % pour les apprentis).

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

La situation des jeunes filles qui ont achevé leur formation initiale en électronique (elles sont environ 35) peut se résumer simplement : poursuite d'études pour 9 % d'entre elles, toutes les autres occupant un emploi en mars 1976.

Plus nombreux (365), les garçons ont un comportement différent puisque, par le fait des poursuites d'études (25 %) et des redoublements (2 %), 73 % seulement sortent de l'école (contre 89 % en moyenne pour l'ensemble des garçons de formation CAP). Parmi les sortants, 15 % sont partis accomplir leurs obligations militaires ; sur les 230 qui sont entrés dans la vie active, 9 % sont sans emploi au moment de l'enquête, le taux de chômage étant plus fort pour les non-diplômés.

Le petit nombre des jeunes concernés rend difficile la comparaison des comportements suivant le sexe, le diplôme ou la région de formation ; cependant, pour éclairer les données relatives aux emplois et aux salaires en particulier, il est important de noter que 63 % des jeunes qui travaillent, ont reçu leur formation dans la région de Paris-Ile de France (c'est le cas de la totalité des jeunes filles).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES (en mars 1976)

Environ 240 jeunes formés aux métiers de l'électronique sont pourvus d'un emploi en mars 1976 (sur un effectif de 400) : 210 garçons et une trentaine de jeunes filles.

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes
en Mars 1976

De par leur formation, les jeunes du groupe étudié sont appelés à devenir ouvriers qualifiés de l'électronique et de la radio-électricité (1).

Les catégories des emplois tenus par les jeunes appellent plusieurs remarques :

- une formation en électronique peut conduire à un métier d'électricien (16 % des jeunes sont dans ce cas), alors que rares sont les électriciens de formation qui sont employés comme ouvriers qualifiés de l'électronique ;
- à côté d'électroniciens (45 %) et d'électriciens (16 %) , on trouve une forte proportion de jeunes qui, engagés dans l'armée, peuvent exercer le métier appris (7 %) ;

(1) Les spécialités professionnelles correspondantes sont énumérées dans le groupe 27: radio-électricité, électronique du code des métiers et la rubrique 395 de la Nomenclature des emplois. La description des emplois-types de l'électronique figure dans le cahier 3 du Répertoire français des emplois, op cit .

- le nombre important de manoeuvres (11 %) doit s'expliquer par une situation régionale particulière : il se trouve que la totalité des jeunes (sauf un) formés dans la zone de Centre-Est sont recensés comme placés sur des emplois de manoeuvre ;

- 8 % des jeunes du groupe ont une activité d'ouvrier sans rapport apparent avec les spécialités professionnelles de l'électronique ou de l'électricité. Les autres emplois (environ 12 %), très divers, sont de nature tertiaire (garçon de café, magasinier, employé de bureau, vendeur, livreur ...).

activité économique
des établissements qui
emploient les jeunes.

La répartition des emplois entre les différentes activités économiques est fortement influencée par le fait que les jeunes formés dans la zone de Centre-Est (académie de Clermont-Ferrand) ont été recrutés massivement comme manoeuvres dans l'industrie chimique (chimie, caoutchouc, plastiques ...) : ils représentent 11 % des effectifs.

En dehors de ce cas particulier qui s'explique probablement par des circonstances locales ou régionales, on constate que les jeunes ont trouvé des débouchés principalement dans l'industrie et en particulier dans la construction électrique et électronique (39 %) ; parmi les autres activités, l'administration (dont l'armée) apparaît comme le premier employeur (14 % des emplois tenus par les jeunes), suivie du commerce (9 %), des services (7 %), du bâtiment (3 %) et des télécommunications (3 %).

L'importance prise par l'administration dans le recrutement des jeunes détermine en partie la place du secteur public dans le recrutement des jeunes du groupe : 24 % dont 15 % dans les services administratifs centraux ou locaux, l'armée ... et 9 % dans les entreprises publiques ou nationalisées (EDF, P et T ...). Plus des 3/4 des jeunes ont trouvé une place dans le secteur privé ; 6 % d'entre eux qui déclarent avoir le statut d'apprenti ont probablement changé de spécialité professionnelle.

permanence ou non
permanence de l'em-
ploi occupé par les
jeunes.

Pour 90 % des titulaires du CAP et 83 % des non-diplômés, l'emploi occupé en mars 1976 est considéré comme stable. Les situations précaires (places successives dans des entreprises de travail temporaire, contrats de durée très limitée) concernent 12 % des jeunes mais surtout les non-diplômés.

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes
en Mars 1976

Du fait que le niveau atteint par les salaires nets versés en mars 1976 aux jeunes du groupe étudié est le plus élevé parmi l'ensemble des formations CAP (1 810 F contre 1 580 F) et que les jeunes filles soit mieux rémunérées que les garçons, il serait dangereux de tirer une appréciation générale sur la "performance" des formations aux métiers de l'électronique. S'il est vrai que les gains perçus par les jeunes sont indicatifs de la place qu'occupe l'électronique dans la hiérarchie des formations, n'en reste pas moins que leur niveau s'explique également par les caractéristiques régionales des politiques salariales des entreprises ; or, plus de 60 % des jeunes concernés (dont la totalité des jeunes filles) travaillent dans la région de Paris-Ile de France, où la fréquence des salaires de 2 000 F et plus atteint presque 50 % contre 7 % dans les autres zones (ZEAT). L'avantage aux diplômés paraît ici particulièrement net (+ 300 F), spécialement pour les garçons.

(1) Salaires nets de cotisations sociales mais comprenant les primes, indemnités et avantages divers.

JEUNES FORMES AUX METIERS DU VERRE

Les jeunes formés aux métiers d'ouvrier qualifié du verre et de la céramique, qui constituent le groupe étudié, ont préparé à temps plein, en 1974-1975, par la voie scolaire, un certificat d'aptitude professionnelle dans l'une des spécialités suivantes (1):

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

- Mécanicien verrier
- Verrier à la main
- Façonner sur glace
- Monteur en lunetterie
- Tailleur sur cristaux
- Miroiterie
- Vitrailliste - Option A : coupeur, sertisseur, poseur, cuiseur, mastiqueur et emballeur en vitraux

- Monteur poseur en miroiterie
- Souffleur de verre au chalumeau - Option A : verrerie scientifique - Option B : thermométrie - Option C : enseignes lumineuses
- Modeleur céramiste travaillant d'après plans
- Façonner en céramique industrielle

Nota : des préparations à plusieurs CAP départementaux sont également assurées.

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique
du groupe étudié ;
structure ; évolution

La caractéristique majeure de ce groupe de formations est qu'il intéresse un petit nombre de jeunes - moins de 300 - répartis entre des spécialités nombreuses et diverses.

Les effectifs du groupe - présents en année terminale de CAP en 1974-1975 - sont composés d'environ 250 jeunes gens (85%) et 45 jeunes filles (15%) qui, presque tous (9 sur 10) ont suivi la filière du CAP en 3 ans et fréquenté des établissements publics.

Considérée sur la période 1967-1968 à 1974-1975, l'évolution démographique du groupe traduit une relative stabilité.

Aucune spécialité n'étant vraiment dominante, on constate que les CAP du groupe n'ont été préparés que par quelques dizaines de jeunes (quelquefois moins de dix) dans un nombre limité de sections (de 1 à 5 au maximum).

(1) - Formations inscrites au groupe "13 - Verre et céramique" de la Nomenclature nationale en 47 postes.
- Commission professionnelle consultative compétente : 4 " Verre et céramique".

Notons cependant que près des deux tiers des jeunes du groupe ont reçu leur formation dans l'une des cinq spécialités de "monteur poseur en miroiterie" (19 %), "modeleur céramiste" (16 %), "façonnier en céramique industrielle" (14 %), "ouvrier opticien de précision" (8 %) et "verrier à la main" (7 %).

Répartition géographique des effectifs formés

Il ressort de la localisation des effectifs formés que 57 % des jeunes ont préparé leur CAP dans deux académies : celles de Paris et de Limoges ; dans les autres académies, on observe soit l'existence d'une section préparatoire, soit l'absence totale de formation aux métiers d'ouvrier qualifié du verre et de la céramique.

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

Outre les jeunes du groupe étudié qui forment la majorité des présentés (près de la moitié), des candidats d'origine extra-scolaire ont passé, à la session 1975, les examens des CAP du verre et de la céramique : apprentissage (16 %), promotion sociale (19 %) et autres candidats (15 %). Il apparaît que les modalités d'acquisition du métier varient avec les spécialités : les CAP de modeleur céramiste et façonnier en céramique industrielle sont préparés presque exclusivement par la voie scolaire ; la part de l'apprentissage devient appréciable dans la spécialité de monteur poseur en miroiterie et dominante dans celle de verrier à la main.

Diplômés et non-diplômés

Alors que pour l'ensemble des candidats, le taux de réussite est de l'ordre de 55 %, les jeunes du groupe étudié ont obtenu leur CAP dans la proportion de 68 % ; le pourcentage des reçus est beaucoup plus faible pour les candidats d'origine extra-scolaire (42 %).

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Environ dix mois après la session normale des CAP, les jeunes du groupe étudié se trouvent dans une situation comparable à celle de l'ensemble des jeunes de formation CAP, pour ce qui concerne le taux de sortie et les départs au service militaire ; elle est de loin plus favorable du point de vue de la prise d'activité.

Notons que sur les 45 jeunes filles formées, 31 % restent à l'école (27 % poursuivant des études à temps plein).

En mars 1976, 230 jeunes (200 garçons, 30 filles) se trouvent sur le marché du travail : ils connaissent moins le chômage que dans la plupart des autres spécialités.

Il est clair que la configuration de la carte des formations appelle la prise en compte des conditions locales de fonctionnement du marché du travail pour pouvoir apprécier convenablement la situation des jeunes (on relève ainsi, à travers les données statistiques, que les 15 jeunes formés dans l'académie de Lille l'ont tous été au métier de mécanicien verrier et que tous ont trouvé un emploi).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

Parmi les 210 jeunes qui, formés aux métiers du verre et de la céramique, ont accédé à la vie active et occupent un emploi en mars 1976, on compte approximativement 190 garçons et 20 jeunes filles ; 140 titulaires du CAP et 70 non-diplômés.

Spécialités des métiers exercés par les jeunes en mars 1976

Les spécialités professionnelles des métiers du verre et de la céramique sont identifiées dans divers sous-groupes du Code des Métiers de l'INSEE, utilisé pour le repérage des emplois tenus par les jeunes : "verrerie (production) et travail du verre à chaud" ; "ouvriers du travail du verre et assimilés" ; "porcelainier, faïencier, potier et assimilés" ; "ouvrier professionnel des arts plastiques et appliqués" ; par extension, "décorateur et assimilés". 68% des jeunes du groupe ont trouvé à s'employer dans ces différentes activités ; les non-diplômés exercent surtout des métiers du travail du verre où ils sont proportionnellement nettement plus nombreux que les diplômés :

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-Diplômés	Ensemble
<u>1 - Métiers du verre, de la céramique et connexes</u>	<u>65,2</u>	<u>74,9</u>	<u>68,4</u>
- ouvrier du travail du verre (sauf à chaud)	39,9	62,8	47,5
- porcelainier, faïencier, potier et assimilés	12,0	2,1	8,7
- décorateur et assimilés	7,3	-	4,9
- production et travail du verre à chaud	4,2	5,5	4,6
- ouvrier des arts plastiques et des arts appliqués	1,8	4,5	2,7
<u>2 - Autres métiers d'ouvriers (dont métiers non désignés)</u>	<u>29,3</u>	<u>21,5</u>	<u>26,7</u>
- peinture en bâtiment, peinture au pistolet	5,5	-	3,7
- menuiserie, ébénisterie	4,4	-	2,9
- autres.(dont métiers non désignés)	19,4	21,5	20,1
<u>3 - Métiers non ouvriers</u>	<u>5,5</u>	<u>3,6</u>	<u>4,9</u>
- manoeuvre, manutentionnaire	5,5	1,7	4,3
- métiers tertiaires	-	1,9	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

L'importance des métiers d'ouvrier non désignés (près du 1/5 des emplois tenus par les jeunes) rend incertaine l'analyse de la correspondance entre la formation reçue et l'activité individuelle. Bien que déviant par rapport au métier appris, les emplois de peintre et de menuisier pris par 10 % des jeunes diplômés classent ceux-ci comme des ouvriers professionnels. Au total, les titulaires du CAP appartiennent à cette catégorie dans la proportion de 61 % contre 54 % pour les non-diplômés.

Activité économique
des établissements
qui emploient des jeunes

L'embauche des jeunes, telle qu'elle peut être observée en mars 1976, s'est faite principalement dans les industries (les 3/4 des emplois) : industries du verre (comprises dans les activités de la chimie) 42 % ; bois, meubles et divers 17 % ; autres industries (constructions mécanique , électrique , industries textiles et de l'habillement, imprimerie) 6%. Les autres établissements employeurs relèvent des activités des services (13%), du bâtiment et des travaux publics (7%), et du commerce (5%).

Sauf 11 % qui sont salariés dans des entreprises publiques, les jeunes du groupe travaillent dans le secteur privé ; 5 % d'entre eux ont le statut d'apprenti.

Stabilité des emplois
occupés

Au moment de l'enquête, 91 % des diplômés et 77 % des non-diplômés estiment que leur emploi est permanent. L'instabilité (contrats à durée très limitée) ou l'incertitude (stages d'embauche, emplois à l'essai) paraît donc plus grande pour les jeunes qui n'ont pas obtenu leur CAP.

Salaires mensuels nets (1)
perçus par les jeunes
en mars 1976

Malgré le poids de la région Paris - Ile de France (30 % des jeunes) où les salaires sont plus élevés que dans les autres zones géographiques, on relève que la rémunération nette mensuelle des jeunes du groupe est pratiquement identique à celle établie pour l'ensemble des garçons et des jeunes filles de formation CAP, toutes spécialités confondues (1690F et 1450F).

Le niveau des salaires est dépendant du sexe et de la possession du diplôme : l'écart mensuel de rémunération est de plus de 200 F à l'avantage des garçons par rapport aux jeunes filles et des titulaires du CAP par rapport aux non-diplômés.

(1) Primes, indemnités et avantages divers inclus ; cotisations déduites.

JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA PHOTOGRAPHIE
ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Formés aux métiers d'ouvrier qualifié de la photographie, de la photogravure, de la composition et de l'impression, les jeunes qui constituent le groupe étudié ont préparé, en 1974-1975, l'examen du certificat d'aptitude professionnelle dans l'une des spécialités suivantes (1):

CAP nationaux organisés en 1975

- ouvrier de laboratoire cinématographique	- compositeur typographe
- photographe typo	- claviste monotypiste
- copiste typo	- fondeur monotypiste
- graveur de trait	- compositeur linotypiste
- similiste typo	- typo-minerviste
- chromiste typo	- imprimeur typographe
- photographe offset	- plumiste
- chromiste offset	- graveur lithographe
- clicheur galvanotypeur	- reporteur conducteur lithographe
- photographe héliographe	- reporteur photomécanique
- retoucheur héliographe	- conducteur offset
- monteur héliographe	- imprimeur héliographe
- graveur héliographe	- imprimeur en taille-douce et timbrage relief
- copiste offset	- imprimeur clichage sérigraphie
	- photographe
	option A : travaux de laboratoire
	option B : retouche

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique
du groupe ; structure ;
évolution

On compte environ 635 jeunes (560 garçons et 75 jeunes filles) présents en dernière année de préparation scolaire à un CAP de la photographie ou des industries graphiques, en 1974-1975 ; à l'exception de la spécialité "photographe", la filière généralement suivie est celle du CAP en trois ans que les élèves ont empruntée dans des collèges d'enseignement technique publics (56% des effectifs) ou dans des établissements privés (44%).

(1) Spécialités de formation figurant dans le groupe "14 - Photographie, industries graphiques" de la Nomenclature nationale en 47 postes.

Commission professionnelle consultative compétente: 12 " Techniques audio-visuelles et de communication".

Globalement, en incluant les effectifs accueillis en dernière année des BEP dans les spécialités du groupe, on constate que le nombre des jeunes formés est resté à peu près au même niveau entre 1967-1968 et 1974-1975

Parmi la trentaine de formations qui sont sanctionnées par un CAP du groupe, quatre concernent au total 80% des jeunes : compositeur typographe (30%), imprimeur typographe (21%), photographe - option travaux de laboratoire (22%) et reporteur - photomécanique (7%). Les autres sections préparatoires aux CAP n'accueillent au plus que quelques dizaines d'élèves.

Répartition géographique
des effectifs formés

En dehors de la région (ZEAT) de Paris-Ile de France (47% des effectifs formés), on note l'existence d'un petit nombre de sections dans une dizaine d'académies : Lille, Caen, Orléans, Reims, Poitiers, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Aix-Marseille et Nice.

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session 1975)

Position du groupe étudié
par rapport aux autres
candidats

Les jeunes formés par la voie scolaire se présentent aux CAP, à la session normale de 1975, en même temps que d'autres candidats qui, en majorité, sont d'origine extra-scolaire (apprentissage, autres origines).

Dans plusieurs spécialités, on relève à la fois le nombre extrêmement faible des présentés (de 1 à 15) et l'absence totale de candidats issus des classes de CAP (ou de BEP) : copiste typo, graveur de trait, photographe héliographe, retoucheur héliographe, monteur héliographe, fondeur monotypiste, typo-minerviste, plumiste et imprimeur héliographe. A l'extrême, il est des CAP qui n'apparaissent pas dans les statistiques nationales des examens, aucun candidat n'ayant été recensé : ouvrier de laboratoire cinématographique, simili typo, chromiste typo, graveur héliographe, reporteur conducteur lithographe, imprimeur en taille - douce et timbrage relief.

Au total, 86% des candidatures sont enregistrées dans cinq spécialités.

ORIGINE DES CANDIDATS AUX CAP DU GROUPE EN 1975

Origine des candidats	Compositeur typographe	Photographe travaux de laboratoire	Imprimeur typographe	Conducteur offset	Reporteur photomécanique
1 - Filière scolaire de préparation au CAP	18%	14%	24%	24%	57%
2 - Autres filières scolaires (BEP, BT)	12%	11%	14%		
3 - Apprentissage	42%	27%	37%	35%	22%
4 - Autres origines	28%	48%	25%	41%	21%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs en milliers	0,88	0,85	0,45	0,37	0,15

Diplômés et non-diplômés

Pour les jeunes d'origine scolaire (y compris ceux du groupe étudié), le pourcentage des reçus à l'examen est en moyenne de 60 % sur l'ensemble des spécialités (contre 54 % pour les candidats issus de l'apprentissage) avec des écarts parfois importants d'un CAP à l'autre (le taux de réussite est de 47 % pour les compositeurs typographes et de 68 % pour les imprimeurs typographes).

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Importance des sorties de l'école

Nombreux sont les jeunes du groupe (garçons et filles) qui cessent leurs études à temps plein et sortent du milieu scolaire. C'est après celui de l'alimentation, le groupe où le taux de sortie est le plus élevé (95%).

Eu égard à la faiblesse numérique du groupe, il est difficile d'apprécier sa situation par comparaison avec celle de l'ensemble des jeunes de formation CAP. On peut considérer toutefois que l'accès à la vie active se fait dans des conditions relativement plus favorables qu'ailleurs.

Proportion des chômeurs par rapport aux jeunes actifs disponibles

Sur 560 garçons formés, plus du cinquième sont partis accomplir leurs obligations militaires et 72 % se trouvent effectivement sur le marché du travail. Au total, 470 jeunes gens et filles sont devenus actifs disponibles en mars 1976. Parmi eux, un peu moins de 8 % sont au chômage, cette situation étant plus souvent vécue par les jeunes filles (15 %) et les non diplômés (10 %).

Inexistant ou très faible dans l'Ile de France, l'Ouest et le Nord, le chômage atteint les jeunes surtout dans le Sud-Ouest et, moins fortement, dans les zones (ZEAT) du Bassin Parisien, de la Méditerranée et du Centre-Est.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

(en mars 1976)

Au moment de l'enquête, 435 jeunes environ occupent un emploi après avoir reçu une formation aux métiers d'ouvrier qualifié de la photographie et des industries graphiques : 375 garçons et 60 jeunes filles ; 305 titulaires du CAP et 130 non-diplômés.

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes
en mars 1976

Moins précise que celle des formations, l'identification des métiers (1) ne distingue pas entre les compositeurs et les imprimeurs. Globalement, ces spécialités professionnelles sont exercées par 58 % des jeunes et sur l'ensemble, on observe que près de 80 % des emplois occupés, tels qu'ils sont repérés, correspondent aux formations reçues ; cette correspondance peut, en outre, exister dans d'autres emplois qui n'ont pu être désignés ou qui semblent éloignés de la formation (la vente, par exemple, dans la mesure où elle est en rapport avec les technologies et les produits de la photographie).

Métiers exercés	Diplômés	Non - Diplômés	Ensemble
<u>1 - Métiers de la photographie, des industries graphiques et métiers voisins</u>	<u>80,2</u>	<u>73,3</u>	<u>78,1</u>
- compositeur typo, imprimeur	57,1	60,3	58,0
- margeur	7,9	10,6	8,8
- ouvrier photographe	10,4	-	7,2
- autre ouvrier de la composition et de l'impression	3,1	2,4	2,9
- divers	1,7	-	1,2
<u>2 - Autres métiers d'ouvrier (ou de technicien)</u>	<u>12,4</u>	<u>8,9</u>	<u>11,3</u>
- métiers non désignés	4,4	3,0	3,9
- radio, électronique, cinéma, télévision	2,8	-	2,0
- divers	5,2	5,9	5,4
<u>3 - Métiers non ouvriers</u>	<u>7,4</u>	<u>17,8</u>	<u>10,6</u>
- vente	3,2	3,5	3,3
- emplois de bureau, armée, services	2,9	11,3	5,5
- manoeuvre, manutentionnaire	1,3	3,0	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Les métiers sont identifiés dans les groupes 30 et 32 du Codes des Métiers ; dans les rubriques 410 et 413 de la Nomenclature des Emplois. La description des emplois -types correspondants doit figurer dans le Cahier du Répertoire français des emplois concernant la communication, la création et la diffusion de l'information, à paraître en 1979.

La possession du diplôme n'introduit pas de différences notables entre les jeunes ni dans le type d'emploi tenu, ni dans la classification (notons que les ouvriers photographes sont tous pourvus du CAP et que les non-diplômés entrent plus souvent dans l'armée).

Activité économique
des établissements qui
emploient les jeunes

Pour les trois quarts, les jeunes déclarent travailler dans l'imprimerie, la presse et l'édition, l'ensemble des industries représentant près de 85% des emplois occupés ; les autres débouchés sont offerts par l'administration (dont l'armée), le commerce (de détail, particulièrement) et plus faiblement, par les services.

Confirmation des données précédentes, la répartition des emplois entre les activités économiques indique que les titulaires du CAP se sont placés plus souvent dans l'imprimerie, la presse et l'édition, les non-diplômés trouvant davantage de possibilités dans le tertiaire (commerce et administration).

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Industries</u>	<u>85,9</u>	<u>80,6</u>	<u>84,3</u>
- imprimerie, presse, édition	77,7	70,5	75,5
- autres industries	8,2	10,1	8,8
2 - <u>Commerce</u>	<u>3,1</u>	<u>10,1</u>	<u>5,2</u>
3 - <u>Administration</u> (dont établissements d'enseignement)	<u>5,2</u>	<u>6,2</u>	<u>5,5</u>
4 - <u>Autres activités</u> (services, transports..)	<u>5,8</u>	<u>3,1</u>	<u>5,0</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

La grande majorité des jeunes salariés sont employés dans des entreprises du secteur privé (93%), qu'ils soient diplômés ou non ; parmi eux, très peu sont placés sous le statut d'apprenti.

Permanence ou non-permanence
de l'emploi

Interrogés sur le point de savoir s'ils considèrent comme permanent l'emploi qu'ils occupent en mars 1976, 91% des jeunes répondent par l'affirmative, cette appréciation étant plus fréquente chez les titulaires du CAP (93%). Rares sont les contrats à durée très limitée et donc les situations d'intérimaire, de remplaçant ou de vacataire (4%).

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes

Aussi bien pour les garçons que pour les filles formés aux métiers de la photographie et des industries graphiques, les salaires nets obtenus en mars 1976 se situent en haut de la hiérarchie qui peut être établie pour les différents groupes de formation ; leur niveau moyen les place immédiatement après le groupe de l'électronique dont les jeunes bénéficient des rémunérations les plus élevées. On constate un écart de salaire peu significatif entre garçons et filles alors qu'il est très accusé entre diplômés et non-diplômés.

	<u>Garçons</u>	<u>Jeunes Filles</u>
Diplômés	1 870 F	1 800 F
Non-diplômés	1 620 F	1 460 F
Ensemble	1 790 F	1 750 F

La situation favorable dans laquelle se trouvent les jeunes du groupe étudié peut être attribuée pour une grande part au fait qu'ils sont employés en majorité (plus de 70 % des jeunes filles) dans des entreprises de la région de Paris - Ile de France : pour 78 % d'entre eux, le salaire net perçu en mars 1976 est égal ou supérieur à 1 600 Francs alors que, dans les autres régions (ZEAT), la proportion est de 37 %, avec des disparités marquées entre, par exemple, le Nord où 59 % des jeunes gagnent 1 600 Francs ou plus et le Sud-ouest où tous les salaires sont inférieurs à 1400 F.

(1) Primes, indemnités et avantages divers compris ; cotisations sociales déduites.

JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA CHIMIE

Sous ce titre sont étudiés la formation et l'emploi des jeunes qui ont préparé à temps plein, en 1974-75, l'un des examens de CAP conduisant aux métiers d'ouvrier qualifié de la chimie (1).

Spécialités des CAP organisés à la session de 1975

1 - CAP nationaux

- conducteur d'appareils des industries chimiques
- mécanicien en instruments de contrôle des industries chimiques
- industrie du caoutchouc
 - Option A : fabrication de semi-produits
 - Option B : fabrication de produits finis
 - Option C : travail du latex
- Employé technique de laboratoire

2 - CAP départementaux

- aide-laborantine
- aide de laboratoire (mines)
- aide de laboratoire (manutention textile)
- électroplaste

NOTA :

- 1) Le CAP d'entretien des industries chimiques est classé avec les formations en électricité.
- 2) Les CAP de transformation des matières plastiques sont regroupés avec les spécialités de la forge, de la chaudronnerie ou de la mécanique.
- 3) Créé en 1974, le CAP d'employé technique de laboratoire est organisé à partir de 1975, se substituant au CAP départemental d'aide-laborantine

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Deux traits dominants caractérisent la population des jeunes formés dans les spécialités du groupe étudié :

- le petit nombre des élèves présents en dernière année préparatoire au CAP, dans un établissement scolaire, en 1974-1975 : 175 au total (dont environ 80 garçons et 95 jeunes filles), effectif en diminution par rapport aux années précédentes;

(1) Les spécialités correspondantes sont inscrites dans le groupe : 16 "chimie, physique, biochimie, biologie, production chimique" de la Nomenclature nationale des formations. Commission professionnelle consultative compétente : 6 "Chimie".

- la prédominance des CAP départementaux, organisés pour répondre à des besoins locaux, par rapport aux CAP nationaux (jusqu'à la mise en place du CAP national d'employé technique de laboratoire).

Formés en trois ans (59 %) ou en deux ans (41 %), principalement dans des collèges d'enseignement technique publics (94%), les jeunes ont suivi en majorité les spécialités d'aide-laborantine ou d'employé technique de laboratoire (63%), de mécanicien en instruments de contrôle des industries chimiques (16%) et de conducteur d'appareils des industries chimiques (12%). Les autres jeunes du groupe ont préparé, en nombre égal, les CAP d'électroplaste et d'aide de laboratoire (mines).

La carte des formations - presque toutes assurées dans l'enseignement public - comporte un petit nombre de sections (une dizaine) implantées dans les académies de Créteil et Paris (44 % des effectifs), Caen, Lille, Nancy - Metz, Clermont-Ferrand et Aix-Marseille.

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (Session de 1975)

Les jeunes qui font partie du groupe étudié se sont présentés à l'examen du CAP à côté de candidats d'autres origines, en nombre variable suivant les spécialités:

Origine des candidats	Employé technique de laboratoire	Mécanicien en instruments de contrôle	Conducteur d'appareil	Industrie du caoutchouc
1 - Filière scolaire de préparation au CAP (groupe étudié)	42%	50%	6%	-
2 - Autres filières scolaires (BEP, BT)	6%	39%	56%	-
3 - Apprentissage	51%	11%	9%	-
4 - Autres candidats	1%	-	29%	100%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Effectifs en milliers	0,3	0,06	0,4	0,07

Très élevé dans la spécialité d'employé technique de laboratoire pour les jeunes d'origine scolaire (96%), le taux de réussite tombe à 72 % pour le CAP de conducteur d'appareils et 53 % pour celui de mécanicien en instruments de contrôle.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

La situation respective des jeunes gens et des jeunes filles formés aux métiers de la chimie présente des différences notables au regard de la poursuite d'études et des redoublements beaucoup plus fréquents chez les garçons (28 %).

Les jeunes filles, qui ont toutes reçu leur formation dans la spécialité d'employé technique de laboratoire (ou aide-laborantine), quittent l'école dans la proportion de 93 % (contre 83 % pour l'ensemble) : elles entrent donc plus nombreuses que les garçons sur le marché du travail (le double) où elles sont plus exposées au chômage bien qu'elles soient presque toutes diplômées.

Dans la région de Paris - Ile de France, où elles ont effectué leurs études professionnelles, 23 % d'entre elles devenues "actifs disponibles", n'ont pas trouvé d'emploi.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

(en mars 1976)

Sur 175 jeunes qui ont appris un métier d'ouvrier qualifié de la chimie, 105 travaillent en mars 1976 : environ 70 jeunes filles et 35 garçons ; 80 titulaires du CAP et 25 non-diplômés.

Si près de 50 % de ceux qui travaillent, sont aides de laboratoire et 6 % ouvriers ou agents techniques de la chimie, aucun n'est conducteur d'appareils. On constate par ailleurs la forte proportion de jeunes diplômés qui occupent un emploi dans les services (aide-infirmier, employé au nettoyage, employé de maison...) ; quant aux non-diplômés (presque tous des garçons), ils sont à peine 25 % qui, semble-t-il, utilisent la formation reçue (encore faudrait-il apprécier dans quelle mesure les emplois de manutention ou d'électricien sont extérieurs à la formation).

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes

MÉTIERIS EXERCES PAR LES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non - Diplômés	Ensemble
<u>1 - Métiers de la chimie</u>	<u>62</u>	<u>23</u>	<u>54</u>
- aide et ouvrier de laboratoire	55	20	48
- ouvrier agent technique de la chimie	7	3	6
<u>2 - Autres métiers d'ouvrier</u>	<u>10</u>	<u>42</u>	<u>16</u>
- ouvrier de manutention	2	14	5
- électricien		21	4
- autres (dont métiers d'ouvrier non désignés)	8	7	7
<u>3 - Métiers non ouvriers</u>	<u>28</u>	<u>35</u>	<u>30</u>
- santé (aide infirmier...)	7		5
- services (femme de ménage, employé de maison...)	11	3	10
- commerce, emplois de bureau, armée	8	21	11
- autres (dont manoeuvre)	2	11	4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Activité économique
des établissements
qui emploient les jeunes

En mars 1976, les jeunes du groupe étudié ont été embauchés le plus souvent et en nombre à peu près égal par des établissements industriels (29%), des administrations et établissements d'enseignement (25%), et des entreprises de service (24%). On note le peu de débouchés dans les activités industrielles de la chimie, du caoutchouc, des matières plastiques et synthétiques (moins de 10%) ; cette constatation laisse à penser que les jeunes sont aide et ouvrier de laboratoire dans d'autres activités comme la santé, l'enseignement supérieur et la recherche ou encore les industries agro-alimentaires.

Environ un tiers des jeunes salariés sont employés dans le secteur public, essentiellement dans les administrations centrales, leurs établissements ou leurs services extérieurs et les collectivités locales.

L'emploi qu'ils occupent, est considéré comme permanent par la très grande majorité des jeunes du groupe étudié (92%).

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes

La faiblesse des effectifs limite la signification des données moyennes relatives aux rémunérations versées aux jeunes. Sans doute parce qu'elles sont diplômées en plus grand nombre, qu'elles travaillent plus souvent dans leur spécialité et que leur zone d'emploi est la région parisienne, les jeunes filles ont un salaire supérieur à celui des garçons (1 710 F contre 1 590 F) ; l'écart imputable au diplôme paraît très important (de l'ordre de 300 F pour les garçons et de 200 F pour les jeunes filles).

(1) Salaires comprenant les indemnités, primes et avantages divers mais nets de cotisations sociales.

JEUNES FORMES AUX METIERS DE L'ALIMENTATION

Face à la diversité des métiers d'ouvrier qualifié de l'alimentation (boulangier, pâtissier, cuisinier, boucher, charcutier, laitier, beurrier, fromager et de nombreux autres) les formations sanctionnées par un certificat d'aptitude professionnelle sont relativement concentrées (1).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

1) Boulangier, pâtissier

- boulangier
- pâtissier confiseur glacier

2) Abattage, travail des viandes

- charcutier
- boucher
- option A : bovins - ovins
- option B : équidés

3) Autres spécialités de l'alimentation

- cuisinier (dernière session en 1975)
- employé de collectivités
- option B : cuisine (dernière session en 1977)
- ouvrier brasseur malteur

NOTA : Les CAP de cuisinier et d'employé des collectivités - Option cuisine sont supprimés et remplacés par un nouveau CAP de cuisinier avec trois options : cuisine classique ; cuisine des collectivités - petites unités ; cuisine des collectivités - grandes unités.

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique ;
évolution ; structure

2 260 jeunes (1 750 garçons et 510 jeunes filles environ) ont préparé, en 1974-75, un CAP de l'alimentation dans un établissement scolaire public ou privé (il s'agit des effectifs inscrits en dernière année).

La filière empruntée par la plupart des jeunes (95 %) et dont le recrutement connaît un accroissement régulier (en tendance) entre 1967-68 et 1974-75, est celle du CAP en trois ans ; à l'inverse, les préparations en deux ans ont sensiblement régressé et ne regroupent plus qu'une centaine d'élèves dans l'enseignement privé. Ce phénomène est à mettre en relation avec l'ouverture de sections de BEP dans la spécialité "Hôtellerie - Collectivités - Option A : Cuisine".

(1) Elles sont regroupées dans les postes "17 - Boulangier, pâtissier", "18 - Abattage, travail des viandes" et "19 - Autres spécialités de l'alimentation" de la nomenclature nationale des formations. Leur définition et leur contenu relèvent de la compétence de la Commission professionnelle consultative 7 "Alimentation". (A l'exception de la formation de cuisinier qui dépend de la Commission 17 "Tourisme, Hôtellerie, Loisirs).

La part prise par les collèges d'enseignement technique publics dans les formations du groupe est prédominante (87% des effectifs formés).

Parmi les spécialités enseignées en CAP de l'alimentation, deux sont particulièrement suivies, réunissant 90% des jeunes : cuisinier (45%) et employé de collectivité option cuisine (45%).

Les formations qui conduisent à des métiers de l'alimentation autres que ceux de la cuisine ne concernent donc que 10% des jeunes : pâtissier confiseur glacier (4%), boulanger (3%), boucher option A (2%) et autres (1%).

Répartition géographique des effectifs formés

La carte des formations qui est en gros celle des classes terminales préparatoires aux CAP de la cuisine révèle une inégale répartition territoriale des effectifs, à l'échelon des grandes régions économiques (ZEAT) comme à celui des académies. On observe que dans les spécialités autres que la cuisine, la formation est assurée presque exclusivement dans le cadre de l'apprentissage : les rares sections ouvertes dans l'enseignement public ou privé sont presque toutes implantées dans l'Est de la France (1).

ZEAT / Effectifs formés et académies	moins de 100	de 100 à 199	200 et plus
Paris Ile de France (178)	Versailles (31)	Paris (147)	
Bassin parisien (540)	Amiens (46) Caen (68) Rouen (90)	Dijon (111) Orléans (118) Reims (107)	
Nord (118)		Lille (118)	
Est (364)	Strasbourg (36)	Besançon (117)	Nancy-Metz (211)
Ouest (235)	Poitiers (36) Rennes (74)	Nantes (125)	
Sud-Ouest (365)	Limoges (90)	Bordeaux (141) Toulouse (134)	
Centre-Est (287)	Grenoble (53)	Clermont Ferrand (110) Lyon (124)	
Méditerranée (150)	Aix-Marseille (70) Montpellier (60) Nice (20)		

(1) Le statut particulier de l'enseignement technique court dans les académies de l'Est est à prendre en compte pour apprécier la réalité des flux d'effectifs formés issus de la voie scolaire et de l'apprentissage.

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (Session de 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

Sauf dans la spécialité d'employé des collectivités option cuisine, les jeunes qui se présentent aux examens des CAP de l'alimentation en 1975 viennent massivement de l'apprentissage et d'autres voies extra-scolaires. Pour l'examen de cuisinier, les élèves originaires des classes de CAP se trouvent en concurrence avec la quasi-totalité des jeunes présents en dernière année du BEP Hôtellerie - Collectivités - Option cuisine:

Origine des candidats	Cuisinier	Employé de collectivités cuisine	Pâtissier confiseur glacier	Boucher bovins - ovins	Boulangier	Autres spécialités
1 - Filière scolaire du CAP	15%	83%	5%	5%	8%	4%
2 - Filière scolaire du BEP	15%					
3 - Apprentissage	35%	2%	76%	77%	76%	80%
4 - Autres origines	35%	15%	19%	18%	16%	16%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs en milliers	6,7	1,1	2,7	2,2	1,8	1,6

NOTA : Les pourcentages calculés comportent des approximations inhérentes à la structure des données statistiques sur les examens.

Diplômés et non-diplômés

Dans les deux spécialités dominantes et d'une manière générale, les jeunes qui viennent des établissements scolaires - dont ceux du groupe étudié - sont reçus aux examens du CAP (session 1975) dans une forte proportion, proche en moyenne de 80% alors que le taux de réussite varie pour les apprentis entre 47% pour le CAP de cuisinier et 70% pour celui de boucher option bovins - ovins.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Taux de sortie : évolution

Caractéristique commune aux garçons et aux jeunes filles formés aux métiers de l'alimentation, les poursuites d'études et les redoublements sont peu fréquents (3%) et par conséquent très nombreuses les sorties de l'école ; le taux de sortie, de l'ordre de 97%, est plus élevé que dans toutes les autres formations de CAP. Il en résulte que les jeunes du groupe étudié entrent massivement sur le marché du travail.

SITUATION DES JEUNES DU GROUPE APRES LE CAP EN MARS 1976

	Emploi	Chômage	Service national Autres inactifs	Taux de sortie	Poursuite d'études Redoublement	Effectifs
Jeunes gens	76,5	7,3	13,2	97,0	3,0	1 750
Jeunes filles	69,0	22,1	5,1	96,2	3,8	510

A l'image du mouvement général observé à travers les données des enquêtes annuelles de placement du ministère de l'Education (1), le flux des sorties s'est ralenti assez sensiblement entre 1974 et 1975 corrélativement avec la montée du chômage.

Taux et ancienneté
du chômage

Bien que leur situation vis-à-vis de la prise d'activité, appréciée quantitativement, soit plus favorable que dans la plupart des autres spécialités, les jeunes du groupe qui sont devenus actifs disponibles en mars 1976, subissent eux aussi les effets de la situation de l'emploi ; les jeunes filles sont beaucoup plus vulnérable que les garçons et les non-diplômés que les diplômés :

Taux de chômage	Jeunes gens	Jeunes filles	Diplômés	Non-diplômés	Actifs disponibles Effectifs
Jeunes du groupe étudié	8,7%	24,2%	11,4%	16,5%	1 930
Ensemble des jeunes de formation CAP	11,3%	37,0%	19,0%	25,3%	106 270

Parmi les jeunes qui n'ont pu trouver d'emploi, 28 % des garçons et 54 % des jeunes filles recherchent un travail depuis 6 mois et plus. Si l'accès à l'emploi semble relativement facile pour les jeunes formés dans les régions (ZEAT) de Paris - Ile de France et de l'Est (5 % de chômeurs), il l'est beaucoup moins dans le Centre-Est, la zone de Méditerranée et surtout le Sud-Ouest (où le taux de chômage atteint 23 %).

On note entre zones de formation et régions d'emploi une forte mobilité géographique - surtout chez les garçons - qui porte les jeunes essentiellement vers Paris - Ile de France (+ 63 %) le Centre-Est (+ 20 %) et la Méditerranée (+ 41 %) (2).

(1) Enquêtes portant sur le placement des jeunes à la sortie des classes préparatoires en trois ans aux CAP dans les établissements publics.

(2) Eu égard à la période d'observation (mars 1976), les mouvements saisonniers prennent sans doute une part appréciable dans ces migrations.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

(en mars 1976)

En mars 1976, 1 690 jeunes formés aux métiers de l'alimentation (soit les 3/4 des effectifs présents en dernière année de CAP) ont trouvé à se placer : 1 340 garçons et 350 jeunes filles ; 1 385 titulaires du CAP et 305 non-diplômés.

Spécialités des métiers exercés par les jeunes

Comme on l'a vu précédemment, les métiers d'ouvrier qualifié de l'alimentation sont extrêmement divers (1) alors que 90% des jeunes ont reçu leur formation dans les spécialités de la cuisine. La distribution des emplois occupés ne reflète pas la structure des formations : on compte seulement 68% de cuisiniers parmi les jeunes qui travaillent en mars 1976. Parmi les métiers qui paraissent éloignés de la formation reçue, figurent notamment ceux que les femmes exercent habituellement (personnel de service, aide-infirmier, employé de maison, ouvrier de la couture ou du textile...).

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-Diplômés	Ensemble
1 - Métiers de l'alimentation	<u>77,0</u>	<u>71,5</u>	<u>75,9</u>
- cuisinier d'établissement, aide de cuisine	69,7	61,2	68,2
- boulanger, boulanger - pâtissier	4,7	6,4	5,1
- boucher, boucher - charcutier, charcutier	1,4	3,9	1,8
- métiers divers de l'alimentation	1,2	-	0,8
2 - Autres métiers d'ouvriers	<u>3,3</u>	<u>2,9</u>	<u>2,7</u>
3 - Métiers non ouvriers	<u>18,8</u>	<u>25,6</u>	<u>19,5</u>
- garçon de café, serveur de restaurant	7,4	4,5	6,9
- autres métiers tertiaires et des services	9,6	14,1	10,0
- manoeuvre, manutentionnaire	1,5	5,6	2,1
- travailleur agricole et assimilés	0,3	1,4	0,5
4 - Divers (regroupement des emplois de pourcentage inférieur à 0,25%)	<u>0,9</u>	<u>0,0</u>	<u>1,9</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Les spécialités des métiers sont énumérées dans les groupes 41, 44, 45, 46 et 47 du Code des Métiers et dans la rubrique 42 de la Nomenclature des emplois. Pour certaines spécialités, les emplois-types sont décrits dans le Cahier n° 9 du Répertoire français des emplois, " les emplois types de l'Hôtellerie et du Tourisme", Documentation française, (à paraître)

Ces données corroborent les résultats de l'enquête faite auprès des anciens élèves formés en 1970-1971 dans les spécialités de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (1) : pour les jeunes issus des deux CAP de cuisinier et d'employé des collectivités - option cuisine, l'ajustement entre formation et emploi se fait beaucoup mieux pour les garçons que pour les jeunes filles.

Quoique de moindre importance, la possession du diplôme intervient comme facteur de discrimination, la distance entre métier appris et métier exercé paraissant plus grande quand les jeunes ne sont pas pourvus du CAP. De même, elle introduit une différenciation entre emplois du point de vue de la classification, les diplômés étant plus souvent classés "ouvrier professionnel".

L'évolution des emplois dont rend compte l'étude précitée confirme le clivage qui s'est opéré selon le sexe : les hommes restent nombreux dans leur spécialité professionnelle (métiers de la cuisine) où ils peuvent atteindre un niveau hiérarchique assez élevé ; en revanche, les deux tiers des femmes n'utilisent pas leur qualification.

Activité économique
des établissements
qui emploient les jeunes

C'est, de très loin, les activités de l'hôtellerie et de la restauration (hôtels, cafés, restaurants) qui, en mars 1976, représentent le principal débouché pour les jeunes (63%) ; les autres emplois se situent dans l'administration (13%), le commerce (9%), les services rendus aux ménages et aux entreprises, autres que ceux de l'hôtellerie et de la restauration (6%), et les industries (5%).

(1) "L'insertion professionnelle et les emplois des jeunes formés aux métiers du tourisme" CEREQ - Février 1978.

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non diplômés	Ensemble
1 - <u>Administration</u> (dont établissements d'enseignement)	<u>12,2</u>	<u>18,7</u>	<u>13,3</u>
2 - <u>Services</u>	<u>72,0</u>	<u>52,3</u>	<u>68,8</u>
- hôtellerie, restauration	65,6	48,5	62,8
- santé	3,4	3,8	3,5
- autres services	3,0	0,0	2,5
3 - <u>Commerce</u> (de gros et de détail)	<u>8,8</u>	<u>10,6</u>	<u>9,1</u>
4 - <u>Industries</u>	<u>4,0</u>	<u>8,9</u>	<u>4,8</u>
5 - <u>Autres activités</u>	<u>3,0</u>	<u>9,5</u>	<u>4,0</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Par référence aux données contenues dans l'étude déjà citée, on est enclin à penser que l'insertion professionnelle des jeunes s'accompagne d'une mobilité intersectorielle relativement forte qui les conduit progressivement hors des activités de l'hôtellerie et de la restauration vers l'administration et la santé (1).

Pour les jeunes qui ont un emploi salarié, l'embauche s'est faite le plus souvent dans des entreprises privées (81 %) ; pour le secteur public, l'administration (administrations de l'Etat, collectivités locales, établissements publics...) est le principal employeur (16 % des emplois tenus par les jeunes salariés). On note une forte proportion d'apprentis (10 %) parmi les non-diplômés.

(1) Suivant la tendance observée entre 1971 et 1976

Permanence ou non
permanence de l'emploi
des jeunes

En mars 1976, moins de 80 % des jeunes qui travaillent, estiment être placés sur un emploi permanent. On relève la fréquence élevée des situations précaires - contrats à durée très limitée (15 %)-qui semble confirmer l'importance du travail saisonnier (au moins à la date de l'enquête), surtout chez les titulaires du CAP.

Salaires nets mensuels (1)
perçus par les jeunes

Les salaires versés en mars 1976 aux jeunes du groupe des spécialités de l'alimentation se situent, pour les garçons, assez nettement en dessous de la moyenne évaluée pour l'ensemble des formations CAP ; peut-être existe-t-il une pratique particulière des employeurs à l'égard des jeunes qui, dans des emplois comme ceux de la cuisine, ont plus un statut d'apprenti que d'ouvrier qualifié. Les jeunes filles se trouvent dans une situation apparemment plus favorable due probablement à la prise d'emplois plus fréquente dans l'administration.

L'avantage que confère la possession du CAP, du point de vue de la rémunération, ne vaut que pour les garçons (l'écart est d'environ 150 Francs par rapport aux non-diplômés). Globalement, près de la moitié des jeunes qui n'ont pas le CAP gagnent moins de 1 400 Francs par mois contre un tiers des diplômés.

Pour porter l'examen du niveau des salaires à l'échelon des grandes régions (ZEAT), il conviendrait de prendre en compte deux facteurs dont la mesure nécessiterait des analyses complémentaires : la mobilité géographique et le caractère saisonnier de l'activité professionnelle des jeunes.

On constate, par comparaison, que les jeunes formés dans le Sud-Ouest - qui émigrent fortement - perçoivent en moyenne les salaires les plus bas ; à l'opposé, les plus favorisés du point de vue des rémunérations sont les jeunes formés dans les zones de Paris - Ile de France et de la Méditerranée.

(1) Indemnités, primes et avantages divers compris ; cotisations déduites.

JEUNES FORMES AUX METIERS DE L'HABILLEMENT ET DES TEXTILES

La population observée est composée des jeunes, garçons et filles, qui ont préparé à temps plein, en 1974-1975, un examen de CAP dans l'une des spécialités des métiers de l'habillement, des textiles ou des cuirs et peaux (1).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

- Textiles

Teinturier nettoyeur (dernière session en 1975)
Apprêteur visiteur (dernière session en 1975)
Traitement des textiles (options A et B)
Stoppage (options A, B et C)
Tulliste en voilette et dentelles, dites de Lyon
Tulliste en dentelles mécaniques, dites de Calais
Liseur piqueur correcteur de dessins
Employé de fabrication de tissage
Détacheur (se) apprêteur(se) (dernière session en 1975)
Textile (options A, B, C)
Ouvrière de bonneterie (options A, B, C)

- Habillement, travail des étoffes

Transformation des feuilles plastiques souples
Couture flou
Couture tailleur
Mode
Lingerie chemiserie industrielle (dernière session en 1977)
Employée de collectivités (option C) (dernière session en 1977)
Industrie de l'habillement (dernière session en 1977)
Flou industriel (dernière session en 1977)
Tailleur industriel (dernière session en 1977)
Apièçage
Confection de vestons et gilets pour hommes et garçonnets (dernière session en 1977)
Culottière gilette industrielle (dernière session en 1977)

Pantalon, gilet
Corset sur mesure
Corset industriel
Brodeuse (options A, B, C, D)
Mécanicienne finisseuse doubleuse en fourrure
Coupeur ouvrier fourreur
Sellier garnisseur
Tapissier décorateur
Tapissière d'ameublement en décoration
Coupeur en confection (dernière session en 1977)

- Travail des cuirs et peaux

Fabrication mécanique de la chaussure (5 options)
Cordonnier
Coupeur patronnier
Mécanicienne apprêteuse
Cuir industriel -sellerie équipement militaire
Bourellier sellier
Gainier
Maroquinier
Sellier maroquinier
Malletier
Mécanicien pareur apprêteur
Coupeur gantier
Mécanicienne gantière
Ouvrier des industries des cuirs et peaux bruts.

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : élèves présents en dernière année de préparation au CAP, en 2ans ou 3 ans, dans un établissement scolaire public ou privé.

portance numérique
effectifs formés
garçons et filles-

La première particularité de la population observée dans ce groupe de spécialités de formations industrielles est qu'elle se trouve constituée de jeunes filles pour la presque totalité des effectifs (95%) et que celles-ci représentent 90% de l'ensemble des jeunes filles engagées dans la préparation d'un CAP du secteur secondaire ; en d'autres termes, l'orientation des jeunes en CAP se caractérise par le fait qu'en année

(1) Les formations correspondantes sont inscrites dans les groupes 20 "textiles : peignage, filature, tissage, bonneterie, textiles artificiels, apprêt, teinture... 21 "habillement, travail des étoffes" et 22 "travail des cuirs et peaux" de la Nomenclature nationale en 47 postes.
Commissions professionnelles consultatives compétentes : 8 "textile et industries annexes" ; 9 "habillement"

terminale du cycle de formation technique, sur 10 jeunes filles qui acquièrent une qualification d'ouvrier, 9 ont une spécialité de l'habillement, des textiles ou des cuirs et peaux.

En outre -c'est la deuxième particularité- il s'agit d'un groupe nombreux (11 310 jeunes), le second des groupes de formations industrielles après celui des CAP de la mécanique.

Préparation en 2 ou 3 ans dans un établissement public ou privé

Organisées principalement dans un cadre scolaire (la part de l'apprentissage est très restreinte), les préparations aux CAP du groupe (habillement textiles cuirs et peaux) le sont suivant un cycle de trois ans pour presque tous les jeunes (97,6%).

Plus des trois quarts des effectifs sont formés dans des établissements de l'enseignement public.

Evolution des effectifs

Après une chute considérable enregistrée en 1970-71 et 1971-72 (moins 26%), et non compensée par l'ouverture de classes de BEP (dont les élèves n'atteignent pas le millier en 1975, pour la dernière année), les effectifs sont restés stables depuis 1973.

Spécialités du groupe les plus suivies

Très nombreuses dans ce groupe (une cinquantaine, sans les options ou mentions complémentaires), les spécialités de formation sont inégalement suivies : près des 2/3 des élèves (65%) se préparent au CAP de l'industrie de l'habillement ; 6% sont inscrits en "couture-flou" et 5% en "flou industriel". En comptant, en outre, les CAP de "lingerie, chemiserie industrielle" (3%) et d'employé des collectivités -option lingerie (3%), on constate que les 5 spécialités les plus suivies (82% des élèves) conduisent uniquement à des métiers de l'habillement.

Répartition géographique des effectifs formés

La répartition territoriale des effectifs appréciée au niveau des régions (ZEAT) paraît relativement équilibrée avec, cependant, l'existence de quelques zones de concentration ; dans les académies de Lille (13% des jeunes formés), de Lyon (7%), Bordeaux et Toulouse (12%), Rennes et Nantes (11%), Aix-Marseille et Montpellier (9%), Nancy-Metz (6%).

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

C'est de la filière scolaire de préparation en 3 ans que sont presque tous issus les candidats aux examens des CAP dans les spécialités du groupe étudié ; très peu viennent de l'apprentissage (sauf pour le CAP "couture-flou" et d'autres spécialités à faibles effectifs) ; rares également, semble-t-il, sont les jeunes qui passent l'examen du CAP au terme d'une préparation au BEP (1).

La population des jeunes formés présente donc une grande homogénéité ; si elles existent, les différences de comportement sur le marché du travail devraient pouvoir être expliquées par d'autres facteurs que l'origine scolaire.

(1) Il est exclu de pouvoir déterminer leur nombre avec précision, les statistiques nationales des examens ne permettant pas de les isoler.

diplômés et non-
diplômés

Le taux de réussite moyen à l'ensemble des CAP du groupe est voisin de 59 % pour les élèves venant des établissements publics et des écoles privées (près de 60 % pour les premiers et 57 % pour les autres) ; peu nombreux, les apprentis n'obtiennent le diplôme que dans la proportion de 38 %.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976, soit 10 mois environ après l'examen)

importance des sorties
système éducatif

A l'issue de leur préparation au CAP (de l'habillement, des textiles ou des cuirs et peaux), 88 % des jeunes filles sont sorties du cadre scolaire (la moyenne pour l'ensemble étant de 87 %), tandis que 12 % continuent des études à temps plein (7 % redoublent et 5 % suivent une nouvelle formation); les "autres inactifs" représentant 5 % des effectifs formés, ce sont 83 % des jeunes filles du groupe étudié qui accèdent à la vie active.

Peu nombreux (moins de 600), les garçons connaissent une situation assez proche de la moyenne observée, le taux de sortie étant cependant plus élevé (91 % contre 88 % pour l'ensemble des garçons) ; 70 % occupent un emploi, 7 % sont au chômage tandis que 13 % effectuent leur service national.

taux et durée du
chômage

Les données statistiques nationales sur le placement des élèves de l'enseignement technologique (1) font apparaître une aggravation notable du chômage dont le taux a été multiplié par 2,5 entre 1973 et 1975, les effectifs étant restés à peu près constants dans les spécialités concernées (habillement, textiles, cuirs et peaux).

Pour le même groupe de formations, les enquêtes de l'Observatoire montrent que plus du 1/5 des jeunes sortis du milieu scolaire se trouvent sans emploi.

Par rapport aux actifs disponibles (c'est-à-dire les jeunes pourvus ou à la recherche d'un emploi), le taux de chômage est de 26 %, largement inférieur à ce qu'il est pour l'ensemble des jeunes filles de CAP (32 %). Il semble donc que, d'un point de vue strictement quantitatif, la prise d'emploi se fasse dans de meilleures conditions pour celles des jeunes filles qui ont préparé un CAP industriel dans les spécialités de l'habillement, des textiles et des cuirs et peaux que pour les autres (CAP du commerce et des services, notamment).

Encore doit-on souligner, entre les jeunes du groupe étudié, des disparités de situation parfois très accusées qui tiennent, d'une part, au fait de posséder ou non le diplôme et d'autre part, aux caractéristiques régionales du marché du travail.

(1) Statistiques concernant les anciens élèves des classes terminales publiques de CAP en 3 ans.

Proportion des chômeurs par rapport aux jeunes actifs disponibles - Garçons et filles-

	Actifs pourvus d'un emploi	Chômeurs	Ensemble
Jeunes diplômés	5100 (77%)	1510 (23%)	6610 (100%)
Jeunes non-diplômés	1860 (67%)	900 (33%)	2760 (100%)
Ensemble	6960 (74%)	2410 (26%)	9370 (100%)

Sur les 2410 jeunes au chômage, on compte 2370 jeunes filles et seulement 40 garçons. Les observations faites concernent donc essentiellement les premières : leur mobilité géographique étant faible, elles se trouvent plus ou moins exposées au chômage selon la situation de l'emploi dans leur région : c'est en Ile de France que le risque de chômage paraît le moins fort (16% des actifs disponibles étant à la recherche d'un emploi), l'autre extrême étant observé en Méditerranée-Corse (35%).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (en mars 1976)

Spécialités des principaux métiers exercés par les jeunes pourvus d'un emploi en mars 1976

Sur les 11 310 jeunes qui en 1974-75 ont été formés aux métiers d'ouvrier qualifié de l'habillement, des textiles ou des cuirs et des peaux, 6 964 dont 6 547 jeunes filles et 417 garçons occupent un emploi au moment de l'enquête, en mars 1976.

Selon les données recueillies, il apparaît que l'existence d'une relation formellement étroite entre le métier appris et le métier exercé n'est pas indépendante de la possession du diplôme ; ainsi, les jeunes qui n'ont pas obtenu leur CAP sont-ils plus nombreux dans des activités professionnelles très éloignées de la formation reçue (employé de maison, manoeuvre...).

Les conditions locales de l'emploi peuvent expliquer la dissymétrie relevée entre l'importance relative des effectifs formés dans les spécialités de l'habillement (de l'ordre de 80%) et la proportion des jeunes dans l'emploi qui ont déclaré avoir un métier correspondant à ces formations (environ 52%).

Du point de vue de la classification des emplois occupés, les jeunes titulaires du CAP sont dans une meilleure position que les autres : 38% d'entre eux sont ouvriers professionnels des textiles et de l'habillement contre 28% des non-diplômés.

Il est évident que le fait d'avoir réussi à l'examen constitue un avantage indéniable qui se traduit à la fois par une probabilité plus grande de trouver un travail en rapport (au moins apparent) avec le savoir acquis à l'école et d'obtenir un statut d'ouvrier qualifié dans le métier appris

Spécialités des métiers exercés par les jeunes (répartition en %:diplômés et non-diplômés)

Métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers d'ouvriers en correspondance formelle avec la formation</u>	<u>65,1</u>	<u>53,4</u>	<u>62,0</u>
1.1. <u>Habillement</u>	<u>53,0</u>	<u>47,6</u>	<u>51,6</u>
- ouvrier de la couture (sauf tailleur, couturier)	40,7	39,3	40,3
- tailleur, couturier	7,9	4,6	7,0
- repasseuse	2,7	1,1	2,3
- matelasserie, tapisserie	1,7	2,6	2,0
1.2. <u>Textile</u>	<u>6,3</u>	<u>3,4</u>	<u>5,5</u>
- ouvrier du textile (sauf de filature, tisseur et assimilé)	1,6	1,7	1,6
- dentellière, rouisseur, tisseur, stoppeur, tricoteuse	1,7	1,1	1,5
- blanchisseur	1,4	0,6	1,2
- apprêteur, blanchisseur, teinturier	1,6	-	1,2
1.3. <u>Cuirs et peaux</u>	<u>5,8</u>	<u>2,4</u>	<u>4,9</u>
- ouvrier en chaussures	3,9	1,4	3,3
- ouvrier du travail industriel des cuirs	0,9	1,0	0,9
- cordonnier, réparateur, bottier	1,0	-	0,7
2 - <u>Métiers d'ouvriers sans rapport direct apparent avec la formation</u>	<u>10,5</u>	<u>11,8</u>	<u>10,3</u>
3 - <u>Manoeuvre, docker, manutentionnaire</u>	<u>2,6</u>	<u>5,7</u>	<u>3,4</u>
4 - <u>Métiers tertiaires</u>	<u>18,6</u>	<u>29,0</u>	<u>20,5</u>
- employé de bureau, du commerce, de la vente	11,3	14,9	11,4
- employé de maison, de service, de ménage	7,3	14,1	9,1
5 - <u>Divers</u>	<u>3,2</u>	<u>0,1</u>	<u>3,8</u>
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Activité économique
des établissements
qui emploient les
jeunes

La majorité des jeunes sont logiquement employés par des établissements industriels du textile (1) ; exception faite du commerce (surtout de détail) qui vient au second rang des employeurs, aucune autre des activités économiques secondaires ou tertiaires ne constitue un point d'entrée privilégié pour les jeunes du groupe étudié qui arrivent sur le marché du travail.

(1) Industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure.

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des établissements employeurs	Diplômés et non-diplômés en %		Ensemble
	Diplômés	Non-diplômés	
1 - <u>Industries</u>	72,5	65,2	70,8
- industries textiles (1)	66,4	54,9	63,7
- autres	6,1	10,3	7,1
2 - <u>Commerce</u>	10,9	17,0	12,3
3 - <u>Services</u>	10,0	9,9	10,0
- services rendus aux ménages	7,4	9,3	7,9
- services rendus aux entreprises	2,6	0,6	2,1
4 - <u>Administrations et enseignement</u>	3,5	4,0	3,6
5 - <u>Autres</u> (2)	3,1	3,9	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Les différences observées entre diplômés et non-diplômés demanderaient, pour être expliquées, une analyse de la politique de recrutement des employeurs et du comportement des jeunes sur le marché du travail. Constatons simplement que les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure ont embauché les 2/3 des jeunes titulaires du CAP, qui travaillent en mars 1976.

Statut personnel des jeunes qui ont un emploi

Le plus généralement, les jeunes sont salariés d'une entreprise privée (88%) y compris ceux qui ont le statut d'apprenti ou qui sont employés dans des entreprises de travail temporaire ; les services des administrations de l'Etat, des collectivités locales (mairies, hôpitaux publics, offices de HLM) occupent une place modeste comme employeurs des jeunes du groupe étudié (environ 5%), cela étant vrai également pour les entreprises publiques ou nationalisées. Notons que les non-diplômés sont, plus souvent que les autres, salariés de leurs parents (3,7%) ou en apprentissage (6,6%).

Permanence ou non permanence des emplois occupés par les jeunes

Qu'ils soient diplômés ou pas, les jeunes apprécient à peu près de la même manière la stabilité de leur emploi : environ 90% d'entre eux estiment avoir été embauchés de façon durable, tandis que 3% se trouvent en période d'essai ou en stage d'embauche ; il reste donc 7% qui n'ont pu obtenir mieux qu'un travail temporaire en qualité d'interimaire ou de vacataire.

Salaires nets mensuels (3) perçus par les jeunes

Les salaires moyens que touchent, en mars 1976, les jeunes qui sont issus d'une préparation aux CAP de l'habillement, du textile et des cuirs et peaux sont parmi les plus bas ; particulièrement faibles pour les jeunes filles non diplômées (1 280F), ils s'inscrivent à un niveau nettement inférieur à la moyenne établie pour l'ensemble des jeunes de formation CAP (1340 F contre 1580F environ).

(1) Industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure.

(2) Agriculture, sylviculture et industries agro-alimentaires ; transports et télécommunications ; bâtiment et travaux publics.

(3) Sous déduction des cotisations sociales mais primes et indemnités comprises.

On constate une nouvelle fois que, toutes choses égales par ailleurs, le sexe et le diplôme influent sur la détermination des salaires dont le montant peut, en outre, varier considérablement d'une région (ZEAT) à l'autre.

Ecart de salaires entre régions (ZEAT)-Distribution en % par région

Salaires \ Régions	Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-ouest	Centre-est	Méditer. Corse	Ensemble *
Moins de 1400 F	44,3	63,4	70,6	59,2	64,7	69,8	60,2	69,1	63,2
De 1400 à 1599 F	36,1	24,5	22,1	23,0	28,4	17,4	27,6	22,7	25,0
1600 F et plus	19,6	12,1	7,3	17,8	6,9	12,8	12,2	8,2	11,8
Effectifs arrondis	800	1160	970	610	970	975	770	670	6925

(*) sans les DOM-TOM

Le poids démographique de l'Ile de France, où la situation des jeunes est moins défavorable qu'ailleurs, est ici à peu près égal à celui des autres régions. Les écarts par rapport à la moyenne permettent donc de situer convenablement, du point de vue du niveau des salaires, la position relative des différentes zones (ZEAT). On peut observer que des salaires mensuels nets inférieurs à 1400F sont versés à environ 2/3 des jeunes (diplômés ou non) dans le Nord, le Sud-ouest, la Méditerranée-Corse et l'Ouest. La proportion tombe à 60% et moins dans les régions du Centre-est, de l'Est et de l'Ile de France.

JEUNES FORMES A DIVERS METIERS INDUSTRIELS

Ce groupe de formations rassemble des spécialités disparates qui n'intéressent qu'un nombre très réduit de jeunes dont l'analyse de l'insertion professionnelle est rendue, de ce fait, particulièrement malaisée. Il s'agit tout à la fois des formations aux métiers du papier et carton, de la manutention, et de conducteurs de fours, de chaudières... (1).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

1) Papier et carton

- brocheur
- brocheuse
- relieur
- reliure main (femmes)
- reliure industrielle (hommes)
- reliure industrielle (femmes)
- ouvrier de la fabrication des pâtes, papiers et cartons

2) Autres formations des secteurs primaire et secondaire

- conducteur de fours métalliques
- conducteur en chaufferie
- Option A : basse température
- Option B : haute température
- transport par câbles et remontées mécaniques

NOTA : D'autres CAP sont organisés et préparés pour répondre à des besoins locaux (cartonnier traceur, papetier, cartonnier ; conducteur de séchoir à bois) ou sectoriels : (ouvrier d'entretien, agent d'exploitation des réseaux GDF).

Caractéristiques des effectifs formés

Environ 100 garçons et 10 jeunes filles préparent, en 1974-1975, un CAP dans l'une des spécialités du groupe étudié. Tous ont suivi la filière de préparation en trois ans, principalement dans des établissements publics ; ils se partagent à peu près également entre trois types de formation : reliure (relieur ; reliure main - femmes ; reliure industrielle - hommes) ; ouvrier de la fabrication des pâtes, papiers et cartons ; transports par câbles et remontées mécaniques.

Les quelques rares sections ouvertes aux jeunes dans les établissements publics ou privés qui préparent aux CAP du groupe, sont implantées dans les académies de Paris, Grenoble, Nancy-Metz, Strasbourg, Lille et Caen.

(1) Ces formations sont regroupées dans les postes "15 - Papier et carton" et "25 - Autres formations des secteurs primaire et secondaire" de la Nomenclature nationale en 47 groupes.

A l'issue de leur formation, les jeunes qui se sont présentés aux examens des CAP, dans les spécialités du groupe ont réussi en moyenne dans la proportion de 77 %.

Caractéristiques des emplois occupés en mars 1976

A la date de l'enquête, environ 90 jeunes sont entrés sur le marché du travail et occupent un emploi ; bien que peu significatif eu égard à la faiblesse des effectifs, le taux de chômage paraît sensiblement inférieur à ce qu'il est dans les autres groupes, le comportement des jeunes étant par ailleurs semblable à l'ensemble concernant la poursuite de la scolarité ou les départs au service militaire.

Au caractère disparate des formations répond la grande diversité des métiers exercés, industriels ou tertiaires. Il est vrai que pour certains jeunes, l'activité professionnelle est multiforme : c'est le cas dans les stations de montagne où l'on peut être successivement employé aux remontées mécaniques, guide de montagne et travailleur agricole, laitier etc. Appréhender la relation entre formation et emploi en est rendu particulièrement malaisé ; la proportion importante d'ouvriers non désignés (10%) ajoute encore à la difficulté:

Métiers exercés	Proportion de jeunes (en %)
1 - Ouvrier de la reliure, brochage, travail du papier carton	13
2 - Agent technique, technicien de métallurgie, mécanique	10
3 - Guide de montagne	8
4 - Hôtelier, restaurateur, cafetier, garçon de café, serveur	8
5 - Travailleur agricole, laitier...	5
6 - Conducteur d'engins	5
- Métiers d'ouvrier divers (serrurier, charpentier en fer, menuisier, ouvriers non désignés) et manoeuvre	35
- Métiers tertiaires et de services divers (vendeur, coursier livreur, personnel de service - dont employé aux remontées mécaniques)	16
Ensemble	100

Les activités économiques d'accueil sont également très diverses, aucune ne constituant un débouché majeur pour les jeunes du groupe : c'est l'industrie qui a effectué le plus de recrutements (surtout les constructions mécaniques) suivie du commerce de détail et des transports.

84% des embauches sont intervenues dans des entreprises du secteur privé.

On note que pour le quart des jeunes, l'emploi qu'ils occupent est considéré comme de courte durée ; l'absence de stabilité est à rapprocher des conditions particulières de l'exercice de certains métiers (travail saisonnier dans les stations de montagne) sans que, pour autant, celles-ci puissent être explicatives de toutes les situations.

La proportion importante d'agents techniques ou techniciens et le fait que la majorité des jeunes du groupe (83%) travaillent dans les régions (ZEAT) de Paris - Ile de France, de l'Est et du Centre-Est où le niveau des salaires est généralement plus élevé, expliquent sans doute que les rémunérations nettes mensuelles (1) perçues par les jeunes en mars 1976 (1 750 Francs), soient supérieures à la moyenne établie pour l'ensemble des groupes (1 670 Francs), ceci étant vrai pour les garçons seulement.

(1) Primes, indemnités et avantages divers compris ; cotisations sociales déduites

JEUNES FORMES AUX METIERS DE DESSINATEUR INDUSTRIEL OU EN BATIMENT

Les jeunes formés dans les spécialités de ce groupe sont appelés, au terme de la préparation aux examens du Certificat d'Aptitude Professionnelle, à occuper des emplois de dessinateur d'exécution (1) dans des domaines d'application divers (mécanique, construction métallique, électricité, électromécanique... ; bâtiment, travaux publics, architecture).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

1) Dessinateur industriel

- dessinateur en construction mécanique
- dessinateur industriel en construction métallique
- dessinateur industriel en construction électrique

Mentions complémentaires

- dessinateur industriel en construction électronique
- dessinateur en chaudronnerie et tuyauterie industrielle

2) Dessinateur du bâtiment

- dessinateur en bâtiment

NOTA : D'autres CAP de dessinateur industriel ou assimilé sont organisés pour répondre à des besoins locaux : dessinateur en construction thermique, dessinateur industriel d'aneublement ; aide-mètreur en serrurerie.

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance numérique
du groupe étudié ;
structure ; évolution

Environ 3 930 jeunes (3 645 garçons et 285 jeunes filles) reçoivent, en 1974-75, une formation de dessinateur en dernière année préparatoire au CAP. Le groupe qu'ils constituent est caractérisé par un certain nombre de particularités :

1° Les formations aux métiers de dessinateur en bâtiment, sanctionnées par un CAP, peuvent être considérées comme résiduelles (2 % des effectifs formés) par suite de la création d'un BEP de dessinateur en génie civil (bâtiment et travaux publics) : ce changement de structure semble avoir provoqué la substitution du cycle de formation en 2 ans à la filière traditionnelle du CAP en 3 ans... En d'autres termes, l'orientation vers les métiers de dessinateur en bâtiment intervient exclusivement en fin de classe de troisième.

- Parmi les spécialités de dessinateur industriel qui regroupent la quasi-totalité des effectifs, celle de dessinateur en construction mécanique est de loin la plus suivie (83 % des effectifs). Les autres CAP ne concernent que 15 % des jeunes formés : dessinateur industriel en construction électrique : 6 % ; dessinateur industriel en construction métallique (6 %) ; autres (3 %).

(1) Les spécialités de formation figurent dans les groupes "26 Dessinateurs du bâtiment et des travaux publics" et "27 Dessinateurs industriels". Elles relèvent de la compétence des Commissions professionnelles consultatives: 3"métallurgie et première transformation des métaux, mécanique, électricité, électrotechnique, électronique" et 5"bâtiment et travaux publics."

- Les recrutements interviennent le plus souvent au terme du premier cycle : 69 % des élèves ont reçu leur formation en deux ans. Il reste que les spécialités du dessin industriel peuvent être acquises par un nombre important d'élèves (plus de 1 200) qui viennent de niveaux scolaires inférieurs (classes de 5ème ou de 4ème).

- Compte tenu de la mise en place du BEP de dessinateur en génie civil, qui a pratiquement remplacé le CAP de dessinateur en bâtiment, on peut considérer que l'évolution démographique du groupe, observée entre 1967-68 et 1974-75 traduit globalement une relative stabilité.

- Pour les 3/4 des jeunes, la formation reçue a été assurée dans des établissements de l'enseignement public

Répartition géographique
des effectifs
formés

La carte des formations en année terminale des CAP de dessinateur pour 1974-75 fait ressortir la prédominance des académies de Paris-Ile de France (31 % des effectifs formés) et de quelques académies de province : Lille, Nantes, Grenoble:

ZEAT académies \ Effectifs formés	Moins de 100	De 100 à 199	200 et plus
Paris-Ile de France (1 231)			Paris (526) Créteil (273) Versailles (432)
Bassin Parisien (710)	Amiens (92) Reims (56)	Caen (100) Rouen (140) Dijon (132) Orléans (190)	
Nord (283)			Lille (283)
Est (258)	Besançon (34) Strasbourg (96)	Nancy-Metz (128)	
Ouest (477)	Poitiers (49)	Rennes (193)	Nantes (235)
Sud -Ouest (264)	Bordeaux (66) Limoges (46)	Toulouse (152)	
Centre-Est (334)	Clermont Ferrand (44) Lyon (83)		Grenoble (207)
Méditerranée (235)	Montpellier (68)	Aix-Marseille (149) Nice (108)	

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session de 1975)

sition des jeunes du groupe
adié par rapport
x autres candidats

A la session normale des CAP (1) organisés dans les spécialités du groupe, les candidats viennent principalement des établissements scolaires publics ou privés et d'origines extra-scolaires non précisées.

- Pour le CAP de dessinateur en bâtiment, les candidats d'origine scolaire sont presque tous des élèves du BEP "dessinateur en génie civil".

- Parmi les CAP de dessinateur industriel, celui de dessinateur en construction mécanique enregistre le plus grand nombre de présentés (85 %) ; les candidats d'origine scolaire sont issus des classes de CAP mais aussi d'autres filières qu'il est difficile d'identifier (Brevet de Technicien, Diplôme d'Elève Breveté, Baccalauréat de Technicien).

- Les candidats de la promotion sociale et d'autres origines extra-scolaires (43 % des présentés) sont des actifs qui cherchent probablement à obtenir, dans des emplois de dessinateur, la reconnaissance de leur qualification ou pour lesquels la possession du CAP de dessinateur conditionne l'accès à des fonctions de dessinateur d'études ou d'encadrement.

- Par rapport à l'ensemble des présentés, toutes spécialités et origines confondues, les jeunes du groupe étudié ne représentent que 25 %.

- L'apprentissage tient une place extrêmement modeste dans la formation des dessinateurs.

plômés et
n diplômés

En moyenne, le taux de réussite enregistré à la session normale, est d'environ 45 % pour les dessinateurs industriels et de 50 % pour les dessinateurs en bâtiment. Les jeunes qui ont reçu une formation scolaire à temps plein (dont ceux du groupe étudié) réussissent mieux que les autres dans toutes les spécialités:

	<u>Candidats d'origine scolaire</u>	<u>Candidats d'origine extra-scolaire</u>
- Dessinateur en construction mécanique	54 %	33 %
- Autres dessinateurs industriels	55 %	47 %
- Dessinateur en bâtiment	62 %	34 %

(1) On ne tient pas compte ici de la session spéciale organisée en février-mars 1976.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Sorties à l'issue de la formation initiale évolution

Dans le groupe des dessinateurs où, rappelons-le, la spécialité de dessinateur industriel en construction mécanique est largement dominante, les poursuites d'études atteignent une fréquence très élevée (pour les jeunes filles plus encore que pour les garçons) ; par voie de conséquence, les sorties à l'issue de la formation initiale sont moins nombreuses (83 %) que dans l'ensemble des groupes de formation CAP (88 %).

	Emploi	Chômage	Service militaire Autres inactifs	Taux de sortie	Poursuite d'études Redoublements	Effectifs
Jeunes gens	43,5	8,5	31,2	83,2	16,8	3 645
Jeunes filles	45,8	26,8	2,4	75,0	25,0	285

Le poids des formations en deux ans n'est sans doute pas étranger au comportement du groupe qui est proche de celui des jeunes originaires des sections de BEP : prolongation de la scolarité et, pour les garçons, accomplissement des obligations militaires sont des situations très souvent rencontrées.

Outre qu'elles confirment ces données, les enquêtes de placement du Ministère de l'Education indiquent qu'entre 1973 et 1975, les sorties de l'école n'ont cessé de diminuer et les départs au Service National d'augmenter parallèlement à l'accroissement du taux de chômage.

Taux de chômage

L'accès à la vie active est le fait de 2 100 jeunes qui représentent 53 % des effectifs formés : 1 895 garçons et 205 jeunes filles sont entrés sur le marché du travail et font partie des actifs disponibles en mars 1976. Parmi ceux-ci, beaucoup n'ont pas d'emploi ; quantitativement, la prise d'activité s'est faite pour eux dans de plus mauvaises conditions que dans les formations industrielles.

Les difficultés rencontrées sont plus grandes pour les jeunes filles (taux de chômage : 37 %) que pour les garçons (16 %) ; les non-diplômés sont davantage exposés au chômage (21 %) que les titulaires du CAP (17 %). En outre, ces difficultés sont d'intensité variable suivant les conditions "locales" de fonctionnement du marché du travail.

Proportion des chômeurs parmi les jeunes actifs disponibles par ZEAT (%)

Paris Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-Est	Méditerranée	Ensemble sans DOM-TOM
14,5	14,6	14,8	22,4	26,1	34,5	9,4	20,9	18,0

Les mobilités géographiques affectent surtout la région (ZEAT) du Sud-Ouest où le sort que connaissent les jeunes formés est particulièrement défavorable ; négatif pour cette zone en particulier (- 37 %), le solde migratoire n'est positif que dans les régions de Paris-Ile de France (+ 9 %) et du Centre-Est (+ 6 %).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (en mars 1976)

Sur environ 3 930 jeunes formés en 1974-1975 aux métiers de dessinateur, 1 715 occupent un emploi en mars 1976, soit 44 % seulement des effectifs formés : 1 585 garçons et 130 jeunes filles ; 1 255 diplômés et 460 non diplômés.

écialités des métiers
rcés par les jeunes
mars 1976

Alors que les formations sont marquées par une très forte concentration sur les spécialités de dessinateur industriel et, plus particulièrement, celle de dessinateur en construction mécanique, les emplois tenus par les jeunes sont extrêmement diversifiés. L'ampleur du phénomène étant soulignée, on ne peut guère aller au-delà et se prononcer avec certitude sur l'aspect négatif du faible degré de correspondance entre métier appris et métier exercé, du moins pour les emplois d'ouvrier. Il convient en effet de s'interroger sur le point de savoir si l'inajustement apparent est indicatif d'une offre de travail insuffisante ou s'il exprime la politique de recrutement de certains employeurs qui n'embauchent pas directement les jeunes formés sur des emplois de dessinateur :

Métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - Métiers de dessinateur	<u>48,0</u>	<u>21,6</u>	<u>41,3</u>
- dessinateur industriel	33,7	14,5	28,8
- dessinateur en bâtiment	2,9	3,2	3,0
- autres dessinateurs	11,4	3,9	9,5
2 - Métiers d'ouvrier	<u>29,5</u>	<u>46,6</u>	<u>33,4</u>
- production et travail des métaux (mécanique, chaudronnerie, ...)	15,0	10,9	13,8
- électricité, radio-électronique	2,8	4,1	2,9
- autres (dont métiers d'ouvrier non désignés)	11,7	31,6	16,7
3 - Métiers non ouvriers	<u>19,1</u>	<u>31,8</u>	<u>21,6</u>
- employé de bureau et assimilés	5,8	12,8	7,3
- autres emplois tertiaires et de service	4,9	9,5	5,7
- armée	2,3	5,5	3,1
- manoeuvre, manutentionnaire	5,5	2,7	4,8
- travailleur agricole et assimilés	0,6	1,3	0,7
4 - Divers (regroupement des métiers de pourcentage inférieur à 0,25)	<u>3,3</u>	<u>0,0</u>	<u>3,7</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Sous réserve d'une vérification de cette dernière hypothèse, il semble bien que l'accès direct aux emplois de dessinateur soit particulièrement malaisé pour les jeunes qui viennent des classes de CAP ou, plus généralement, qui se situent à ce niveau de qualification (1). Au surplus, l'échec à l'examen réduit sensiblement la probabilité d'exercer le métier appris.

Activité économique des établissements qui emploient les jeunes

L'absence d'une correspondance étroite entre formation et spécialité de l'activité professionnelle s'accompagne, en l'expliquant dans une certaine mesure, d'une large dispersion des emplois entre les différents secteurs d'activité économique.

Si les industries constituent le débouché principal (56 %) et parmi elles, les constructions mécaniques, électriques et automobiles, les jeunes ont trouvé souvent à s'employer dans le bâtiment et les travaux publics (11 %), les services (10 %) l'administration (9 %) et, à un degré moindre, dans le commerce (4 %), les transports et télécommunications (3 %) ou le secteur de l'énergie (3 %).

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - Industries	<u>57,9</u>	<u>50,6</u>	<u>56,0</u>
- constructions mécaniques	21,9	21,3	21,7
- constructions électriques et électroniques	10,1	6,8	9,2
- constructions automobiles, navales, aéronautiques...	9,9	7,0	9,2
- sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge	6,2	3,1	5,4
- autres industries	9,8	12,4	10,5
2 - Bâtiment et travaux publics	<u>12,2</u>	<u>8,5</u>	<u>11,2</u>
3 - Energie (charbon, pétrole, électricité, gaz, eau, nucléaire)	<u>3,1</u>	<u>1,2</u>	<u>2,6</u>
4 - Transports et télécommunications	<u>1,9</u>	<u>7,7</u>	<u>3,5</u>
5 - Commerce (gros et détail)	<u>4,3</u>	<u>3,2</u>	<u>4,0</u>
6 - Services	<u>9,5</u>	<u>12,6</u>	<u>10,3</u>
- services aux entreprises (dont bureaux d'études, entreprises de travail temporaire...)	7,2	6,3	7,0
- services aux ménages	2,3	6,3	3,3
7 - Administration (dont établissements d'enseignement)	<u>8,7</u>	<u>10,2</u>	<u>9,1</u>
8 - Autres activités	<u>2,4</u>	<u>6,0</u>	<u>3,3</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Des observations faites en entreprises pour la réalisation du Répertoire Français des Emplois, il ressort que, de plus en plus, les dessinateurs industriels sont recrutés soit directement au niveau des baccalauréats et brevets de technicien supérieur en mécanique, soit indirectement à un niveau inférieur, après un passage en production. En outre, une enquête effectuée par le CEREQ et qui porte en particulier sur le déroulement de carrière de jeunes titulaires d'un CAP de la mécanique montre qu'après un certain nombre d'années d'activité, environ 10 % de ceux qui ont utilisé la formation reçue sont devenus dessinateurs industriels (résultats de l'enquête faite en région parisienne).

En mars 1976, 77 % des emplois salariés sont occupés par les jeunes du groupe étudié dans des entreprises du secteur privé (plus de 10 % des diplômés ont été embauchés dans une entreprise de travail temporaire). Pour le secteur public (23 % des emplois salariés), les entreprises publiques ou nationalisées et l'administration ont pris une part à peu près égale dans le recrutement des jeunes.

permanence ou
n permanence
s emplois occupés
mars 1976

L'importance du travail temporaire pour les diplômés, particulièrement à Paris, fait que ceux-ci déclarent être placés sur un emploi permanent dans une proportion de 78 % seulement (85 % pour les non-diplômés). Les contrats de très courte durée autres que ceux d'intérimaire concernent uniformément 8 % des jeunes tandis que les emplois d'essai ou les stages d'embauche sont des situations que connaissent plus fréquemment les non-diplômés.

salaires nets mensuels (1)
reçus en mars 1976

Aussi bien pour les garçons que pour les jeunes filles du groupe, le niveau de la rémunération nette perçue en mars 1976 est supérieur de plus de 200 F à celui établi pour l'ensemble des jeunes de formation CAP. Les différences tenant au sexe et au diplôme se retrouvent ici (la possession du CAP se traduisant par un avantage de salaire d'environ 150 F).

	<u>Diplômés</u>	<u>Non-diplômés</u>
Jeunes gens	1 820 F	1 680 F
Jeunes filles	1 760 F	1 470 F

Parmi les raisons qui peuvent expliquer la position plutôt favorable du groupe des dessinateurs par rapport aux autres, du point de vue du niveau des salaires, deux paraissent devoir être retenues : le statut de dessinateur détermine une classification proche de celle des ouvriers professionnels ou des techniciens ; plus de la moitié des jeunes travaillent dans la région parisienne et le poids de leurs rémunérations, plus élevées qu'en province, influe sensiblement sur le salaire moyen calculé pour le groupe.

Malgré une mobilité géographique parfois importante, les facteurs régionaux introduisent des différences notables entre les distributions de salaires : 40 % des jeunes de Paris-Ile de France gagnent 2 000 F et plus par mois ; la proportion est de 16 % en moyenne pour les autres régions (ZEAT).

(1) Primes, indemnités et avantages divers compris ; cotisations sociales déduites

Distribution des salaires dans les ZEAT de formation (en %)

ZEAT Salaires	Paris - Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre - Est	Méditer- ranée	Ensemble sans les DOM - TOM
Moins de 1 400 F	5,2	18,6	22,4	10,5	16,1	20,0	19,3	14,9	13,0
de 1 400 à 1 599 F	20,5	13,8	20,6	28,2	28,9	25,6	25,2	34,5	22,1
1 600 F et plus	74,3	67,6	57,0	61,3	55,0	54,4	55,5	50,6	64,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs arrondis	610	325	115	125	190	95	135	100	1 695

JEUNES FORMES AUX TECHNIQUES ADMINISTRATIVES OU JURIDIQUES

Le recensement d'effectifs formés aux "techniques administratives ou juridiques"(1) est probablement la conséquence d'une mauvaise interprétation de la nomenclature analytique des formations par certains chefs d'établissement qui ont rangé, dans ce groupe, des élèves appartenant à d'autres classes de CAP (en particulier, les classes préparatoires au CAP employé de bureau). C'est qu'en effet, la seule spécialité de CAP qui fasse partie des "techniques administratives ou juridiques" (celle de commis d'administrateur de biens) n'est pas préparée par la voie scolaire à temps plein mais relève exclusivement de l'apprentissage.

Par suite, la population formée par les 232 jeunes (26 garçons, 206 jeunes filles) qui composent le groupe étudié doit être assimilée logiquement à celle des groupes "commerce et distribution" et "sténodactylographie" du point de vue de l'étude des phénomènes relatifs à l'insertion professionnelle. Il est possible d'ailleurs que dans certains établissements, une structure pédagogique particulière autorise l'ouverture de sections à caractère mixte, à mi-chemin entre les CAP d'employé de bureau et de sténodactylographe.

Pour les 128 jeunes qui ont un emploi en mars 1976 (102 jeunes filles et 26 garçons), l'activité professionnelle la plus fréquente est celle de dactylographe (elle concerne 1/3 des jeunes) ; les métiers d'employé de bureau, de perforeur, d'aide-comptable ou de vendeur intéressent un deuxième tiers ; quant aux autres jeunes, ils sont manutentionnaires, employés au nettoyage d'entreprise, ouvriers...

Le salaire moyen qui n'est significatif que pour les jeunes filles (le nombre de garçons étant trop faible) s'établit à un niveau très voisin de celui perçu par les jeunes du groupe "commerce et distribution" ; il est très proche également du salaire moyen calculé pour l'ensemble des jeunes filles de formation CAP (1463F contre 1456F).

-
- (1) - Groupe 29 Techniques administratives ou juridiques appliquées" de la Nomenclature nationale en 47 groupes
- Commission professionnelle consultative : 18 "Autres activités du secteur tertiaire".
- (2) Salaire net mensuel, sans les cotisations sociales mais avec les primes et indemnités.

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA STENODACTYLOGRAPHIE

La population étudiée comprend les jeunes -garçons et filles- qui ont suivi à temps plein en 1974-75 une préparation de type scolaire à l'examen du CAP conduisant aux métiers d'employé qualifié de la sténodactylographie (1).

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année de préparation, en 2 ans ou 3 ans, au CAP de sténodactylographie, dans un établissement public ou privé, en 1974-75.

Effectifs -garçons et filles- de la population étudiée :

La formation aux métiers de la sténodactylographie concerne un grand nombre de jeunes (14 130 environ : plus du quart des effectifs engagés dans des préparations au CAP du "secteur tertiaire") et presque exclusivement des jeunes filles (plus de 98% de l'ensemble).

Préparations en 2 ans ou 3 ans (dans des établissements publics ou privés) au CAP de sténodactylographie

Du point de vue de l'organisation de la formation, deux données caractéristiques peuvent être relevées :

- les jeunes sont formés en plus grand nombre dans des écoles privées (58%) que dans les établissements publics ;
- alors qu'elles ont pratiquement cessé dans les collèges d'enseignement technique, les préparations au CAP en 2 ans sont encore largement assurées dans l'enseignement privé.

Evolution des effectifs des classes terminales préparatoires au CAP de sténodactylographie

L'évolution des effectifs depuis 1967-68 rend compte de la substitution rapide des classes de BEP sténodactylographe-correspondancier aux préparations en deux ans au CAP de sténodactylographe dans les établissements publics, la structure des filières se modifiant plus lentement dans les écoles privées.

Pour le CAP en 3 ans, on enregistre une baisse du nombre des élèves (moins 37% de 1967-68 à 1974-75) qui s'avère plus accentuée dans l'enseignement privé.

Spécialité du CAP préparé par les jeunes de la population étudiée.

Dans le groupe des formations de "secrétariat-dactylographie", la totalité des jeunes suit une seule spécialité sanctionnée par le CAP de sténodactylographe ; la même structure vaut pour la filière de BEP qui, dans ce groupe de formations, conduit au seul examen de sténodactylographe-correspondancier.

(1) - Une exacte correspondance existe avec le poste 30 "secrétariat, dactylographie, sténodactylographie", de la Nomenclature nationale en 47 groupes.
- Commission professionnelle consultative compétente: 16 techniques administratives et de gestion

Ceci n'est pas sans conséquence du point de vue de l'analyse de l'insertion professionnelle et notamment du type de métier exercé par des jeunes pourvus d'une même spécialité de formation technologique initiale mais issus de filières scolaires parallèles.

Répartition géographique des préparations au CAP de sténodactylographe

Les préparations au CAP de sténodactylographe (en 2 ou 3 ans) sont organisées principalement dans les académies de la région de Paris (25,4%), de Lille (10,1%) de Nancy-Metz (7,4%) et Aix-Marseille (5,8%).

II - LES RESULTATS A L'EXAMEN DU CAP

Position de la population étudiée par rapport aux autres candidats au CAP de sténodactylographe

A la session 1975 de l'examen du CAP de sténodactylographe, la moitié des candidats appartiennent à des sections préparatoires au BEP; compte tenu par ailleurs du faible nombre des apprentis, il apparaît que:

Origine scolaire des candidats (évaluation en pourcentage)

Classes terminales de CAP en 2 ou 3 ans	Classes terminales de BEP	Apprentissage	Promotion sociale et autres candidats
40%	50%	2%	8%

Source : statistiques nationales des examens - ministère de l'Education

Pour la spécialité considérée, le CAP est préparé uniquement ou presque dans le cadre d'une scolarité à temps plein et s'y présentent en majorité des jeunes orientés vers le BEP.

Taux de réussite à l'examen du CAP

Le taux moyen de réussite à l'examen est de 59% à l'échelon national et de 56% pour la population étudiée par l'Observatoire, l'écart constaté s'expliquant sans doute par le fait que les élèves de BEP obtiennent le diplôme un peu plus facilement que les autres (1).

III - LA SITUATION DES JEUNES APRES LE CAP (2)

Position des jeunes de la population étudiée ; taux de sortie du système de formation

Sur les 222 garçons formés en sténodactylographie, 17 redoublent ; aucun ne poursuivant d'étude, le taux de sortie est de 92,3%.

(1) Les candidats venant d'une classe de BEP ne sont pas comptabilisés à part dans les statistiques d'examens.

(2) A la date de l'enquête, c'est-à-dire environ 10 mois après l'examen.

Après l'arrêt de leur scolarité, 89 garçons sont partis faire leur service militaire et 126 sont devenus actifs. Pour les jeunes filles au nombre d'environ 13900, la situation est la suivante, comparée à la moyenne :

Situation des jeunes filles après une préparation au CAP	Emploi	Chômage	Autre inactif	Taux de sortie	Poursuite d'études	Redoublement
CAP de sténodactylographe	59,1	25,9	2,6	87,6	5,5	6,9
Ensemble des CAP	57,0	26,8	3,2	87,0	7,4	5,7

On voit qu'avec un même taux de sortie, les jeunes filles sténodactylographes ont, vis-à-vis de l'emploi, une position un peu plus favorable que l'ensemble.

En revanche, leur situation paraît nettement plus mauvaise que celle des anciennes élèves de BEP dont 68,1% ont pu trouver un emploi, les taux de sortie étant par ailleurs très voisins.

Evolution du taux de sortie

Les statistiques annuelles produites par le ministère de l'Education sur le placement des élèves de l'enseignement technologique indiquent, pour les jeunes ayant préparé un CAP en 3 ans dans un établissement public, une évolution très nette entre 1972-73 et 1974-75 : les sorties après la fin de la scolarité deviennent moins fréquentes (-10%) tandis que s'accroissent les difficultés rencontrées sur le marché du travail (+13% de jeunes sans emploi).

Position des sortants suivant le diplôme

La rétention dans le système de formation vaut surtout pour les non-diplômés qui redoublent dans la proportion de 15,6% ou qui poursuivent d'autres études en plus grand nombre que les diplômés, par suite vraisemblablement d'une réorientation intervenant au même niveau. La possession du diplôme introduit des différences notables dans la situation des jeunes après l'examen. En effet, les titulaires du CAP qui représentent 60% des sortants réels (leur taux de sortie est de 96,2% contre 77,0% pour les non-diplômés) paraissent nettement mieux armés que les autres sur le marché du travail:

	Sortants réels	Emploi	Chômage	Autres
- Diplômés	7561	71,8%	25,3	2,9
- Non diplômés	4834	60,0%	35,0	5,0
- Ensemble	12395	67,2	29,1	3,7

Chômage des jeunes de la population étudiée : durée, différences régionales

Sur les 3607 jeunes au chômage en mars 1976, 50% se trouvent dans cette situation depuis plus de six mois (le taux est de 62% pour l'ensemble des jeunes filles) ; 2194 recherchent un premier emploi dont 70% depuis six mois et plus. Le chômage frappe les jeunes très différemment suivant les régions (zones d'équipement et d'aménagement du territoire) mais toujours plus durement les non-diplômés que les diplômés. Il touche plus du 1/3 des "sortants réels" dans les "ZEAT" du Nord, de la Méditerranée-Corse, de l'Ouest et de l'Est, plus du 1/4 dans le Sud-Ouest et le Centre-Est ; l'Ile de France et, à un degré moindre, le Bassin parisien offrent, en revanche, de plus larges possibilités d'emploi.

Mobilité géographique des jeunes entre région de formation et région d'emploi

D'une manière générale, les migrations entre régions (ZEAT) de formation et d'emploi sont trop faibles (moins de 5% des jeunes exerçant un métier) pour être significatives. Une telle constatation suggère que, sauf changement de domicile, les jeunes filles qui composent la quasi-totalité de la population observée, préfèrent rester dans leur région de résidence, même privées d'emploi depuis plus de 5 mois (ancienneté moyenne du chômage en mars 1976), plutôt que de s'exposer aux "aléas" de la mobilité géographique.

IV - LES CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (1)

Au moment de l'enquête, sur les 14130 jeunes qui ont préparé le CAP de sténodactylographe, 12395 ont achevé leurs études à temps plein (sortants réels) ; pour les 8330 environ qui travaillent, les données recueillies permettent de caractériser les emplois occupés du point de vue de la spécialité et de la "qualification" des métiers exercés, de la distribution des salaires, de l'activité économique des établissements employeurs et du degré de "stabilité" des emplois.

(1) Il s'agit des emplois tenus par les jeunes en mars 1976.

Spécialités des principaux métiers exercés en mars 1976 (distribution en pourcentage de la population des jeunes pourvus d'un emploi-diplômés et non diplômés - suivant le code des métiers)

Métiers exercés par les jeunes	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers en correspondance "formelle" avec la formation</u>	<u>68,6</u>	<u>43,6</u>	<u>60,0</u>
- secrétaire, sténodactylo, dactylo	68,0	43,6	59,6
- secrétaire de direction	0,6	-	0,4
2 - <u>Autres métiers "tertiaires" sans rapport direction apparent avec la formation</u>	<u>26,8</u>	<u>42,2</u>	<u>30,9</u>
- métiers d'employé de bureau	14,3	16,1	14,9
- métiers de la comptabilité et assimilés	2,0	2,9	2,2
- opérateur ou perforateur en traitement de l'information	1,1	0,6	0,9
- commerce, vente, métiers annexes	3,2	13,1	6,6
- employé de maison, personnel de service, de ménage et assimilés	5,0	5,7	4,6
- métiers de la santé et des soins personnels	0,6	2,7	1,3
- divers autres	0,6	1,1	0,4
3 - <u>Métiers autres que tertiaires (ouvrier, manoeuvre, travailleur agricole)</u>	<u>3,9</u>	<u>14,2</u>	<u>5,9</u>
- métiers d'ouvrier	3,0	10,7	4,3
- manoeuvre, docker, manutentionnaire	0,9	2,9	1,6
- travailleur agricole et assimilé	-	0,6	-
4 - <u>Divers (regroupement des métiers de pourcentage inférieur à 0,25)</u>	<u>0,7</u>	<u>0,0</u>	<u>3,2</u>
TOTAL	100,0	100,0	100,0

De leur côté, les jeunes de formation BEP qui sont également (dans une proportion légèrement plus forte que les jeunes de la population étudiée) porteurs du Certificat d'aptitude professionnelle, exercent des métiers dont la correspondance apparente avec la formation reçue n'est pas sensiblement différente de celle observée pour les anciens élèves de CAP.

Il ressort des données analysées que la distribution des jeunes par métier exercé, semble déterminée par le fait de posséder ou non un diplôme plus que par le type du diplôme obtenu.

Les activités dites tertiaires emploient plus de 70% des jeunes : l'administration est le principal employeur (22,2%) suivie du commerce (21,7%) et des services (19,6%).

En Ile de France, zone où les salaires sont le plus élevés, 26,8% des jeunes de formation sténodactylographe travaillent dans l'administration, 17,4% dans des établissements commerciaux, 16,8% dans les services et 13,1% dans les banques et assurances.

Permanence ou non permanence des emplois occupés par les jeunes

A la question relative à la "permanence" de leur emploi, les jeunes apportent des réponses qui, pour l'ensemble, diffèrent suivant qu'ils sont ou non titulaires du certificat d'aptitude professionnelle : pour la stabilité de l'emploi également, la possession du diplôme introduit une discrimination entre les jeunes, à l'avantage de ceux qui ont réussi à l'examen:

Permanence de l'emploi Diplômés / non-diplômés	Emploi permanent	Emploi d'essai ou stage d'embauche	Entreprises de travail temporaire	Emploi de durée très limitée	Ensemble
Jeunes non-diplômés	73,5%	3,6%	9,5%	13,4%	100,0%

Salaires nets mensuels perçus

La situation des salaires qui caractérise la population des jeunes filles de formation sténodactylographe (8330 jeunes), est sensiblement différente que celle observée pour l'ensemble (33735):

Salaires (par tranches)	Inférieurs à 1200	de 1200 à 1399	de 1400 à 1599	de 1600 à 1999	2000 et plus	TOTAL
Sténodactylographe	8,3	16,7	31,3	35,4	8,2	100,0
Ensemble	16,2	26,4	29,0	24,0	4,3	100,0

Le salaire moyen traduit les écarts constatés qui sont à l'avantage des jeunes filles issues d'un CAP de sténodactylographe (1580F contre 1456F pour l'ensemble); celles-ci obtiennent des rémunérations qui sont en moyenne très proches des salaires servis aux jeunes filles venant d'un BEP : 1577 F

La dispersion des salaires n'est pas uniforme : d'une part, elle varie suivant que les jeunes sont titulaires ou non du diplôme de CAP dont la possession influe logiquement sur le niveau de salaire comme elle agit sur le type et la qualification du métier exercé ; d'autre part, les disparités entre régions (zones d'équipement et d'aménagement du territoire) sont considérables et marquées particulièrement entre Paris et les autres zones.

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA COMPTABILITE ET METIERS CONNEXES

La population étudiée: est composée des jeunes -garçons et filles- qui ont suivi à temps plein en 1974-75 une préparation de type scolaire aux examens des CAP dans les spécialités relevant des techniques comptables ou financières (1).

Spécialité des CAP nationaux organisés à la session 1975

- | | |
|---|---------------------|
| - Aide comptable (dernière session en 1976) | - Employé de bourse |
| - Employé d'assurances | - Banque |

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année de préparation, suivant un cycle de 2 ou 3 ans, aux CAP de la comptabilité et spécialités connexes, dans un établissements public ou privé en 1974-75.

Environ 13000 jeunes (8660 jeunes filles ; 4340 garçons) suivent en 1974-75, la dernière année préparatoire aux CAP débouchant sur des métiers d'employé qualifié de la comptabilité ou de spécialités professionnelles voisines.

importance des effectifs -garçons filles.

Population nombreuse (près du 1/10 de la totalité des effectifs et du 1/4 des jeunes formés aux métiers du secteur tertiaire), elle est caractérisée par la mixité (1 jeune sur 3 est un garçon) alors que les autres formations sont presque totalement exclusives de l'autre sexe.

préparations en 2 ou 3 ans dans un établissement public ou privé.

Les jeunes ont suivi dans leur grande majorité (85%) un cycle de formation en 3 ans ; leur orientation en classe de CAP est donc intervenue, pour la plupart, à la fin de la cinquième ou de la quatrième. Si les préparations en 3 ans sont organisées principalement dans les collèges d'enseignement technique publics, en revanche, les CAP en 2 ans sont assurés quasi-exclusivement par l'enseignement privé.

- (1) - Spécialités regroupées dans le poste 31 "techniques financières ou comptables, mécanographie comptable" de la nomenclature nationale des formations.
- Commission professionnelle consultative compétente : 16 "techniques administratives et de gestion".

REPARTITION DES JEUNES DU GROUPE DANS LES DIFFERENTES FORMATIONS

	Formation en 3 ans	Formation en 2 ans	Ensemble
Enseignement public	55,7%	1,2%	56,9%
Enseignement privé	28,8%	14,3%	43,1%
Ensemble	84,5%	15,5%	100,0%

Evaluation des effectifs de 1967-68 à 1974-75.

Avec la mise en place du Brevet d'études professionnelles de "comptabilité et mécanographie" les préparations en 2 ans ont pratiquement pris fin dans les établissements publics et perdu la moitié de leurs effectifs dans les écoles privées. Sur la même période de 1967-68 à 1974-75, on enregistre une décroissance du nombre des jeunes présents en dernière année d'une préparation en 3 ans (-29%).

Indices d'évolution des effectifs de CAP en 2 et 3 ans

Enseignements public et privé	1967-68	1973-74	1974-75
CAP en 2 ans	100	27	26
CAP en 3 ans	100	77	71

Spécialités des CAP les plus suivies

Sur les quatre spécialités de formation, trois ne sont pratiquement pas enseignées dans un cadre scolaire (employé d'assurances, de bourse et banque). C'est dire que les formations suivies se résument à la préparation du CAP d'aide comptable (98,8% des effectifs formés).

Répartition géographique des effectifs formés.

Donner la répartition géographique des jeunes formés revient à dresser la carte scolaire des classes terminales du CAP d'aide comptable, dans l'enseignement public et privé, en 1974-75.

La localisation des effectifs est marquée par une très forte concentration dans les académies de l'Ile de France (Versailles, Paris, Créteil) où le 1/3 des jeunes de la population étudiée ont été formés ; la moitié ont reçu leur formation technique dans des établissements scolaires de la région parisienne (ZEAT de l'Ile de France et du Bassin parisien). Dans les autres régions (ZEAT), à l'exception de celle du Sud-ouest (640 jeunes), les effectifs formés sont voisins du millier.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS FORMES

ZEAT \ Académies	Moins de 500	de 500 à 1000	Plus de 1000
Ile de France (4335)			Paris (1084) Créteil (1588) Versailles (1663)
Bassin parisien (2011)	Amiens (281) Caen (161) Rouen (276) Reims (253)	Dijon (533) Orléans (507)	
Nord (999)		Lille (999)	
Est (1357)	Besançon (221) Strasbourg (455)	Nancy-Metz (681)	
Ouest (1111)	Nantes (407) Poitiers (417) Rennes (287)		
Sud-Ouest (639)	Bordeaux (265) Limoges (120) Toulouse (254)		
Centre-Est (1224)	Clermont-Ferrand (170) Lyon (390)	Grenoble (664)	
Méditerranée-Corse (1113)	Montpellier (216) Nice (268)	Aix-Marseille (629)	

II - LES RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP

tion des jeunes
la population
diée par rapport
autres candidats.

Les CAP d'employé d'assurances, de bourse et banque étant préparés suivant un régime différent de la scolarité à temps plein, il n'est guère surprenant de voir que les candidats à l'examen dans ces spécialités sont presque tous issus de voies extra-scolaires (centres de formation d'entreprises, apprentissage, promotion sociale...)

Bien que nombreux, les jeunes issus d'une préparation de type scolaire au CAP d'aide-comptable ne représentent que 30% des candidats à cet examen:

Répartition des candidats au CAP d'aide-comptable selon leur origine (1)

Formations de type scolaire		Apprentissage	Autres voies extra-scolaires	Ensemble
CAP	BEP et autres			
30%	43%	3%	24%	100%

(1) Les candidats venant d'une classe BEP ne sont pas isolés dans les statistiques d'examens; le pourcentage donné résulte donc d'une évaluation.

Diplômés et
non-diplômés

Selon les statistiques nationales des examens, le taux moyen de réussite au CAP d'aide-comptable est 56%. Les élèves des écoles et cours privés (où subsistent des préparations en 2 ans recrutant au niveau de la classe de 3ème) réussissent mieux que les autres.

Pourcentage de diplômés suivant l'origine scolaire
(CAP d'aide comptable)

Enseignement public	Enseignement privé	Apprentissage	Autres candidats	Ensemble
58%	63%	53%	46%	56%

Pour la population étudiée qui est composée de jeunes formés dans l'enseignement public ou privé, la proportion de diplômés est de l'ordre de 59% (comprise logiquement entre 58 et 63%).

III - LA SITUATION DES JEUNES APRES LE CAP (1)

Taux des sorties
du système de
formation.

Le rôle joué par l'obligation de service national dans le comportement des jeunes gens après l'achèvement de leur cycle de formation technique initiale justifie un examen distinct des sorties, suivant qu'elles sont le fait de garçons ou de filles.

Pour les garçons (4340), le taux de sortie dans les spécialités de la comptabilité et des finances, est voisin du taux établi pour l'ensemble (proche de 89%) ; c'est après la sortie que les positions divergent, les départs à l'armée et les cas de chômage étant plus fréquents pour les jeunes gens de la population étudiée.

Situation des jeunes gens après le CAP (en %)

	Emploi	Chômage	Service militaire	Autres inactifs	Taux de sortie	Poursuite d'études	Redoublements
Jeunes gens du groupe étudié	51,2	12,9	23,4	1,8	89,2	6,8	3,9
Ensemble des jeunes gens	65,3	8,4	14,1	1,4	89,3	8,5	2,3

(1) A la date de l'enquête, c'est-à-dire environ 10 mois après l'examen.

Deux fois plus nombreuses que les garçons, les jeunes filles connaissent une situation assez proche de celle observée dans la spécialité de sténodactylographie et plutôt meilleure que celle de l'ensemble des jeunes filles issues d'une préparation au CAP.

	Emploi	Chômage	Autres inactifs	Taux de sortie	Poursuite d'études	Redoublements
Jeunes filles du groupe étudié	60,6	25,4	4,0	90	6,3	3,7
Ensemble des jeunes filles	57,0	26,8	3,1	86,9	7,4	5,7

Evolution des taux de sortie

Les données de l'enquête "placement" effectuée annuellement par le service d'études informatiques et statistiques des ministères de l'Education et des Universités (1) font ressortir une évolution en sens contraire des taux de sortie et de chômage entre 1972/73 et 1974/75 ; à mesure que le chômage croît, les jeunes ont tendance à rester davantage dans le milieu scolaire ou à accomplir plus vite leurs obligations militaires.

Evolution des taux de chômage des jeunes

Devenue 2 à 3 fois plus fréquente entre 1973 et 1975, la situation de chômage est vécue plus souvent par les jeunes filles (25% des effectifs formés) que par les garçons pour lesquels le service militaire diffère le moment de l'accès à la vie active.

Au total, environ 10 mois après le CAP, sur 13 000 jeunes formés, 10 230 sont devenus des actifs disponibles (2) et parmi ceux-ci, 2 760 se trouvent sans emploi (560 garçons et 2 200 jeunes filles), dont 1 700 sont diplômés et 1 060 non-diplômés.

Les jeunes filles subissent un sort plus défavorable que celui des garçons ; privées plus souvent d'un emploi, elles connaissent une durée de chômage plus longue (en mars 1976, près des 2/3 cherchent un emploi depuis au moins 6 mois).

Suivant les régions (ZEAT), les jeunes qui se présentent sur le marché du travail, après avoir reçu une formation aux métiers de la comptabilité, sont plus ou moins exposés au risque de ne pas trouver d'emploi : la probabilité varie de 1 sur 5 dans la région parisienne à 1 sur 2 dans le Nord.

Chômeurs par rapport aux jeunes actifs disponibles (en %) par ZEAT

Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-Est	Méditerranée Corse
18,3	20,0	49,4	30,3	33,8	34,3	35,1	36,4

(1) Données concernant les jeunes des classes terminales de CAP en 3 ans des établissements publics

(2) Jeunes pourvus d'un emploi ou chômeurs

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (1)

13 000 jeunes ont été formés aux métiers d'employé qualifié de la comptabilité ; 10 230 sont devenus des actifs disponibles. Interrogés sur leur situation en mars 1976, les jeunes déclarent occuper un emploi dans la proportion de 73 % ; ils sont environ 7470, qui forment un groupe aux caractéristiques différentes de celles de la "population mère", les diplômés et les jeunes filles s'y trouvant sur-représentés.

	Filles	Garçons	Diplômés	Non-diplômés
Population mère 13,0	8,7* 66,7%	4,3 33,3%	7,7 59,1%	5,3 40,9%
Actifs disponibles 7,47	5,24 70,2%	2,23 29,8%	4,83 64,6%	2,64 35,4%

* Les effectifs sont donnés en milliers

Par suite de mouvements migratoires, limités généralement à des régions voisines, mais qui prennent une relative importance pour les garçons formés dans les régions de l'Ouest, du Nord ou du Sud-Ouest, la carte des emplois tenus ne coïncide pas exactement avec la carte des formations: 57 à 58% des jeunes actifs pourvus d'un emploi exercent leur activité professionnelle à Paris ou dans la région parisienne.

Spécialités des
métiers exercés
par les jeunes

Apprécier le degré de correspondance entre le métier appris et le métier exercé suppose une comparaison entre le contenu de la formation et la nature des tâches professionnelles identifiables à travers l'appellation de l'activité individuelle ; l'enseignement professionnel reçu par les jeunes comprenant surtout de la comptabilité mais aussi de la correspondance commerciale et du classement, l'accès aux emplois de bureau ne doit pas être interprété comme déviant par rapport à la filière normale "formation et emploi d'aide-comptable". De même, mais d'une manière moins évidente, peut-on admettre une compatibilité avec des métiers dits de "secrétaire, dactylo, sténodactylo et assimilés" dans la mesure où ceux-ci ne requièrent pas à titre principal l'usage de la dactylographie mais excluent la pratique de la sténodactylographie (c'est le cas du correspondancier ou de secrétaires spécialisés).

(1) Emplois tenus par les jeunes en mars 1976

METIERS EXERCES PAR LES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Métiers exercés par les jeunes	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1- <u>Métiers en correspondance formelle apparente avec la formation</u>	<u>39,6</u>	<u>19,9</u>	<u>32,6</u>
- Aide-comptable	35,9	18,8	29,8
- Comptable, chef comptable	3,7	1,1	2,8
2 - <u>Autres métiers tertiaires sans relation directe apparente avec la formation</u>	<u>45,6</u>	<u>43,3</u>	<u>44,0</u>
- Employé de bureau (qualifié ou non)	25,4	18,2	22,9
- Secrétaire, sténodactylo, dactylo	11,8	6,3	9,9
- Métiers du commerce, de la vente et assimilés	5,0	13,8	8,0
- Caissier	1,6	2,3	1,8
- Divers	1,8	2,7	1,4
3 - <u>Autres:métiers tertiaires sans lien apparent avec la formation</u>	<u>4,0</u>	<u>16,4</u>	<u>7,6</u>
- Employé de service et assimilés	0,9	3,6	2,0
- Armée, police, pompier ; douanes	0,4	4,0	1,6
- Métiers médico-sociaux	0,5	4,7	1,1
- Magasinier (1)	1,1	1,9	1,4
- Divers	1,1	2,2	1,5
4 - <u>Métiers autres que tertiaires</u>	<u>7,4</u>	<u>19,5</u>	<u>10,4</u>
- Ouvrier et assimilés	4,7	16,1	7,5
- Manoeuvre, docker, manutentionnaire	2,2	3,1	2,5
- Travailleur agricole et assimilés	0,5	0,3	0,4
5 - <u>Divers (regroupement des métiers de pourcentage inférieur à 0,25)</u>	<u>3,4</u>	<u>0,9</u>	<u>5,4</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) le métier de magasinier est considéré ici comme se rattachant plutôt à une activité d'employé.

Même si le pourcentage variable de la rubrique "5 Divers" fausse quelque peu la symétrie des distributions, il est visible que le recrutement des jeunes sur un emploi "proche" de la formation reçue privilégie les diplômés (ceux-ci sont deux fois plus nombreux que les non-diplômés dans les emplois de la comptabilité).

C'est dans la région (ZEAT) de Paris, où 40% des jeunes tiennent un emploi, que la correspondance entre formation reçue et métier occupé semble s'établir dans les meilleures conditions.

Activité économique
des établissements
qui emploient les
jeunes.

Les établissements commerciaux (commerce de gros et de détail) sont les principaux employeurs des jeunes -diplômés ou non- qui ont été formés aux métiers de la comptabilité ; viennent ensuite les activités de services (rendus aux entreprises ou aux ménages) ; la moitié des emplois sont concentrés dans ces deux activités économiques.

Aucune différence significative n'apparaît entre les répartitions des jeunes diplômés et des non-diplômés de sorte que les particularités éventuelles des politiques de recrutement des employeurs suivant le type d'activité économique, ne peuvent être valablement dégagées (1).

(1) Leur mise en évidence nécessiterait des croisements particuliers entre la spécialité du métier exercé et l'activité économique.

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des établissements	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Administration, enseignement</u>	12,3	16,7	13,8
2 - <u>Banques, assurances, crédit-bail, immobilier</u>	6,2	6,2	6,2
3 - <u>Services et conseils (1)</u>	23,2	19,3	21,8
-services rendus aux entreprises	11,0	8,0	9,9
-services rendus aux particuliers	12,2	11,3	11,9
4 - <u>Commerce</u>	26,9	26,8	26,9
-commerce de gros	10,8	8,3	10,0
-commerce de détail	16,1	18,5	16,9
5 - <u>Transports et télécommunications</u>	3,7	5,7	4,4
6 - <u>Industries (2)</u>	17,1	16,5	16,9
- textiles	2,2	5,2	3,3
- bois, ameublement	3,4	1,6	2,7
- autres	11,4	9,7	10,9
7 - <u>Energie, mines, métallurgie</u>	2,9	2,2	2,7
8 - <u>Bâtiment et travaux publics</u>	3,8	3,2	3,6
9 - <u>Agriculture, industries agricoles (3)</u>	3,9	3,4	3,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Par rapport à la distribution moyenne qui est surtout représentative de la situation dans la région parisienne, les écarts sont souvent très grands qui tiennent en particulier au paysage économique de chaque région (ZEAT) et à la localisation géographique des services administratifs des entreprises et de leurs établissements : par exemple de 18,5% à Paris (Ile de France), la proportion des jeunes qui travaillent dans les industries tombe à 2,4% dans la région (ZEAT) de Méditerranée-Corse.

-
- (1) Services rendus aux entreprises : bureaux d'études, sociétés de conseil, cabinets d'expertise-comptable... ; services rendus aux particuliers : santé, loisirs, hôtellerie, réparations, autres...
- (2) Industries des biens de consommation : textile, bois, pharmacie... ; industries des biens d'équipement ; construction mécanique, électrique, automobile... ; industrie des biens intermédiaires ; chimie.
- (3) Agriculture, forêt, pêche, industries agricoles et alimentaires.

Salariés dans leur quasi-totalité, les jeunes de la population étudiée sont employés dans leur majorité par des entreprises du secteur privé et cela d'autant plus qu'ils sont diplômés ; à l'inverse, ceux qui ne possèdent pas le CAP ont été embauchés plus souvent par une administration de l'Etat ou une collectivité locale.

Statut personnel des jeunes qui ont un emploi salarié.
Permanence des emplois occupés

	Salariés des parents	Apprentis	Entreprises privées	Entreprises publiques	Adminis-trations	Ensemble
Jeunes diplômés	2,1	1,0	74,7	8,8	13,4	100,0
Jeunes non-diplômés	4,6	4,2	64,5	8,8	17,9	100,0
Ensemble	3,0	2,1	71,2	8,8	14,9	100,0

Ici encore, des différences notables apparaissent entre régions mais sans qu'il soit possible d'isoler à ce stade de l'observation les phénomènes conjoncturels et de faire ressortir l'indication de "filières de recrutement" propres à chaque région (1).

Qu'ils soient ou non en possession d'un CAP, les jeunes déclarent occuper un emploi stable ou d'essai dans la proportion de 86%. Les autres sont entrés dans une entreprise de travail temporaire (3%) ou ont trouvé un emploi pour une durée très limitée (11%).

En mars 1976, les jeunes qui travaillent perçoivent un salaire net mensuel comparable à la moyenne observée pour l'ensemble (plus ou moins 1580F) mais une différence existe entre jeunes filles et garçons, à l'avantage de ceux-ci (1660F contre 1540F) ; les premières se situent près des sténodactylographes et au-dessus du niveau moyen de rémunération.

Les salaires nets (2) mensuels perçus par les jeunes en mars 1976

Salaire moyen des jeunes du groupe étudié.

Jeunes pourvus d'un emploi	Jeunes filles	Jeunes gens	Ensemble	Effectifs en milliers
Population étudiée	1540 F	1660 F	1574 F	7,47
Ensemble des CAP	1456 F	1668 F	1582 F	83,98

- (1) De ce point de vue, les recrutements effectués par les administrations locales ou les services extérieurs des administrations centrales, mériteraient un examen particulier.
- (2) Il s'agit de salaires nets ; charges salariales déduites, primes et indemnités incluses.

La possession du diplôme et surtout la variable régionale influent sur le niveau des salaires versés aux jeunes : les mieux rémunérés sont les diplômés qui ont un emploi dans la région (ZEAT) de Paris - Ile de France (il représentent le 1/4 des jeunes du groupe qui travaillent) (1).

Salaire des jeunes diplômés et non-diplômés (distribution en %)

Tranches de salaires	moins de 1200F	de 1200 à 1399 F	de 1400 à 1599 F	de 1600 à 1899F	plus de 2000 F	Effectifs en milliers
Jeunes diplômés	7,8	16,2	32,2	35,0	8,8	4,83
Jeunes non-diplômés	14,4	16,7	28,5	32,3	8,1	2,64
Ensemble	10,1	16,4	30,9	34,1	8,5	7,47

Salaire des jeunes suivant les régions (ZEAT) (1)
distribution en %

Tranches de salaire	Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-est	Méditerranée Corse	Ensemble (sans DOM TOM)
Moins de 1400 F	6,9	32,7	42,4	32,1	44,6	37,6	25,8	53,8	25,8
de 1400 à 1599 F	27,7	36,9	21,2	36,3	33,7	31,4	39,8	20,7	31,0
1600 F et plus	65,4	21,4	36,4	31,6	21,7	31,0	34,4	25,5	43,2
Effectifs arrondis	2925	1295	420	750	615	280	620	450	7355

La région du Centre Est, dont la distribution n'est pas très éloignée de la moyenne, figure en quelque sorte la ligne de partage qui sépare d'une manière fortement contrastée l'Ile de France et les autres régions (ZEAT).

(1) Il s'agit des ZEAT de formation qui coïncident à peu près avec les ZEAT d'emploi, les migrations revêtant un caractère marginal.

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

La population étudiée est composée des jeunes gens et jeunes filles qui ont préparé à temps plein dans un établissement scolaire, en 1974-75, un examen des CAP conduisant aux métiers d'employé qualifié du traitement électromécanique et électronique de l'information (1).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

- | | |
|--|---|
| - Mécanographe (dernière session en 1976)
- option A : opérateur sur machines comptables
- option B : perforuse vérifieuse | - option C : opérateur sur machines à cartes perforées
- fonctions de l'informatique (CAPFI) |
|--|---|

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année de préparation, en 2 ou 3 ans, aux examens des CAP du traitement de l'information, dans un établissement public ou privé, en 1974-1975.

La population étudiée se caractérise d'abord par la faiblesse de ses effectifs : 330 environ, dont 170 jeunes filles et 160 garçons, qui, en 1974-1975, ont préparé pour la plupart un CAP de mécanographe et principalement l'option A-opérateur sur machines comptables (60 % des effectifs) ; en revanche, les fonctions de l'informatique n'intéressent qu'un petit nombre de jeunes (moins de 60, soit 17 % des effectifs).

Entre 1967/68 et 1974/75, les formations en 2 ans mais aussi celles en 3 ans ont régressé assez sensiblement, beaucoup plus vite dans l'enseignement privé que dans les collèges d'enseignement technique public. Pour l'année de référence, 70 % des jeunes sont issus d'une préparation au CAP en 3 ans, les effectifs dans leur ensemble ayant été formés à peu près également dans des établissements publics ou privés. Ceux-ci, en petit nombre, sont implantés dans quelques académies : Créteil, Lille, Nancy-Metz, Strasbourg, Nice et Bordeaux (plus de la moitié des effectifs).

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session de 1975)

Les élèves qui viennent des classes de CAP ne représentent que 22 % de l'ensemble des candidats ; la répartition de ceux-ci par origine scolaire laisse à penser que des jeunes formés dans des établissements publics ou privés, mais engagés dans des filières autres que celle du CAP (brevet d'études professionnelles, baccalauréat de technicien...) se présentent aussi aux examens des CAP (en particulier, celui des fonctions de l'informatique).

(1) - Spécialités de formation regroupées dans le poste 32 de la Nomenclature nationale en 47 groupes.
- Commission professionnelle consultative compétente : 16^{es} Techniques administratives et de gestion.¹¹

Répartition des candidats par origine scolaire (en %)

Spécialités	Etablissements publics et privés		Apprentissage	Promotion sociale et autres candidats	Effectifs en valeur absolue
	CAP	BEP et autres			
- mécanographie	63,5	5,4	6,5	24,6	390
- fonctions de l'informatique	5,1	63,1	3,3	28,5	1130

Source : Statistiques nationales des examens.

Les spécialités du CAP du traitement de l'information ne concernent pas les mêmes publics d'élèves ; la mécanographie classique est suivie en majorité par des jeunes inscrits dans des classes de CAP (1) ; à l'inverse, peut-être en raison des difficultés propres au contenu du programme, ce sont des jeunes d'un niveau de formation générale plus élevé qui essaient d'obtenir le CAP des fonctions de l'informatique.

Diplômés et non-diplômés

Les candidats dans leur ensemble réussissent inégalement aux différents CAP du traitement de l'information, beaucoup mieux en mécanographie (54 % de diplômés) que dans les fonctions de l'informatique (34 %) ; le groupe de formations étudié étant composé surtout de mécanographes, le pourcentage de diplômés est logiquement proche de 54 % chez les jeunes qui appartiennent à la population de référence prise en compte dans les enquêtes de l'Observatoire.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (2)

Importance des sorties du système de formation

Redoublant ou poursuivant des études dans une forte proportion (près de 20 % en moyenne ; 26 % pour les garçons), les jeunes formés aux métiers du traitement de l'information quittent moins que les autres le milieu scolaire.

Les "sortants réels" connaissent des situations différentes selon qu'ils sont garçons ou filles : les premiers qui restent davantage dans le système éducatif et qui doivent satisfaire aux obligations militaires, se présentent finalement moins nombreux que les jeunes filles sur le marché du travail. En mars 1976, les jeunes actifs disponibles à la recherche ou pourvus d'un emploi sont au nombre de 220 environ dont 150 filles et 70 garçons, diplômés et non-diplômés étant à peu près également représentés.

Les jeunes au chômage

L'interprétation des données étant rendue très délicate par la faiblesse des effectifs, on doit se borner à constater que 80 jeunes n'ont pas d'emploi, (soit un taux de chômage de 36 % par rapport aux actifs disponibles) sans chercher à analyser les différences entre garçons et filles, diplômés et non-diplômés ; il faut noter cependant, que dans cette population d'actifs à la recherche d'un emploi, il s'agit en majorité de mécanographes filles, (la moitié d'entre elles sont en chômage depuis plus de six mois) (3).

- (1) La dernière session des CAP de mécanographe (options A, B et C) est fixée en 1976.
- (2) Position au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ 10 mois après le CAP.
- (3) Il semble que les quelques garçons du groupe étudié éprouvent de plus grandes difficultés à trouver un emploi (taux et ancienneté du chômage plus élevés).

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

En mars 1976, quelque 150 jeunes formés aux métiers d'employé qualifié du traitement de l'information sont pourvus d'un emploi : environ 50 garçons et 100 filles, diplômés pour un peu moins de la moitié d'entre eux (sur 330 élèves inscrits en classe terminale de CAP).

Si le programme du CAP des fonctions de l'informatique est spécialement axé sur le traitement de l'information (technologie et surtout programmation), en revanche les connaissances acquises en CAP de mécanographe, plus diversifiées, comprennent la comptabilité, le commerce et la rédaction commerciale ; elles peuvent donc permettre l'accès à des emplois de bureau, du commerce, voire de la comptabilité ; de plus, les perforeuses-vérifieuses sont sans doute facilement adaptables à un travail de dactylographie. C'est pourquoi, il ne paraît pas illogique d'admettre l'existence d'une correspondance entre les formations concernées et une gamme assez large de métiers incluant, outre ceux de l'informatique, les emplois de bureau, de commerce, de la comptabilité ou de la dactylographie.

Il reste que, en se situant 10 mois après l'examen, on doit constater que sur 330 jeunes qui se sont préparés en 1974-75 au métier d'employé du traitement de l'information, moins d'une quarantaine exercent le métier appris (programmeur, opérateur ou perforeur). Parmi les 150 jeunes qui travaillent, la majorité ont un emploi qui semble plus proche des spécialités d'employé de bureau ou de vente (50 %), y compris les dactylographes, ou encore d'aide-comptable (6 %) :

Spécialité des métiers exercés	Ensemble en %
1 - Métiers du traitement de l'information (programmeur, opérateur, perforeur)	28
2 - Métiers de bureau, du commerce de dactylographie et d'aide-comptable	54
3 - Autres métiers (employé ou ouvrier)	18
Ensemble	100

Les emplois sont localisés dans les régions (ZEAT) de formation (Sud-Ouest, Est, Nord et Méditerranée) et concentrés dans l'administration, les activités commerciales, les services aux entreprises et la santé. Salariés pour la plupart, les jeunes sont employés dans des entreprises privées (53 %) et dans une moindre mesure par l'administration de l'Etat ou des collectivités locales (37 %).

Sur la stabilité de leur place, les jeunes indiquent dans la proportion de 83 % qu'ils occupent un emploi permanent tandis que pour les autres le recrutement s'est effectué pour une durée très limitée.

Salaires nets mensuels (1) perçus par les jeunes

La rémunération nette mensuelle servie aux jeunes qui ont un emploi dans les spécialités indentifiées précédemment, s'établit en moyenne à un niveau inférieur au salaire calculé pour l'ensemble (1 456 F contre 1 582 F) ; les garçons gagnent plus que les jeunes filles (1 704 F pour les premiers ; 1 376 F pour les autres). Cependant, eu égard au petit nombre des jeunes (150) et aux particularités de la localisation des formations et des emplois, on ne peut aller plus loin dans les comparaisons. Notons toutefois que dans la région Sud-Ouest où plus de la moitié des jeunes travaillent, la distribution des salaires est plus favorable pour les diplômés que pour les non-diplômés.

(1) Salaires mensuels sous déduction des cotisations sociales mais incluant les primes et indemnités.

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION

La population étudiée comprend les jeunes -garçons et filles- qui ont suivi à temps plein en 1974-1975 une préparation de type scolaire aux examens des CAP conduisant aux métiers d'employé qualifié du commerce et de la distribution (1).

CAP nationaux organisés en 1975

- | | |
|--|--|
| - Employé de bureau (dernière session en 1976)
Option A : commerce
Option B : transports | - Commis épicier
- Fleuriste |
| - Magasinier professionnel en fournitures automobiles (dernière session en 1975) | - Commis vendeur en charcuterie
- Commis vendeur en quincaillerie |
| - Vendeur | - Commis poissonnier |
| - Commis vendeur en librairie | |

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année de préparation, en 2 ans ou 3 ans, aux CAP du commerce et de la distribution, dans un établissement public ou privé, en 1974-1975.

effectifs formés garçons et filles-

Au nombre d'environ 15 620, les effectifs formés dans ce groupe de spécialités représentent 11,5 % de l'ensemble de la population des jeunes inscrits en classe terminale de préparation aux CAP pour l'année scolaire 1974-1975. Numériquement fortes (28,5 % des effectifs du secteur tertiaire), les spécialités du groupe "commerce et distribution" sont suivies principalement par des filles (14 200 soit plus de 90 %) mais aussi par un nombre assez important de garçons, en valeur absolue (1 420).

préparation en 2 ou 3 ans dans un établissement public ou privé.

Assurées à peu près également dans des établissements publics ou privés, les préparations sont organisées en 3 ans pour 90 % des jeunes ; les décalages constatés dans l'application des réformes de structure de l'enseignement technique court font que des préparations en 2 années subsistent dans les écoles privées alors qu'elles n'existent pratiquement plus dans l'enseignement public par suite de la mise en place des BEP du commerce.

évolution des effectifs

Corrélativement à l'ouverture des classes de BEP, les classes terminales de CAP en 2 ans ont perdu, entre 1967/68 et 1974/75, presque les 4/5 de leurs effectifs tandis que, sur la même période, pour les CAP en 3 ans, l'évolution s'est traduite par une diminution du 1/3 environ.

(1) - Poste 33 "Commerce et distribution" de la nomenclature nationale des formations en 47 groupes.
- Commission professionnelle consultative compétente : 15 Techniques de commercialisation ; 16 Techniques administratives et de gestion".

Les spécialités des
CAP les plus suivies

Parmi les diverses spécialités de formation aux métiers d'employé qualifié du commerce et de la distribution, les plus suivies sont d'abord, celle d'employé de bureau - option Commerce (90 % des effectifs) et ensuite, celle de vendeur (7 %), les autres ne réunissant que quelques centaines ou dizaines de jeunes.

Répartition géogra-
phique des effectifs
formés

Considérés dans leur ensemble (1), à l'échelon des zones d'équipement et d'aménagement du territoire (ZEAT), les effectifs formés sont plus nombreux dans l'Ile de France et le Bassin parisien, l'Ouest et le Centre-Est. Mais, à l'intérieur des zones, les répartitions ne sont pas uniformes entre les académies :

ZEAT \ Effectifs par académie	de 0 à 349	de 350 à 549	de 550 à 749	750 et plus
Ile de France (1819)	Paris (317)		Créteil (684)	Versailles (818)
Bassin parisien (3258)		Amiens (407) Caen (485) Dijon (424) Reims (384)		Orléans (779) Rouen (779)
Nord (1334)				Lille (1334)
Est (1587)		Besançon (441) Strasbourg (497)	Nancy-Metz (649)	
Ouest (2275)		Poitiers (547)	Rennes (681)	Nantes (1047)
Sud-Ouest (1664)	Limoges (151)	Toulouse (495)		Bordeaux (1018)
Centre-Est (2061)	Clermont-Ferrand (314)		Grenoble (606)	Lyon (1141)
Méditerranée-Corse (1499)	Montpellier (338) Nice (315) Corse (57)			Aix-Marseille (789)

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session 1975).

Position des jeunes
de la population
étudiée par rapport
aux autres candidats

Par rapport aux autres candidats aux CAP du commerce et de la distribution, les jeunes qui font partie de la population étudiée ne représentent pas la moitié de l'ensemble ; au vu des statistiques nationales des examens, on peut penser que se présentent également au CAP, non seulement des élèves de BEP mais aussi des jeunes venant d'autres filières probablement des classes préparatoires au baccalauréat de technicien dans les spécialités d'administration et de gestion. Pour les examens des CAP de la vente, les candidats issus de l'apprentissage sont en majorité (près de la moitié au CAP de vendeur).

(1) C'est-à-dire quel que soit l'établissement d'origine (public ou privé)

POSITION DES JEUNES DE GROUPE PAR RAPPORT AUX AUTRES CANDIDATS

Origine des candidats \ Spécialités des CAP	Employé de bureau option Commerce	Vendeur	Autres spécialités
1. Filière scolaire de préparation au CAP (en 2 ou 3 ans)	52 %	18 %	12 %
2. Autres filières scolaires (dont BEP)	32 %	16 %	24 %
3. Apprentissage	3 %	48 %	36 %
4. Autres origines	13 %	18 %	28 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %
Effectifs en milliers	26,8	6,2	3,7

Diplômés et non-diplômés

Selon les données recueillies, la population étudiée dans le cadre de l'Observatoire comprend 58 % des jeunes diplômés, ce taux de réussite étant sensiblement supérieur à celui obtenu par l'ensemble des candidats (52 %) et, particulièrement, ceux qui ont suivi la voie de l'apprentissage (49 %); dans l'ensemble, les jeunes ont réussi plus facilement leur CAP dans les spécialités de la vente (58 % de diplômés environ) que dans celle d'employé de bureau-option commerce (47 %).

III - SITUATION DES JEUNES APRES LE CAP (1)

Taux de sortie des jeunes après leur préparation au CAP

Les garçons qui ont passé, à la session de 1975, un CAP du commerce ou de la distribution -ils sont environ 1420- connaissent une situation particulièrement défavorable par rapport aux autres jeunes gens de la population étudiée mais aussi en comparaison de ceux qui ont suivi une formation de type tertiaire ; redoublant davantage, ils quittent moins nombreux le système éducatif ; quand ils sortent de l'école, la prise d'emplois est faible et le taux de chômage élevé. Dans les spécialités correspondantes du BEP, l'importance de la poursuite d'études et du service militaire masque la signification réelle de la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi.

Pour les jeunes filles (14 200), l'insertion professionnelle de celles qui ont cessé définitivement leurs études (85,6 %), ne s'opère pas non plus dans de bonnes conditions, ceci étant vrai quelle que soit la filière d'origine (CAP ou BEP).

Evolution du taux de sortie

Les enquêtes annuelles sur le placement des jeunes (1) rendent compte de l'évolution, déjà soulignée, du taux de sortie qui varie en sens inverse du taux de chômage ; en trois ans, de 1972/73 à 1974/75, la proportion des "sortants réels" est passée de 89,5 % à 83,8 %, cependant que le pourcentage des jeunes privés d'emploi doublait presque.

(1) Enquêtes du Service d'études informatiques et statistiques du ministère de l'Education et du ministère des Universités : elles concernent les élèves de l'enseignement public qui ont préparé un CAP en 3 ans.

Position des jeunes non-diplômés restent davantage en milieu scolaire (26,4 %), que les diplômés (6,4 %) ; ceux-ci qui représentent 2/3 des sortants réels rencontrent, dans l'accès à la vie active, moins de difficultés que les autres, non titulaires d'un CAP:

	Taux de sortie	Emploi	Chômage	Autres	Effectifs (en milliers)
Diplômés	93,6 %	61,8 %	34,1 %	4,1 %	8,5
Non-diplômés	73,6 %	55,8 %	40,7 %	3,5 %	4,8
Ensemble	85,3 %	59,6 %	36,5 %	3,9 %	13,3

Peu nombreux sur le marché du travail, les garçons touchés par le chômage ne sont que 180 alors que près de 4 700 jeunes filles sont à la recherche d'un emploi (pour les 2/3 d'entre elles, cette situation dure depuis plus de 6 mois).

Les conditions régionales du fonctionnement du marché du travail font que des jeunes qui ont reçu une même formation d'employé qualifié du commerce ou de la distribution sont loin de disposer de possibilités égales d'accès à l'emploi. Important à l'échelon national, le chômage atteint des proportions critiques dans des régions (ZEAT) comme le Sud-Ouest et celle de Méditerranée - Corse (1).

Proportion de chômeurs dans la population des jeunes actifs disponibles (en %) par ZEAT

Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-Est	Méditerranée Corse
20,7 %	35,1 %	44,7 %	38,0 %	34,2 %	53,6 %	27,9 %	61,9 %

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES.

Au moment de l'enquête, en mars 1976, sur 15 620 jeunes issus d'une préparation aux CAP du commerce et de la distribution, 13 320 sont sortis du milieu scolaire : 59,6 % d'entre eux ont trouvé un emploi (7 940, dont 5 260 diplômés et 2 680 non-diplômés).

On peut observer que la quasi-totalité des jeunes qui travaillent sont restés dans leur région (ZEAT) de formation : la mobilité géographique revêt un caractère marginal, même entre régions voisines. Cependant, deux courants migratoires légèrement plus accentués se dessinent entre les régions Ouest et Méditerranée, d'une part, et la région parisienne, d'autre part.

(1) Les "emplois de bureau" sont sans doute pourvus -au moins dans l'administration- par des jeunes qui ont suivi, à un niveau supérieur, un enseignement général ou technique.

La formation d'employé de bureau comprenant en particulier de la dactylographie et de la comptabilité, on peut admettre l'existence d'une "correspondance formelle" avec les métiers de dactylographe et d'aide-comptable ; sous le bénéfice de cette observation, on constate que plus de 70 % des 7 940 jeunes (7 280 filles, 660 garçons) qui ont un emploi, exercent un métier en rapport apparent avec la formation suivie.

Métiers exercés (1)	Diplômés et non-diplômés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
<u>1. Métiers en correspondance apparente avec la formation</u>	<u>80,8</u>	<u>54,1</u>	<u>71,6</u>	
- Employé de bureau (qualifié ou non)	31,8	19,6	27,7	
- Secrétaire, dactylo, sténodactylo	23,6	13,1	20,1	
- Pompiste, vendeur, camelot	20,0	18,1	19,4	
- Aide-comptable	2,5	-	1,5	
- Autres (2)	2,9	3,3	2,9	
<u>2. Autres métiers tertiaires sans rapport direct apparent avec la formation</u>	<u>7,5</u>	<u>16,6</u>	<u>10,3</u>	
- Personnel de service, employé de maison	2,5	10,8	5,2	
- Métiers médico-sociaux	2,2	4,5	2,8	
- Métiers de l'hôtellerie	2,3	-	1,5	
- Métiers de l'informatique	0,5	1,3	0,8	
<u>3. Métiers autres que tertiaires</u>	<u>11,7</u>	<u>29,3</u>	<u>16,4</u>	
- Ouvrier	8,4	15,4	9,6	
- Docker, manutentionnaire	0,9	3,9	1,9	
- Manoeuvre	2,4	8,0	4,2	
- Travailleur agricole	-	2,0	0,7	
<u>4. Divers (regroupement des pourcentages inférieurs à 0,25)</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>1,7</u>	
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	

Le rôle discriminatoire du diplôme apparaît encore avec une particulière netteté ; l'échec à l'examen semble condamner au moins 4 jeunes sur 10 à accepter de faire un métier qui exige une qualification très éloignée de la leur (ouvriers) ou qui est accessible sans formation technique (manoeuvre, employé de maison...).

L'existence d'un lien apparent entre métiers appris et métiers exercés ne postule pas que les jeunes concernés ont accédé à des métiers d'employé qualifié. Malgré toutes les approximations et incertitudes qui peuvent affecter une classification des emplois de bureau suivant leur qualification (3), les données recueillies fournissent des ordres de grandeur qui font ressortir la faible proportion de jeunes pourvus d'un emploi dit qualifié dans leur spécialité de formation.

(1) Les appellations des métiers sont celles fournies par le Code des métiers de l'INSEE ; il s'agit, en fait, de l'intitulé des sous-groupes à 4 chiffres qui renseigne d'une manière imprécise sur les spécialités des métiers de chaque sous-groupe.

(2) dont standardistes, télégraphistes, préposés des P et T.

(3) Les conventions de classement admises reviennent à inclure dans la catégorie des employés qualifiés tous les métiers de dactylographe et à en exclure la plupart des métiers de vendeurs.

On perçoit à travers les distributions obtenues suivant la spécialité et la qualification des métiers, la difficulté d'apprécier d'une manière assez précise le degré de correspondance entre des emplois malaisément circonscrits ou définis et les formations qui normalement y préparent. Il est clair, cependant, que les jeunes formés exercent à peu près dans les mêmes proportions des métiers d'employé de bureau, du commerce ou de secrétariat.

Activité économique
des établissements qui
emploient les jeunes.

Suivant qu'ils sont titulaires ou non du CAP, les jeunes sont plus ou moins recrutés par les administrations, banques et assurances ; pour les uns comme pour les autres, le commerce (de détail et de gros) offre le plus de débouchés. La moitié des jeunes, diplômés ou non, travaillent dans des activités commerciales ou de services et le cinquième dans des établissements industriels (surtout dans les industries des textiles et du bois) où, selon les indications fournies par la distribution entre les métiers, les jeunes font probablement un travail non tertiaire, dans leur majorité, et particulièrement quand ils ne possèdent pas de diplôme.

Le statut personnel des
jeunes qui ont un
emploi.

Salariés dans leur quasi-totalité, les jeunes ont un statut personnel qui est déterminé par l'appartenance, au secteur public ou privé, de l'établissement qui les emploie.

(1) Techniciens, cadres moyens : les métiers correspondants sont considérés comme des métiers tertiaires sans rapport direct apparent avec la formation reçue.

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des établissements employeurs	Diplômés et non diplômés (en %)		Ensemble
	Diplômés	Non-diplômés	
1. <u>Administrations, enseignement</u>	<u>17,5</u>	<u>12,0</u>	<u>15,9</u>
2. <u>Banques et assurances</u>	<u>6,3</u>	<u>5,2</u>	<u>6,0</u>
3. <u>Services et conseils</u>	<u>21,2</u>	<u>16,3</u>	<u>19,7</u>
- Services rendus aux entreprises	11,4	4,8	9,4
- Santé	5,0	4,3	4,8
- Autres services	4,8	7,2	5,5
4. <u>Commerce</u>	<u>28,4</u>	<u>36,7</u>	<u>30,9</u>
- Commerce de gros	4,9	13,8	7,6
- Commerce de détail	23,5	22,9	23,3
5. <u>Transports et télécommunications</u>	<u>2,8</u>	<u>1,8</u>	<u>2,5</u>
6. <u>Industries</u>	<u>18,1</u>	<u>18,3</u>	<u>18,2</u>
- Industries textiles	3,2	5,4	3,9
- Bois, meubles...	4,3	2,7	3,8
- Autres	10,6	10,2	10,5
7. <u>Energie, mines, métallurgie</u>	<u>1,5</u>	<u>2,3</u>	<u>1,7</u>
8. <u>Batiment et travaux publics</u>	<u>2,9</u>	<u>4,7</u>	<u>3,4</u>
9. <u>Agriculture, industries agricoles</u>	<u>1,3</u>	<u>2,7</u>	<u>1,7</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Le fait d'être salarié de l'Etat, d'un établissement public ou d'une collectivité locale n'est pas synonyme de permanence de l'emploi ; cependant, la position de vacataire ou d'auxiliaire, au stade du premier emploi, dans une structure administrative, peut constituer une étape dans le processus de recrutement sur des emplois permanents.

Statut personnel des jeunes ayant un emploi salarié (en %)

	Salariés d'un parent et apprentis sous contrat	Salariés d'une entreprise privée	Salariés d'une entreprise publique	Salariés d'une administration	
				Titulaires	Non-titulaires
Jeunes pourvus d'un emploi salarié	3,5 %	72,1 %	7,7 %	10,4 %	6,3 %

permanence ou non
permanence des em-
plois occupés par les
jeunes.

Qu'ils soient ou non porteurs du CAP, les 3/4 des jeunes déclarent occuper un emploi stable ou d'essai. Cependant, les emplois de durée très limitée sont plus souvent tenus par des non-diplômés. Le travail temporaire se présente comme un phénomène particulier (sans être exclusif) à l'Ile de France où il concerne 20 % des jeunes diplômés, formés dans la région.

Diplômés et non-diplômés	Permanence de l'emploi			
	Emploi permanent	Emploi d'essai ou stage d'embauche	Entreprise de travail temporaire	Emploi de durée très limitée
Jeunes diplômés	71,3 %	4,7 %	7,8 %	16,2 %
Jeunes non-diplômés	72,5 %	4,2 %	2,2 %	21,1 %

En mars 1976, 75 % des jeunes filles qui travaillent, après avoir préparé un CAP du commerce ou de la distribution (employé de bureau -option commerce ; vendeur...) perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1 600 F ; leur situation est proche de celle observée pour l'ensemble des jeunes filles, avec un salaire moyen légèrement inférieur (1 429 F contre 1 456 F) sans que la différence soit vraiment significative.

Entre diplômés et non-diplômés et d'une région à l'autre, des écarts existent qui, parfois, sont très accentués, singulièrement entre l'Ile de France et les autres régions (ZEAT):

- Ecarts de salaires entre diplômés et non-diplômés : distribution en pourcentage

Salaires (par tranches)	inférieurs à 1 200 F	de 1 200 F à 1 399 F	de 1 400 F à 1 599 F	de 1 600 à à 1 999 F	1 999 F et plus	Ensemble
Jeunes diplômés	12,2	28,6	33,5	21,9	3,8	100,0
Jeunes non-diplômés	19,7	29,3	27,4	22,7	0,9	100,0

- Ecarts de salaires entre régions (ZEAT) : distribution en pourcentage

Salaires	Régions								
	Ile de France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre- Est	Méditerranée- Corse	Ensemble (sans DOM TOM)
moins de 1 400 F	10,3	48,3	55,1	42,5	46,0	66,8	51,2	46,7	43,5
de 1 400 à 1 599 F	36,9	25,1	24,9	35,2	45,2	24,7	27,0	21,4	31,5
1 600 F et plus	34,8	26,6	20,0	22,3	8,8	8,5	21,8	31,9	25,0
Effectifs	1325	1876	534	825	1138	602	1234	410	7944

Pour des groupes d'égale importance numérique, les distributions observées s'avèrent être assez éloignées les unes des autres (ainsi, entre les régions Ile de France, Ouest et Centre-Est) sans que les différences puissent être simplement expliquées (niveau général des salaires dans la région, politique de rémunération de l'entreprise employeur, classification des emplois occupés par les jeunes, conditions particulières du recrutement...).

LES JEUNES FORMES AUX METIERS DES ARTS APPLIQUES

Le groupe de spécialités étudié sous ce titre comprend les jeunes, garçons et filles, qui ont suivi à temps plein en 1974-1975 une préparation de type scolaire à l'un des examens du CAP conduisant aux métiers des arts appliqués (1).

Parmi les formations de ce type, il en est plusieurs qui sont organisées à l'échelon local et dont la sanction est logiquement constituée par un CAP départemental. De nature composite, les préparations aux CAP nationaux débouchent sur des métiers rares d'ouvrier ou de dessinateur dans des activités désignées sous le terme d'arts appliqués (2).

Spécialités des CAP nationaux organisés en 1975

- Vitrailliste option B : peintre de trait sur vitraux	- Tuyautier en orgues
- Doreur	- Aide mécanicien monteur en orgues
- Ouvrier en blanc en lutherie premier degré	- Metteur en cartes-esquisseur en broderie, mécaniques
- Ouvrier en lutherie	- Dessinateur d'exécution en publicité
- Ouvrier archetier	- Bijoutier - option métaux précieux
- Harmoniste facteur d'orgues	" - option fantaisie
	" - option polissage

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année de préparation, en 2 ou 3 ans, aux examens des CAP d'arts appliqués, dans un établissement public ou privé en 1974-1975.

Ce sont moins de 340 jeunes qui, formés aux métiers qualifiés des arts appliqués, constituent le groupe étudié dans le cadre de l'Observatoire : environ 240 garçons et 100 jeunes filles qui ont préparé un CAP dans un petit nombre d'établissements implantés en Ile de France (47 % des effectifs) et dans les académies de Bordeaux (16 %), d'Orléans (10 %), d'Aix-Marseille, Rennes, Amiens. Dans les académies où elles existent, les sections ouvertes sont rares et n'accueillent que peu d'élèves, sauf à Paris

De par la structure de ces formations et leur évolution, l'existence de CAP départementaux, la grande diversité des spécialités, la faiblesse des effectifs et les particularités de la carte scolaire, l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes, vue globalement, s'avère être particulièrement malaisée.

Pour ce qui concerne les spécialités des CAP les plus suivies, les statistiques nationales des enseignements et des examens techniques font ressortir la prédominance de quatre formations : celles de dessinateur d'exécution en publicité ou d'art graphique, de bijoutier et de sculpteur sur bois.

-
- (1) - Les spécialités du groupe étudié sont celles figurant sous le n°36 "Arts et arts appliqués, esthétique industrielle" de la Nomenclature nationale des formations.
- Elles relèvent de la Commission professionnelle consultative 13 "Arts appliqués".
- (2) S'il est admis que ces activités font partie des activités dites tertiaires, les métiers d'arts appliqués peuvent être caractérisés comme des métiers d'ouvriers et les formations correspondantes classées dans le "secteur secondaire".

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session de 1975)

Les raisons indiquées plus haut font qu'il n'est guère possible d'apprécier l'importance relative des diverses filières qui sont empruntées par les candidats aux CAP d'arts appliqués. En l'absence de brevets d'études professionnelles dans ces spécialités, les candidats autres que ceux issus des établissements scolaires viennent surtout, semble-t-il, de l'apprentissage à l'exception toutefois des dessinateurs d'exécution en publicité qui sont presque tous formés dans un cadre scolaire.

La proportion de diplômés dans le groupe étudié par l'Observatoire s'élève à 68 %, taux apparemment supérieur à celui obtenu sur la base des statistiques des examens pour les CAP nationaux.

III - POSITION DES JEUNES APRES LE CAP (1)

Sur quelque 335 jeunes formés, (240 garçons et 95 jeunes filles ; 225 diplômés et 110 non-diplômés), une soixantaine redoublent ou poursuivent des études (18 %). Les sorties de l'école après l'achèvement du cycle de formation technique initiale sont le fait de 82 % des jeunes, pourcentage inférieur à celui connu pour l'ensemble des CAP.

Parmi les "sortants réels" (environ 270), on compte des garçons qui effectuent leur service national et des inactifs, de sorte que les jeunes actifs disponibles à la recherche ou pourvus d'un emploi en mars 1976 ne forment qu'un groupe très restreint (moins de 210).

Le chômage est subi davantage et plus longtemps par les jeunes filles (depuis plus de six mois pour la moitié d'entre elles) ; 160 jeunes occupent un emploi (dont 110 jeunes gens) au moment de l'enquête.

IV CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

Outre les métiers dont l'appellation est proche de celle des CAP, on relève des activités individuelles exercées par les jeunes qui peuvent ne pas être très éloignées de la formation reçue (ainsi de la menuiserie et de l'ébénisterie par rapport au CAP départemental de sculpteur sur bois). Il n'en reste pas moins que près de la moitié des jeunes font un travail d'employé (de bureau, du commerce, de service) ou d'ouvrier, auquel leur formation ne les préparait pas.

(1) Position observée en mars 1976, soit 10 mois environ après l'examen.

Spécialité des métiers exercés	Effectifs en pourcentage
1 - <u>Métiers en correspondance formelle avec la formation</u>	<u>51,5</u>
- dessinateur (sauf industriel, en bâtiment, cartographe)	19,3
- ouvrier professionnel des arts plastiques ou appliqués	18,8
- autres (étalagiste, dessinateur publicitaire, modéliste, décorateur, ...)	13,4
2 - <u>Métiers d'ouvriers sans rapport direct apparent avec la formation</u>	<u>32,5</u>
- compositeur typo, imprimeur	11,6
- autres ouvriers et assimilés (1)	20,9
3 - <u>Métiers sans lien apparent avec la formation</u>	<u>16,0</u>
- métiers du commerce et la vente	6,9
- autres employés ou manoeuvres	9,1
ENSEMBLE	100,0

Activité économique
des établissements qui
emploient les jeunes

Les industries (du bois et de l'ameublement ; de l'imprimerie), les activités de services aux entreprises et le commerce de détail sont les principaux employeurs des 160 jeunes qui travaillent (dans la région parisienne surtout, où sont localisés 64 % des emplois occupés).

La grande majorité des jeunes du groupe étudié (84 %) déclarent être placés sur un emploi permanent, qu'ils soient diplômés ou non, les autres ayant été recrutés à l'essai (9 %) ou pour une durée très limitée (7 %).

Salaire net mensuel (2)
perçu en mars 1976

Le statut personnel lié à la spécialité des métiers exercés (dessinateur, ouvrier professionnel, ...) et le fait de travailler dans la région parisienne expliquent sans doute que le niveau des salaires perçus soit assez nettement supérieur à la moyenne établie pour l'ensemble des CAP (1 719 F contre 1 582 F), les garçons bénéficiant d'un avantage marqué par rapport aux jeunes filles (1 797 F contre 1 563 F).

(1) Dont ouvriers sans autre indication : 11,8 %

(2) Salaire comprenant les indemnités ou primes mais net des cotisations sociales.

JEUNES FORMES AUX METIERS DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX

La population étudiée comprend les jeunes -garçons et filles- qui ont suivi en 1974-75 une préparation de type scolaire à temps plein aux examens des CAP conduisant aux métiers qualifiés de la santé et des services sociaux (1)

CAP nationaux organisés en 1975

Groupe Santé, secteur paramédical, services sociaux	
- mécanicien en prothèse dentaire	- aide-préparateur en pharmacie
- prothésiste orthopédiste	- aide-maternelle (dernière session prévue en 1977)
Groupe Arts ménagers	
- art ménager (dernière session prévue en 1977)	

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année de préparation, en 2 ou 3 ans, aux CAP de la "santé" et des arts ménagers, dans un établissement public ou privé, en 1974-75.

Les effectifs formés -garçons et filles- Les spécialités dominantes

Les préparations aux métiers d'employé qualifié de la "santé" intéressent principalement les jeunes filles, qui représentent 93% des effectifs recensés (2670 sur 2880 environ). Cette caractéristique tient au fait que les spécialités des CAP suivies par la grande majorité des jeunes du groupe concerné sont celles d'aide-maternelle (79%) et d'art ménager (7%) qui débouchent traditionnellement sur des activités exercées par des femmes. Très faibles au contraire sont les effectifs des classes terminales des CAP du secteur médical ou paramédical : mécanicien en prothèse dentaire (9%), aide-préparateur en pharmacie (2,5%).

Préparations en 2 ans ou 3 ans dans un établissement public ou privé

Inscrits en nombre à peu près égal dans des établissements publics (53%) et privés (47%), les jeunes ont emprunté pour la plupart la filière de préparation aux CAP en trois ans (85%).

Evolution des effectifs

La création de Brevets d'études professionnelles conduisant aux carrières sanitaires et sociales a entraîné une régression sensible des classes préparatoires aux CAP en deux ans (toutefois, depuis 1972/73, les effectifs ont légèrement augmenté, passant de 300 à 400); pour les CAP en trois ans, les inscriptions en année terminale sont restées relativement stables depuis 1967/68 (comprises entre 2200 et 2500).

(1) -Les formations concernées figurent dans les postes 37 "santé, secteur paramédical, services sociaux" et 40 "arts ménagers" de la Nomenclature Nationale en 47 groupes
- Commission professionnelle consultative compétente : 20 "secteur sanitaire et social"

Répartition géographique des effectifs formés

La carte des formations pour le groupe concerné fait ressortir une répartition assez inégale entre les régions (ZEAT) et entre les académies, les extrêmes étant représentés par l'Ile de France (20% des effectifs) et l'Ouest (5%).

ZEAT \ Effectifs par académie	de 0 à 99	de 100 à 199	200 et plus
Ile de France (587)		Créteil (129) Versailles(195)	Paris (263)
Bassin parisien (439)	Amiens (41) Dijon (34) Orléans (50) Reims (52)	Caen (120) Rouen (142)	
Lille (348)			Lille (348)
Est (429)	Besançon (43)	Strasbourg (140)	Nancy-Metz (246)
Ouest (155)	Nantes (55) Poitiers (90) Rennes (10)		
Sud-ouest (247)	Limoges (19) Toulouse (12)		Bordeaux (216)
Centre-est (364)	Clermont-Ferrand (15)	Lyon (134)	Grenoble (215)
Méditerranée-Corse (300)	Montpellier (11)	Aix-Marseille (156) Nice (193)	

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (session 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

Plusieurs particularités, qui se dégagent des statistiques nationales des examens, méritent d'être soulignées pour le groupe étudié :

1)-C'est à l'examen du CAP d'art ménager que se présentent la majorité des candidats (55%) ; ceux-ci viennent des établissements scolaires publics et privés où, pourtant, les préparations à cette spécialité sont suivies par un petit nombre d'élèves. En réalité, la contradiction constatée résulte de ce que les statistiques ne désignent par les mêmes populations : en effet, par le jeu des doubles candidatures (1) et du fait de la similitude des épreuves d'examen, les jeunes qui ont préparé un CAP d'employé des collectivités se présentent également au CAP d'art ménager (ceci vaut également mais, semble-t-il, dans une moindre mesure pour les élèves des classes de BEP hôtellerie-collectivité -option services).

(1) Le règlement général des CAP (arrêté du 6/12/1971) prévoit en effet que des autorisations de double candidature peuvent être délivrées par le ministre de l'Education pour les CAP relevant d'un même groupe de métiers

2)- Les candidats aux CAP d'aide-préparateur en pharmacie et de mécanicien en prothèse dentaire sont issus de l'apprentissage ou de la promotion sociale dans une très forte proportion.

3)- Au contraire, le CAP d'aide-maternelle est un examen préparé par la voie scolaire ; presque tous les jeunes qui s'y présentent ont suivi les classes correspondantes dans des établissements publics ou privés.

4)- Il semble que les élèves des sections de BEP "carrières sanitaires et sociales" ne soient guère intéressés par l'obtention des CAP appartenant au même groupe de formations.

Spécialités des CAP Origine des candidats	Arts ménagers	Aide-maternelle	Aide préparateur en pharmacie	Autres spécialités
1 - Filière scolaire de préparation au CAP de la spécialité	3%	92%	3%	28%
2 - Autre filière scolaire	93% (1)	-	4%	-
3 - Apprentissage	1%	1%	65%	32%
4 - Autres candidats	3%	7%	28%	40%
TOTAL	100%	100%	100%	100%
Effectifs en milliers	6,4	2,1	2,2	0,9

diplômés et non
diplômés

A la lumière des données qui précèdent, on voit que le groupe étudié est composé principalement de jeunes qui ont préparé en 3 ans un CAP d'aide-maternelle : leur taux de réussite à l'examen est de 69%. Pour les mécaniciens en prothèse dentaire, beaucoup moins nombreux (9% des effectifs), la proportion des diplômés est du même ordre (2).

- (1) Autre filière scolaire : CAP employé de collectivités option service général, BEP hôtellerie collectivités option services ou autres CAP (couture...)
- (2) Chiffres extraits des statistiques nationales des examens session 1975. Dans le groupe étudié par l'Observatoire, 66% des jeunes ont obtenu leur CAP.

III - SITUATION DES JEUNES APRES LE CAP (1)

Taux de sortie des jeunes qui ont préparé un CAP du groupe de formation étudié

Dans ce groupe, les garçons ne sont qu'une minorité (210 environ, soit 7% des effectifs) ; au moment de l'enquête, 135 avaient arrêté leurs études pour effectuer leurs obligations militaires (19) ou entrer sur le marché du travail (116). Le faible taux de sortie (65%) signifie que beaucoup parmi les garçons du groupe restent à l'école (dans une proportion qui est de loin la plus forte enregistrée sur l'ensemble des CAP).

Le même phénomène est observé chez les jeunes filles du groupe auxquelles s'offrent diverses possibilités de poursuite d'études (BEP préparatoire aux carrières sanitaires et sociales, diplôme de puéricultrice, baccalauréat de technicien en sciences médico-sociales, diplôme d'aide-soignante et d'infirmière) qui ouvrent les perspectives d'une carrière professionnelle mieux assurée : 30% des 2670 jeunes filles continuent leur formation initiale (poursuite d'études ou redoublement) contre 13% pour l'ensemble de la population des CAP.

Evolution du taux de sortie

Selon l'enquête annuelle du ministère de l'Education sur le placement des jeunes (anciens élèves des préparations aux CAP en 3 ans dans les CET publics), le taux de sortie caractéristique du groupe étudié n'a pas connu de variations notables entre 1973 et 1975. Mais parmi les "sortants réels", la proportion des jeunes filles qui connaissent le chômage n'a cessé de s'accroître.

Taux et ancienneté du chômage des jeunes actifs disponibles en mars 1976

En isolant parmi les sortants réels, ceux des jeunes qui font leur service militaire ou restent inactifs, on voit que les actifs disponibles, c'est-à-dire les jeunes qui travaillent ou recherchent un emploi en mars 1976, représentent près des 2/3 des effectifs formés ; leur sort varie suivant qu'ils sont garçons ou filles, diplômés ou non diplômés et selon leur région de formation. Le chômage frappe plus durement les jeunes filles (36% des actifs disponibles contre 32% pour l'ensemble) que les garçons (10%) et les non-diplômés (45% de chômeurs) que les jeunes titulaires du CAP (30% sans emploi).

Au moment de l'enquête, 57% des jeunes filles au chômage recherchent un emploi depuis six mois et plus ; quoique longue, leur attente l'est moins que dans beaucoup d'autres spécialités de CAP.

Le risque de chômage n'est pas le même d'une région à l'autre, nettement plus élevé dans les régions (ZEAT) de l'Ouest ou du Sud-ouest (où la moitié des jeunes actifs disponibles n'ont pas de travail) que dans celles du Centre-est et de l'Ile de France (Paris).

Cette dernière région exerce une attraction assez forte pour que viennent y travailler un nombre relativement important de jeunes filles issues des régions de l'Ouest surtout, mais aussi du Nord et du Sud-ouest.

(1)A la date de l'enquête, c'est à dire environ 10 mois après l'examen.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

En mars 1976, sur 2880 jeunes formés aux métiers du secteur médical, para-médical et social, 2010 (70%) ont quitté l'école, interrompant leurs études temporairement ou définitivement ; 1860 sont devenus des actifs, soit demandeurs d'emploi soit pourvus d'un emploi, ces derniers au nombre de 1215, dont 1110 jeunes filles et 105 garçons (parmi eux, 900 soit les 3/4, ont obtenu leur CAP).

écialités des
incipaux métiers
ercés par les jeunes
urvus d'un emploi

Etant donné la structure du groupe de formation (79% des effectifs en CAP d'aide-maternelle), on devrait normalement trouver le plus grand nombre de jeunes dans l'emploi d'aide-maternelle ; en réalité cela est vrai pour 1/4 d'entre eux, les autres exerçant des métiers qui relèvent le plus souvent du secteur sanitaire ou social, mais dont l'intitulé ne permet pas de préjuger toujours la qualification (aide-infirmier, infirmier non diplômé et assimilés ; bonne d'enfants, nourrice... (1)). A l'inverse, si 7% des jeunes ont reçu une formation en arts ménagers, 15% sont employés de maison, personnel de service...

Métiers exercés (1)	Diplômés et non-diplômés		Ensemble
	Diplômés	Non diplômés	
<u>1 - Métiers des services médicaux et sociaux</u>	<u>66,3</u>	<u>45,3</u>	<u>60,9</u>
- aide-maternelle	29,4	12,2	24,9
- éducateur spécialisé, moniteur de centre social	5,5	7,1	5,9
- bonne d'enfants, nourrice	2,5	3,6	2,8
- aide-infirmier, infirmier non diplômé	16,8	7,5	14,4
- prothésiste dentaire, mécanicien orthopédiste	9,3	14,9	10,8
- infirmier diplômé ou autorisé	2,8	-	2,1
<u>2 - Autres métiers tertiaires</u>	<u>24,0</u>	<u>32,7</u>	<u>26,2</u>
- employé de maison, personnel de service ...	13,7	19,2	15,1
- métiers de la vente	7,5	6,4	7,2
- employé de bureau	1,5	3,5	2,0
- enseignement	1,3	3,6	1,9
<u>3 - Métiers d'ouvriers et manoeuvres</u>	<u>9,7</u>	<u>22,0</u>	<u>12,9</u>
- ouvrier des textiles, habillement, cuir, chaussures	1,2	9,7	3,4
- autres ouvriers	7,3	9,0	7,8
- manoeuvre	1,2	3,3	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Les appellations des métiers sont celles fournies par le Code des métiers de l'INSEE (intitulés des sous-groupes à 4 chiffres).

Les différences très marquées qui peuvent être relevées entre les diplômés et les non-diplômés traduisent probablement les politiques de recrutement propres à certaines administrations ou entreprises pour des emplois déterminés. Sans le CAP, les jeunes ont une activité professionnelle qui semble assez éloignée de la formation reçue ; ils sont sensiblement moins nombreux que les diplômés dans les emplois d'aide-maternelle et d'aide-infirmier.

Activité économique des établissements qui emploient des jeunes

La répartition des jeunes entre les types d'activité économique confirme les données précédentes à savoir que les administrations et les services de santé recrutent de préférence des diplômés.

Activité économique des établissements employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Administration, enseignement et recherche</u>	<u>28,9</u>	<u>9,5</u>	<u>24,3</u>
2 - <u>Services</u>	<u>51,5</u>	<u>43,9</u>	<u>49,8</u>
- santé	42,2	27,2	38,7
- services rendus aux particuliers	1,9	12,2	4,4
- autres services (aux ménages et entreprises)	7,4	4,5	6,7
3 - <u>Commerce (de gros et de détail)</u>	<u>13,4</u>	<u>14,9</u>	<u>13,7</u>
4 - <u>Industries</u>	<u>3,0</u>	<u>31,7</u>	<u>9,7</u>
- chimie	-	11,3	
- construction mécanique	-	7,7	
- autres	3,0	12,7	
5 - <u>Divers</u>	<u>3,2</u>	-	<u>2,5</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Pour les jeunes du groupe étudié qui travaillent en mars 1976, la formation reçue (celle d'aide-maternelle ou arts ménagers, pour les 4/5 des effectifs) débouche, dans un cas sur deux, sur des emplois offerts dans les activités de service (santé ou services rendus aux particuliers, le plus souvent) ; un jeune sur quatre a été embauché par une administration (y compris les établissements d'enseignement et de recherche).

Le statut personnel des jeunes qui ont un emploi

Ici encore, la possession du diplôme influe d'une manière évidente sur la situation des jeunes ; si le secteur public (entreprises publiques et nationalisées, administrations de l'Etat ou collectivités locales) est largement ouvert aux titulaires du CAP (il accueille près de la moitié d'entre eux), en revanche il paraît pratiquement fermé aux non-diplômés.

permanence ou non
permanence des
emplois occupés
par les jeunes

La stabilité des emplois occupés paraît mieux assurée pour les jeunes qui n'ont pas leur CAP : 92 % déclarent tenir un emploi permanent ou d'essai ; 8 % seulement sont placés sous contrat à durée très limitée (pour un remplacement, un travail occasionnel ou saisonnier) alors que cette situation prévaut pour 21 % des titulaires du diplôme. Ceux-ci, qui entrent nombreux dans le secteur public, ne deviennent pas tous titulaires ; par suite, certains d'entre eux acceptent de travailler à la vacation ; leur situation est assez comparable lorsqu'ils sont salariés des entreprises de travail temporaire (dans l'un ou l'autre cas, la vacation ou l'intérim contient une "potentialité" d'embauche du jeune sur un poste permanent ou constitue une solution d'attente, une étape, dans la recherche d'un emploi stable)(1).

salaires nets mensuels
perçus par les
jeunes en mars 1976

Contrairement à ce qui est généralement observé, les garçons n'ont pas un grand avantage de salaire sur les jeunes filles dont la rémunération moyenne (1432F) est légèrement inférieure à celle établie pour l'ensemble des jeunes filles de formation CAP (1456F).

Plus nets sont les écarts entre les jeunes qui ont obtenu leur CAP et ceux qui ont échoué à l'examen.

Salaires (par tranche)	Inférieur à 1200F	de 1200 F à 1399 F	de 1400 F à 1599F	de 1600 F à 1999 F	1999 F et plus	Ensemble
Jeunes diplômés	26,8	13,4	17,2	34,9	7,7	100,0
Jeunes non diplômés	45,2	18,4	15,3	9,9	11,2	100,0

Le gain mensuel net est inférieur ou égal à 1400F (c'est-à-dire, à peu près l'équivalent du SMIC, en mars 1976) pour 40 % de diplômés et presque les deux tiers des non-diplômés.

La distribution des salaires par ZEAT présente des distorsions considérables qui sont rendues difficilement interprétables en raison d'abord de la faiblesse des effectifs par région et, ensuite, d'une mobilité géographique des jeunes (entre l'Ouest et la région parisienne, notamment).

-
- (1) A partir des données sur les spécialités des métiers exercés, l'activité économique des employeurs et la permanence des emplois, on serait tenté de conclure, en simplifiant, que les non-diplômés bénéficient de la stabilité dans des emplois "subis" tandis que les diplômés connaissent une plus grande précarité dans des emplois mieux accordés à la formation reçue.
 - (2) Primes et indemnités comprises ; cotisations sociales déduites.

JEUNES FORMES AUX METIERS DES SOINS PERSONNELS

Il s'agit des jeunes - garçons et filles - qui ont suivi à temps plein en 1974-1975, une préparation de type scolaire aux examens des CAP conduisant aux métiers d'employé qualifié des soins personnels (coiffure, esthétique).

CAP nationaux organisés à la session de 1975

- | | |
|--|---|
| - Coiffeur pour messieurs
(dernière session prévue en 1976) | - Esthéticien - Cosméticien |
| - Coiffeur pour dames
(dernière session prévue en 1976) | - Coiffure mixte
(avec mentions complémentaires) |

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES : jeunes présents en dernière année préparatoire, en 2 ou 3 ans, aux CAP des soins personnels, dans un établissement public ou privé, en 1974-1975.

Effectifs formés
-garçons et filles-
spécialités dominantes

Par l'importance numérique des effectifs (2 410 environ) et la proportion très forte des jeunes filles (91 %), les formations aux métiers des soins personnels présentent des caractéristiques voisines de celles qui conduisent aux métiers de la santé.

A l'intérieur du groupe, les spécialités de "coiffeur pour dames" (43 % des effectifs), "esthéticien cosméticien" (33 %) et "coiffure mixte" (23 %) sont suivies par la quasi-totalité des jeunes ; le CAP de "coiffeur pour messieurs" n'est préparé que par moins de 1 % des élèves.

Préparations en 2 ou
3 ans dans des éta-
blissements publics
ou privés

Pour les métiers d'employé qualifié des soins personnels, la voie scolaire de préparation au CAP est seconde par rapport à l'apprentissage qui constitue la filière traditionnelle, tout au moins pour les métiers de la coiffure.

La part de l'enseignement public dans les formations scolaires à temps plein paraît modeste (35 % des effectifs) relativement à celle des écoles privées ; dans les collèges d'enseignement technique publics et surtout dans les écoles privées, les jeunes formés ont en majorité (73 %) suivi le cycle de deux ans. (Ils ont donc été orientés vers les formations du groupe, après la classe de troisième).

Evolution des effectifs

A travers les séries statistiques des effectifs, on remarque une relative stabilité du nombre des jeunes inscrits en dernière année de CAP, sur la période 1967-1968 à 1974-1975. En fait, deux mouvements contradictoires se produisent sans se neutraliser complètement : les CAP en deux ans sont préparés par un nombre croissant de jeunes, en augmentation régulière, tandis que les classes de CAP en trois ans ont enregistré, entre 1973-1974 et 1974-1975, une chute considérable de leurs effectifs.

Répartition géographique des effectifs formés

Probablement adaptée à la réalité des formations assurées par la voie de l'apprentissage, la carte des effectifs formés révèle, pour le groupe étudié, des disparités considérables, certaines académies n'ayant pas une seule classe préparatoire aux CAP de soins personnels (Amiens, Dijon, Besançon...). Fortement concentrées, les formations publiques ou privées sont organisées principalement dans les régions (ZEAT) de Paris-Ile de France (Paris : 18,4%), Méditerranée-Corse (Aix-Marseille : 13,6% ; Montpellier : 4,7%), Centre-Est (Lyon : 8,6% ; Grenoble : 5,7%) et Sud-Ouest (Toulouse : 8,7% ; Bordeaux : 7,2%).

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (Session 1975)

Position des jeunes du groupe étudié par rapport aux autres candidats

Pour deux CAP, "Coiffeur pour dames" et "coiffeur pour messieurs", les candidats qui se sont présentés à la session de 1975 étaient, dans leur majorité, d'origine extra-scolaire (apprentissage, autres candidats). Les statistiques nationales des examens permettent de situer l'importance relative des flux d'effectifs formés.

Spécialités des CAP Origine des candidats	Coiffure pour dames	Coiffure pour messieurs	Coiffure mixte	Esthéticien Cosméticien
1 - Filière scolaire de préparation au CAP (1)	19%	26%	83%	77%
2 - Apprentissage	58%	50%	11%	4%
3 - Autres origines	23%	24%	6%	19%
TOTAL	100%	100%	100%	100%
Effectifs en milliers	8,3	0,8	0,2	1,8

(1) On constate que le nombre des candidats originaires des écoles et cours techniques privés dépasse très largement celui des effectifs formés dans ces mêmes établissements.

diplômés et
non-diplômés

Le taux de réussite aux examens des CAP du groupe est meilleur pour les élèves des établissements publics (69 %) que pour les candidats venant des écoles privées (52 %) ou issus de l'apprentissage (44 %). C'est dans les spécialités de "coiffure mixte" et "coiffeur pour dames" que les jeunes réussissent le mieux. (1)

III - SITUATION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

taux de sortie des
jeunes après leur
préparation au CAP

L'arrêt des études est plus fréquent dans le groupe étudié que dans les autres spécialités ; les jeunes - garçons ou filles - qui ont préparé un métier d'employé qualifié des soins personnels sortent de l'appareil de formation dans une proportion qui atteint presque 95 % alors que le taux de sortie moyen est inférieur à 90 % pour l'ensemble des jeunes de formation CAP.

Sur 216 garçons formés, 16 poursuivent leur formation initiale et 29 effectuent leur service national tandis que 5 sont classés inactifs : 171 (79 %) sont pourvus d'un emploi ou à la recherche d'un travail au moment de l'enquête. Beaucoup plus nombreuses sont les jeunes filles qui ont accédé au marché du travail (1931, soit 88 % des effectifs formés) ; cependant, plus de 5 % se sont déclarées inactives (taux moyen pour l'ensemble : 3 %) pour des raisons familiales ou parce qu'elles ont renoncé à chercher un emploi.

évolution des taux
de sortie

A travers les données publiées par le Ministère de l'Education sur le placement des anciens élèves des classes de CAP en trois ans de l'enseignement public, on voit que le taux de sortie n'a pas connu de grandes variations entre 1972-1973 et 1974-1975 ; mais le rapport des jeunes chômeurs au nombre des sortants réels s'est trouvé considérablement modifié, le pourcentage des jeunes sans emploi ayant plus que doublé.

des jeunes sans emploi,
taux et durée de
chômage

Par rapport aux actifs disponibles (jeunes occupant un emploi ou à la recherche d'un travail) en mars 1976, dans le groupe étudié, les jeunes au chômage représentent plus du quart (28 %) ; bien qu'elles quittent plus souvent le milieu scolaire que dans les autres spécialités de CAP et entrent donc plus massivement dans la vie active, les jeunes filles formées aux métiers des soins personnels semblent trouver moins difficilement que les autres une activité professionnelle (71 % occupent un emploi contre 68 % pour l'ensemble).

(1) Dans le groupe étudié, le pourcentage des diplômés s'élève à 73 % : il est supérieur de plusieurs points à celui qui ressort des statistiques nationales. Ceci tient à ce que la population des jeunes du groupe observé ne coïncide pas avec les effectifs des candidats originaires des établissements scolaires.

De même, l'ancienneté du chômage au moment de l'enquête est-elle moindre pour les jeunes filles du groupe (57 % recherchent un emploi depuis 6 mois et plus) qu'en moyenne pour l'ensemble (62 %).

Considérée à l'échelon des régions (ZEAT), la situation faite aux jeunes n'est pas uniforme : dans l'Ouest, le Sud-Ouest et la Méditerranée-Corse, le passage de l'école à la vie active se traduit par le chômage pour plus d'un tiers des jeunes qui sont entrés sur le marché du travail ; la proportion est de l'ordre de 15 % en Ile de France, un sur cinq dans le Bassin Parisien et l'Est, un sur quatre dans le Centre Est.

Par ailleurs, les jeunes qui ont réussi à l'examen n'en tirent pas un avantage du point de vue de la prise d'emploi : faut-il attribuer à l'attitude des employeurs, aux particularités de l'acquisition du métier notamment par la voie de l'apprentissage, le fait que le diplôme ne joue apparemment aucun rôle dans l'accès à l'emploi, vu sous ses aspects quantitatifs ? Ou s'agit-il (aussi) de phénomènes locaux d'une certaine ampleur qui masquent le physionomie générale de l'accès à l'emploi ?

Proportion des chômeurs dans la population des jeunes actifs disponibles (en %)

Ile de France	Bassin Parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-Est	Méditerranée - Corse
15,6	21,8	28,6	20,6	38,3	37,8	25,2	35,5

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES (en mars 1976)

Rappelons que 2 100 jeunes environ sont devenus des "actifs disponibles", dont 1 516 occupaient un emploi au moment de l'enquête :

- 1 373 jeunes filles (90,5 %) et 143 garçons (9,5 %) ;
- 1 162 diplômés (77 %) et 354 non-diplômés (23 %).

Plus mobiles que dans d'autres spécialités, les jeunes filles du groupe étudié ont parfois été nombreuses à quitter leur région de formation (l'Ouest particulièrement) ; si, généralement, leur région d'emploi est limitrophe de la zone (ZEAT) d'études, il semble bien cependant que la région parisienne attire plus de jeunes qu'elle n'en voit partir (+ 8 %).

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes

Logiquement, étant donné la carte des formations et les spécialités des CAP préparés par les jeunes, ceux-ci travaillent majoritairement (78 %) dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique ; les autres sont presque tous employés dans des activités tertiaires (employés de commerce, de bureau, de service...).

(en %)

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-Diplômés	Ensemble
<u>1 - Métiers des soins personnels</u>	<u>79,9</u>	<u>70,9</u>	<u>77,8</u>
- coiffeur et assimilés	55,9	42,9	52,9
- maquilleuse, esthéticienne	23,6	27,3	24,4
- manucure	0,4	0,7	0,5
<u>2 - Autres métiers tertiaires</u>	<u>15,6</u>	<u>24,2</u>	<u>16,4</u>
- employé du commerce, de la vente	7,7	9,8	8,0
- employé de bureau (1)	4,0	3,2	3,8
- personnel de service, employé de maison	3,3	5,5	3,7
- autres	0,6	5,7	0,9
<u>3 - Métiers non tertiaires</u>	<u>2,9</u>	<u>4,7</u>	<u>2,7</u>
- ouvrier et manoeuvre	2,1	4,1	2,0
- travailleur agricole	0,8	0,6	0,7
<u>4 - Divers (regroupement des pourcentages inférieurs à 0,25) (2)</u>	<u>1,6</u>	<u>0,2</u>	<u>3,1</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Dont secrétaires, caissiers, opérateurs en traitement de l'information.

(2) L'importance des "divers" varie avec les distributions qui, de ce fait, ne présentent pas la même structure ; la lecture des chiffres doit tenir compte de cette dissymétrie.

On peut relever que s'il est inapparent au stade de la prise de l'emploi (d'être titulaire du CAP ne donne pas plus de chances aux jeunes de trouver un travail), le "pouvoir séparateur" du diplôme agit ici puisque ceux qui ont réussi à l'examen exercent plus souvent que les autres un métier correspondant à la formation reçue (80 % contre 71 %) (1). Il faut souligner, en outre, la forte proportion de jeunes (près du quart des non-diplômés) qui ont une activité professionnelle de type tertiaire justiciable d'autres formations que celles relevant du groupe des soins personnels.

(1) Il n'est pas de critère sûr permettant d'apprécier le degré de qualification de ces emplois. Néanmoins, le salaire peut constituer à cet égard un indicateur utile.

Activité économique
des établissements qui
emploient les jeunes

Très normalement, la répartition des jeunes entre les activités économiques reflète la distribution selon les spécialités des métiers exercés : les services rendus aux particuliers, qui comprennent la coiffure et l'esthétique, emploient plus de 70% des jeunes, en mars 1976 ; les établissements commerciaux (commerce de détail) représentent, par ordre d'importance, la deuxième filière de recrutement (15%)

(en %)

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-Diplômés	Ensemble
1 - <u>Administration, enseignement et recherche</u>	<u>2,6</u>	<u>3,8</u>	<u>2,9</u>
2 - <u>Services</u>	<u>75,9</u>	<u>74,5</u>	<u>75,5</u>
- services rendus aux particuliers	73,4	62,5	70,9
- autres services (1)	2,5	12,0	4,6
3 - <u>Commerce (Gros et détail)</u>	<u>16,0</u>	<u>16,7</u>	<u>16,2</u>
4 - <u>Industries</u>	<u>3,6</u>	<u>3,1</u>	<u>3,5</u>
5 - <u>Autres</u>	<u>1,9</u>	<u>1,9</u>	<u>1,9</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(1) Hôtellerie, restauration, santé, services rendus aux entreprises...

Qu'ils soient diplômés ou non, 9 jeunes sur 10 ont été embauchés dans les services ou le commerce.

Statut personnel des
jeunes pourvus d'un
emploi

Il n'est pas tellement surprenant de constater qu'une proportion importante des jeunes (qui sont pourvus d'un emploi en mars 1976) ont le statut d'apprentis, surtout parmi les non-diplômés (13%), puisque l'apprentissage constitue la voie généralement suivie pour l'acquisition des métiers "de la coiffure". Il n'est pas étonnant, non plus, que le secteur privé "offre" la quasi-totalité des débouchés (96%) aux jeunes du groupe étudié.

Permanence ou non-
permanence des emplois
occupés par les jeunes

La possession du diplôme semble apporter aux jeunes une plus grande garantie de stabilité de l'emploi. Selon les données de l'enquête, en effet, 84% des jeunes pourvus du CAP déclarent être placés sur un emploi permanent contre 76% pour les non-diplômés ; ceux-ci (peut-être sous statut d'apprentis) indiquent, dans la proportion de 11%, effectuer un stage d'embauche ou être sur un emploi d'essai (cette situation ne concernant que 2% des titulaires du CAP).

Salaires nets mensuels (1)
reçus par les jeunes
en mars 1976

Dans l'emploi qu'ils occupent au moment de l'enquête, environ 10 mois après avoir achevé leur préparation aux CAP de soins personnels, les jeunes perçoivent des salaires nets mensuels moyens de 1 308 Francs pour les filles et 1 399 Francs pour les garçons, salaires qui se situent au bas de l'échelle comparés à ceux que reçoivent les autres jeunes de formation CAP.

Ici encore, l'absence de diplôme pénalise : une jeune fille non-diplômée touche un salaire moyen net mensuel de 1 247 Francs (2).

Distribution des salaires par tranches - Diplômés et non-diplômés (en %)

Salaires par tranches	Inférieurs à 1 200 F	de 1 200 F à 1 399 F	de 1 400 F à 1 599 F	de 1 600 F à 1 999 F	2 000 F et plus	Ensemble
Diplômés	26,7	37,1	24,8	9,0	2,4	100,0
Non-diplômés	40,1	25,8	20,4	9,7	4,0	100,0

Il y a quelques raisons de penser que par le fait de pratiques propres aux métiers de la coiffure, les débutants sont vraisemblablement considérés dans bien des cas comme entrant en apprentissage (40% des non-diplômés sont rémunérés à moins de 1 200 Francs).

Les effectifs par région (ZEAT) ne sont pas suffisamment nombreux pour permettre d'établir des comparaisons vraiment significatives et de tirer des enseignements des disparités observées.

(1) Primes et indemnités comprises ; cotisations sociales déduites.
(2) En mars 1976, le SMIC est de l'ordre de 1 400 Francs par mois.

JEUNES FORMES AUX METIERS DES SERVICES DANS L'HOTELLERIE
ET LES COLLECTIVITES

Le groupe étudié dans le cadre de l'Observatoire comprend les jeunes inscrits en dernière année de préparation à temps plein, en 1974-75, à l'un des examens de certificat d'aptitude professionnelle correspondant aux métiers d'employé qualifié des services dans l'hôtellerie et les collectivités (1).

CAP nationaux organisés à la session de 1975

- Employé de collectivités Option A : Service général (dernière session prévue en 1977)	- Caviste
- Employé d'hôtel Option A : Grande hôtellerie Option B : Petite et moyenne hôtellerie	- Sommelier
- Commis de restaurant (dernière session prévue en 1977)	- Blanchisserie Option A : Blanchissage Option B : Repassage

NOTA : Les CAP dont la dernière session est prévue en 1977, sont supprimés et "remplacés" par d'autres CAP (Employé technique de collectivités ; employé de restaurant).

I - CARACTERISTIQUES DES EFFECTIFS FORMES

Importance des effectifs
garçons et filles - du
groupe étudié, spécialités
dominantes

Le groupe désigné, sous le titre abrégé "Hôtellerie, collectivités", concerne plus de 10 % des jeunes présents en année terminale des CAP du secteur tertiaire, en 1974-75. Sur 5 680 élèves, 93 % sont des jeunes filles (5 270 environ) ; les garçons ne forment donc, en comparaison, qu'un petit nombre (410).

L'importance relative des effectifs par spécialité de CAP est mise en évidence dans les statistiques nationales de démographie scolaire (2) : 89 % des jeunes ont préparé le CAP d'employé de collectivités (Option : Service général) et 6 % celui de commis de restaurant. Les autres spécialités ne sont suivies que par 5 % des effectifs dont : employé d'hôtel (3 %), blanchisserie - Option repassage (1,5 %).

(1) Les formations entrant dans ce groupe sont inscrites au poste "39 Services dans l'hôtellerie et les collectivités" de la Nomenclature nationale des formations, Commission professionnelle consultative compétente : "17 Tourisme, hôtellerie, loisirs".

(2) Statistiques publiées par le Service d'études informatiques et statistiques du ministère de l'Education et du ministère des Universités.

Effectifs formés en 2 ou
3 ans dans des établissements
publics ou privés

Les jeunes qui appartiennent au groupe étudié ont emprunté la voie de la formation scolaire à temps plein dans un collège d'enseignement technique public (73% des élèves) ou dans un établissement (école ou cours technique) d'enseignement privé (27% des effectifs).

Pour la quasi-totalité d'entre eux (98%), le cycle de formation a duré trois ans : leur orientation vers les métiers des services de l'hôtellerie et des collectivités est donc intervenue à la fin des classes de quatrième ou de cinquième.

Evolution des effectifs
formés

Depuis l'année scolaire 1967-68, l'évolution des effectifs suit une progression due aux formations en trois ans ; les préparations en deux années voient peu à peu tarir leur recrutement par suite, vraisemblablement, de l'ouverture des classes du brevet d'études professionnelles "Hôtellerie - collectivités - Option : Services". (Environ un millier d'élèves en 1974-1975).

Répartition géographique
des effectifs formés

La répartition territoriale des effectifs formés est indicative surtout de la carte des classes terminales de l'enseignement public et privé préparant en 1974-1975 au CAP d'employé de collectivités Option : Service général.

A la différence de ce qui a pu être observé pour la plupart des autres groupes, les académies de la région de Paris ne prennent qu'une part très modeste dans la formation des jeunes du groupe étudié ; dans le reste de la France, exception faite de la région du Nord, la répartition géographique est relativement équilibrée, du moins entre les zones d'équipement et d'aménagement du territoire (ZEAT).

Des points de concentration existent, néanmoins, dans plusieurs académies de l'Est - Centre Est (Nancy - Metz, Dijon Lyon, Grenoble) et de l'Ouest - Sud Ouest (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse) où plus de la moitié des jeunes ont reçu leur formation.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS FORMES

Académies Régions (ZEAT)	Moins de 150 jeunes formés	de 150 à 299 jeunes formés	300 jeunes formés et plus
Ile de France (266)	Paris (31) Créteil (82)	Versailles (153)	
Bassin Parisien (1 251)	Orléans (101)	Amiens (176) Caen (200) Rouen (221) Reims (251)	Dijon (302)
Lille (196)		Lille (196)	
Est (688)	Strasbourg (79)	Besançon (210)	Nancy - Metz (399)
Ouest (896)	Poitiers (90)		Nantes (366) Rennes (440)
Sud - Ouest (770)	Limoges (38)		Bordeaux (362) Toulouse (370)
Centre - Est (843)		Clermont - Ferrand (182)	Grenoble (336) Lyon (325)
Méditerranée - Corse (599)	Nice (64) Corse (11)	Aix-Marseille (237) Montpellier (287)	

II - RESULTATS AUX EXAMENS DES CAP (Session de 1975)

Position des jeunes du
groupe étudié par rapport
aux autres candidats

Outre les jeunes qui ont suivi la voie scolaire, se sont présentés aux examens des CAP du groupe, des candidats issus de l'apprentissage, de la promotion sociale ou d'autres origines.

On relève dans les statistiques nationales des examens, que le CAP de Commis de restaurant est présenté non seulement par la plupart des candidats d'origine extra-scolaire mais encore par des jeunes qui viennent d'établissements publics, sans appartenir à la filière de préparation au CAP (les similitudes de programme et d'épreuves d'examen font que les élèves du BEP Hôtellerie collectivités Option Services - essaient systématiquement, semble-t-il, d'obtenir le CAP de commis de restaurant).

ORIGINE DES CANDIDATS AUX CAP DU GROUPE

Candidats aux CAP du groupe	Employé de collectivités	Commis restaurant	Autres spécialités
1 - Filière scolaire CAP	93 %	13 %	76 %
2 - Filière scolaire BEP	--	37 %	--
3 - Apprentissage	1 %	24 %	5 %
4 - Autres candidats	6 %	26 %	19 %
Effectifs en milliers	5,1	2,5	0,5

Diplômés et non-diplômés

En moyenne, à la session de 1975, 68 % des candidats obtiennent leur CAP dans les différentes spécialités du groupe (1), le taux de réussite variant suivant l'origine scolaire. Pour la spécialité dominante, celle d'employé de collectivités - option service général, les élèves de l'enseignement public sont reçus dans la proportion de 72 %, contre 59 % pour les candidats des écoles techniques privées et 48 % pour les apprentis ; en ce qui concerne le CAP de commis de restaurant, les pourcentages de diplômés sont respectivement de 80 %, 78 % et 55 %.

III - SITUATION DES JEUNES APRES LE CAP (en mars 1976)

Taux de sortie des jeunes après leur préparation au CAP

Les sorties de l'appareil de formation, appréciées environ dix mois après la session normale du CAP, sont le fait de 88 % des jeunes formés aux métiers des services de l'hôtellerie et des collectivités, 12 % d'entre eux restant à l'école pour redoubler ou faire d'autres études. (Pourcentages voisins de ceux établis pour l'ensemble).

Parmi les 360 garçons qui ont quitté le milieu scolaire, 55 n'entrent pas dans la vie active, soit qu'ils accomplissent leurs obligations militaires, soit qu'ils restent inactifs (pour des raisons personnelles, familiales...).

Beaucoup plus nombreuses sont les jeunes filles qui ont accédé à la vie professionnelle : 4 410 environ sur 4 635 sorties de l'école.

(1) Pour les jeunes qui font partie de la population étudiée par l'Observatoire, dans les spécialités "Hôtellerie - Collectivités", les diplômés représentent 66 % des effectifs, pourcentage inférieur de quelques points à celui qui ressort des statistiques nationales des examens.

Position des jeunes filles du groupe "Hôtellerie - Collectivités"
en mars 1976

POSITIONS	Emploi	Chômage	Inactivité	Effectifs en valeur absolue
Jeunes filles du groupe	63,8%	31,3%	4,9%	4 635
Ensemble des jeunes filles de formation CAP	65,5%	30,8%	3,7%	51 535

Evolution du taux de sortie

Par rapport à l'année scolaire 1972 - 1973, les sorties ont diminué de quelques points (1), la poursuite d'études devenant plus fréquente. Fait déjà observé par ailleurs, la structure des sorties s'est considérablement modifiée en trois ans avec la montée du chômage dont le taux, pour les jeunes filles du groupe étudié, a plus que doublé.

Les jeunes sans emploi en mars 1976. Taux et ancienneté du chômage

Les réponses faites par les jeunes sur leur situation au moment de l'enquête, en mars 1976, révèlent une double inégalité : les garçons réalisent leur insertion professionnelle plus facilement que les jeunes filles ; les jeunes titulaires du CAP sont, du point de vue de la prise d'emploi, dans une position plus favorable que les non-diplômés.

Position de chômeurs par rapport aux actifs disponibles (2) du groupe étudié

	Garçons	Filles	Diplômés	Non-diplômés
Emploi	94,4%	68,0%	70%	65%
Chômage	5,6%	32,0%	30%	35%
Effectifs	305	4 410	3 315	1 400

Au surplus, les chances ne sont pas égales devant le marché du travail dont l'ouverture aux jeunes n'est pas la même, tant s'en faut, dans les diverses régions où ils ont effectué leurs études : la proportion des jeunes sans travail, environ 10 mois après le CAP, est de 1/2 en Méditerranée - Corse, 1/3 et plus dans le Sud-Ouest et le Nord, supérieure à 1/4 dans l'Est, le Centre-Est et l'Ouest ; elle tombe à moins de 25% dans la région parisienne.

- (1) Données fournies par l'enquête nationale sur le placement des jeunes issus des classes terminales de CAP des collèges d'enseignement technique publics.
(2) Les actifs disponibles regroupent les jeunes qui ont un emploi et ceux qui recherchent du travail.

Pour 60% des jeunes chômeurs, la recherche d'un emploi dure depuis six mois au moins.

IV - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES JEUNES

(en mars 1976)

3 250 jeunes, soit 57% des effectifs formés aux métiers des services de l'hôtellerie et des collectivités, occupent un emploi en mars 1976 :

- 2 960 jeunes filles et 410 garçons ;
- 2 330 diplômés et 1 400 non-diplômés.

Pour la plupart, ils ne sont pas sortis de leur région (ZEAT) de formation et quand ils l'ont fait, leur mobilité géographique s'est généralement limitée aux régions limitrophes. Cependant, l'Ile de France attire des jeunes qui viennent, en petit nombre, des différentes autres zones d'équipement et d'aménagement du territoire.

Spécialités des métiers
exercés par les jeunes

Les formations reçues par la plupart des jeunes du groupe sont, rappelons-le, celles d'employé des collectivités Option Services (89%) et de Commis de restaurant (6%). Les métiers exercés se caractérisent, au contraire, par une très grande diversité (métiers des services, de la santé et services sociaux, du commerce, de la cuisine, de l'habillement...) sans qu'il soit possible d'apprécier convenablement ceux d'entre eux qui exigent une qualification professionnelle correspondant au niveau du CAP.

Il semble que le diplôme n'introduise pas de discrimination entre les jeunes dans le type d'emploi occupé ; tout au plus, peut-on relever que les jeunes sans CAP sont plus souvent que les autres "employés au nettoyage" ou "femmes de ménage" ou encore "ouvriers".

Certains des métiers exercés le sont indifféremment auprès de particuliers comme dans des collectivités : leur caractéristique commune est qu'ils ne demandent pas une formation professionnelle de longue durée. D'autres, comme ceux de la cuisine ou de la couture, en particulier, n'ont pas de lien direct avec les formations du groupe "Hôtellerie-collectivités", mais relèvent d'autres spécialités de CAP.

D'une manière générale, l'insertion professionnelle des jeunes du groupe se caractérise par la prise d'emplois disparates qui se situent dans un éventail très large et dont la qualification est pour le moins incertaine sauf, pour quelques uns, dans le secteur de la santé et de l'hôtellerie-restauration. (1)

(1) Voir, à l'appui de ces observations, l'analyse contenue dans le rapport publié par le CEREQ sur "l'insertion professionnelle et les emplois des jeunes formés aux métiers du tourisme".

Spécialités des métiers exercés	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Métiers des services</u> (y compris de l'hôtellerie et des collectivités)	<u>48,6</u>	<u>47,5</u>	<u>48,2</u>
- employé de maison	16,4	14,3	15,8
- garçon de café, serveur de restaurant	12,4	10,7	11,9
- personnel de service	10,2	8,8	9,8
- employé au nettoyage, femme de ménage	5,3	12,5	7,3
- autres (bonne d'enfants, blanchisseur, gardien)	2,8	1,2	2,3
- hôtelier, restaurateur, cafetier	1,5	-	1,1
2 - <u>Autres métiers tertiaires</u>	<u>25,7</u>	<u>23,0</u>	<u>23,9</u>
- santé et services sociaux	13,6	13,9	13,7
- employé de commerce, de bureau et assimilés	10,6	7,4	8,9
- autres	1,5	1,7	1,3
3 - <u>Métiers non tertiaires</u>	<u>23,4</u>	<u>29,5</u>	<u>24,0</u>
- métiers de la cuisine	8,6	11,2	9,4
- métiers de la couture et assimilés	6,1	4,5	5,7
- autres métiers d'ouvriers	5,2	11,0	5,5
- manoeuvres, manutentionnaires	2,6	2,8	2,7
- travailleurs agricoles	0,9	-	-0,7
4 - <u>Divers</u> (regroupement des emplois de pourcentage inférieur à 0,25)	<u>2,3</u>	<u>0,0</u>	<u>3,9</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

tivité économique des
blissements qui
ploient des jeunes

En mars 1976, 85% des jeunes occupent leur emploi dans des activités économiques de type tertiaire : l'hôtellerie et la restauration (24%), l'administration et les établissements d'enseignement (22%), la santé (17%) et le commerce (12%) constituent les principaux débouchés. La moitié des embauches par des entreprises industrielles - qui représentent quelque 13% des emplois - sont intervenues dans l'industrie du textile, de l'habillement, du cuir ou de la chaussure.

Selon toute vraisemblance, une relation assez étroite existe entre l'activité économique de l'employeur et la spécialité des emplois tenus, ce qui laisse à penser que les métiers d'employé de maison, de personnel de service et d'employé au nettoyage sont exercés le plus fréquemment dans des collectivités (administrations et établissements d'enseignement).

ACTIVITE DES EMPLOYEURS DES JEUNES DU GROUPE EN MARS 1976

Activité économique des employeurs	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
1 - <u>Administration et établissements d'enseignement</u>	<u>24,2</u>	<u>15,4</u>	<u>22,0</u>
2 - <u>Services aux particuliers et aux entreprises</u>	<u>49,1</u>	<u>54,1</u>	<u>50,4</u>
- hôtellerie, restauration	24,8	21,6	24,0
- santé	15,0	24,6	17,4
- services aux particuliers (a)	6,3	6,2	6,3
- autres services	3,0	1,7	2,7
3 - <u>Commerce</u> (de gros et de détail)	<u>12,4</u>	<u>11,4</u>	<u>12,2</u>
4 - <u>Industries</u>	<u>10,7</u>	<u>15,1</u>	<u>11,7</u>
- textile	4,8	7,9	5,6
- autres industries	5,9	7,2	6,1
5 - <u>Autres activités économiques</u>	<u>3,6</u>	<u>4,0</u>	<u>3,7</u>
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(a) dont blanchisserie, coiffure...

Il semble que les administrations et, d'une manière plus large, les services du secteur public (administratifs, hospitaliers...) privilégient les jeunes salariés qui ont obtenu leur CAP puisqu'ils ont recruté près du tiers de ceux-ci contre 20% des non-diplômés.

Si le placement des jeunes s'est effectué le plus souvent dans des entreprises privées, la part prise par le secteur public n'est pas négligeable (31%) et s'accroît même dans le temps par suite de la mobilité intersectorielle (1).

Pour quatre jeunes sur cinq, l'emploi occupé en mars 1976 est considéré comme stable, la possession du diplôme n'introduisant pas ici de différence ; 4% sont à l'essai ou effectuent un stage d'embauche. Les autres (environ 16%) connaissent la précarité, leur activité professionnelle ayant un caractère temporaire (vacations dans des services de l'Etat ou d'une collectivité locale ; travail saisonnier ou intérimaire).

Permanence ou non -
permanence de l'emploi
des jeunes

(1) Voir l'étude précitée

Salaires nets mensuels (1)
reçus par les jeunes en
1976

Plusieurs éléments significatifs méritent d'être relevés :

- les métiers exercés par les jeunes issus des formations du groupe étudié sont moins bien rémunérés que les autres, considérés dans leur ensemble (1370F contre 1580 F environ) ;

- les jeunes filles du groupe perçoivent des salaires parmi les plus bas (1340F), qui se situent au niveau de ceux enregistrés pour les jeunes filles formées aux métiers des soins personnels ou de l'habillement ;

- l'inégalité marquée entre les jeunes filles et les garçons, à l'avantage de ceux-ci, traduit la différence de situations professionnelles entre les sexes particulièrement nette pour le groupe concerné et qui, selon l'étude déjà citée, s'accroît grandement au cours des déroulements de carrière ;

- la possession du CAP garantit en moyenne, semble-t-il, un gain supérieur, cette constatation étant plus évidente pour les garçons que pour les filles ;

- les distributions de salaires varient sensiblement d'une région (ZEAT) à l'autre : plus de 60% des jeunes perçoivent un salaire inférieur à 1400F dans le Nord, l'Ouest et la Méditerranée-Corse ; la proportion est de l'ordre de 40% en Ile de France et dans le Centre-est.

(1) Primes et indemnités comprises ; cotisations salariales déduites.

ANNEXES

A - CODES ET NOMENCLATURES UTILISES

1 - Repérage des formations

1.1 - CEREQ - Regroupement en 25 postes des formations conduisant aux CAP
(adaptation de la Nomenclature nationale des formations en 47 groupes)

Titre des groupes de formations	Correspondance avec la Nomenclature nationale en 47 groupes
Agriculture et pêche	01 - Agriculture, élevage, forestage 02 - Pêche, marine marchande, navigation maritime et fluviale
P et génie civil	03 - Mines et carrières (extraction), travail des pierres 04 - Génie civil, travaux publics, topographie 05 - Construction en bâtiment 24 - Conducteurs d'engins terrestres, de chantiers, de levage, de transport et machines agricoles
Plomberie, chauffage	06 - Couverture, plomberie, chauffage
Peinture en bâtiment	07 - Peinture en bâtiment, peinture industrielle
Menuiserie, charpente	23 - Travail du bois
Métallurgie, fonderie	08 - Production et première transformation des métaux, fonderie, laminage, moulage 09 - Forge, chaudronnerie, constructions métalliques, formations connexes
Mécanique	10 - Mécanique générale et de précision, travail sur machines-outils, automatismes
Électricité	11 - Électricité, électrotechnique, électromécanique
Électronique	12 - Electronique

Intitulé des groupes de formations	Correspondance avec la Nomenclature nationale en 47 groupes
Verre	13 - Verre et céramique
Photographie	14 - Photographie , industries graphiques
Chimie, physique, biologie	16 - Chimie, physique, biochimie, biologie, production chimique
Alimentation	17 - Boulangerie, pâtisserie 18 - Abattage, travail des viandes 19 - Autres spécialités de l'alimentation
Habillement, textiles	20 - Textiles : peignage, filature, tissage, bonneterie, textiles artificiels, apprêt, teinture, etc. . . 21 - Habillement, travail des étoffes 22 - Travail des cuirs et peaux
Divers Primaire et Secondaire	15 - Papier et carton 25 - Autres formations des secteurs primaires et secondaires 41 - Surveillance, sécurité
Dessin industriel et en bâtiment	26 - Dessinateurs du bâtiment et des travaux publics 27 - Dessinateurs industriels
Techniques administratives ou juridiques	28 - Organisation du travail, gestion et contrôle de la production 29 - Techniques administratives ou juridiques appliquées
Secrétariat, dactylographie	30 - Secrétariat, dactylographie, sténographie
Comptabilité	31 - Techniques financières ou comptables, mécanographie comptable
Informatique	32 - Traitement électromécanique et électronique de l'information
Commerce, distribution	33 - Commerce et distribution
Arts, esthétique industrielle	36 - Arts et arts appliqués, esthétique industrielle
Santé, arts ménagers	37 - Santé, secteur paramédical, services sociaux 40 - Arts ménagers

(Suite)

Intitulé des groupes de formations	Correspondance avec la Nomenclature nationale en 47 groupes
Soins personnels	38 - Soins personnels
Hôtellerie	39 - Services dans l'hôtellerie et les collectivités

Les formations correspondant aux groupes 34 et 41 à 47 de la Nomenclature nationale ne sont pas assurées au niveau du CAP.

1.2 - Ministère de l'Education - Nomenclature analytique des formations dispensées dans les établissements du ministère de l'Education. Editions 1974 à 1976.

1.3 - Ministère de l'Education - Liste des diplômes institués sur le plan national et sanctionnant une formation professionnelle (diplômes classés dans les groupes correspondant au domaine de compétence des Commissions professionnelles consultatives).

2 - Repérage des emplois

INSEE Code des métiers - Index analytique 1975 (Code conçu spécifiquement pour l'exploitation du recensement de 1975 et des enquêtes sur l'emploi effectuées régulièrement par l'INSEE).

CEREQ Code PJE obtenu à partir du Code des métiers et du Code DPJ (catégories socio-professionnelles) : il résulte d'un éclatement du Code PJ de l'INSEE, utilisé pour la préparation du septième Plan.

CEREQ Nomenclatures d'activités économiques (en 35 et 17 postes) dérivées de la Nomenclature des activités et des produits (NAP) en 14 postes.

B - SOURCES STATISTIQUES

Ministère de l'Education
Secrétariat d'Etat aux Universités
(Service des études informatiques
et statistiques)

- 1 - Répartition des élèves par sexe, année d'études et selon les formations données. Documents n°4 571 et 4 586. Octobre et Décembre 1975.
- 2 - Résultats des examens de l'enseignement technique - Session 1975 - Document n°4 630. Juin 1976
- 3 - Résultats de l'enquête sur le devenir des élèves de l'enseignement technique sortis à la fin de l'année scolaire 1974-1975. Document n°4 683. Avril 1977.

C - REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

(Données et études susceptibles d'apporter un cadrage ou un éclairage particulier à l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes issus d'une préparation au CAP en 1974 - 1975)

1 - Sur l'évolution et la structure des emplois, les caractéristiques de la population active :

CEREQ Evolution des emplois et des qualifications dans les secteurs de l'industrie, des services et du commerce - Décembre 1976 - La Documentation Française (dossiers statistiques sectoriels constitués par le CEREQ, en collaboration avec l'INSEE et le Centre d'études de l'emploi, pour la préparation du septième Plan. Chaque dossier présente par secteur d'activité :
1) l'évolution des effectifs 2) les caractéristiques de la main-d'oeuvre 3) la structure de l'appareil productif 4) l'implantation régionale 5) la structure des qualifications 6) le niveau de formation des actifs).

INSEE Tableaux du recensement de 1975 : répartition de la population active (ayant un emploi) par âge, sexe, secteur d'activité et profession.

2 - Sur la situation du marché du travail

ANPE Tableaux des offres d'emploi (à la fin du premier trimestre 1976) par région, qualification, groupe de métiers et activité économique

3 - Sur le contenu des emplois

CEREQ Cahiers du Répertoire Français des Emplois - La Documentation Française.
1) Les emplois-types des assurances, 1975
2) Les emplois-types des banques, 1975 .
3) Les emplois-types de l'électricité et de l'électronique, 1975 .
4) Les emplois-types de l'administration et de la gestion des entreprises, 1977.
5) Les emplois-types du commerce et de la distribution, 1977.
6) Les emplois-types de l'informatique, 1978 .

Les Cahiers correspondant aux autres groupes d'emplois doivent être publiés à mesure de l'achèvement du programme d'observations.

4 - Sur l'évolution des qualifications et des formations

CEREQ Etude de l'évolution des qualifications dans la chimie - Document n°16 - Etude de l'évolution des qualifications dans la mécanique - Document n°23

5 - Sur l'entrée dans la vie active et le devenir professionnel des jeunes

CEE

Cahiers du Centre d'études de l'emploi - N° 15 - L'entrée dans la vie active, P. U. F., 1977.

CEREQ

- L'insertion professionnelle et les emplois des jeunes formés aux métiers du tourisme - Document administratif - Février 1978.
- Comparaison du devenir professionnel de titulaires de certificats d'aptitude professionnelle et de titulaires de certificats de formation professionnelle d'adultes - Rapport administratif - Novembre 1976

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source